

REPUBLIQUE RWANDAISE

240



PREFECTURE KIBUNGO

# MONOGRAPHIE DE LA PREFECTURE DE KIBUNGO

EXERCICE 1987

OCTOBRE 1988

MONOGRAPHIE DE LA  
PREFECTURE DE KIBUNGO

REPUBLIQUE RWANDAISE



PREFECTURE KIBUNGO

# **MONOGRAPHIE DE LA PREFECTURE DE KIBUNGO**

EXERCICE 1987

OCTOBRE 1988

PREFECTURE DE KIBUNGO

MONOGRAPHIE DE LA  
PREFECTURE DE KIBUNGO

EXERCICE 1987

OCTOBRE 1988

## TABIE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	0
<u>I. PRESENTATION DE LA PREFECTURE.....</u>	<u>1</u>
1.1. Réalités naturelles.....	1
1.1.1. Situation géographique.....	1
1.1.2. Climat-pluviométrie.....	1
1.1.3. Relief.....	6
1.1.4. Réseau hydrographique.....	6
1.1.5. Sol.....	7
1.1.6. Végétation.....	7
1.1.7. Aspects saisonniers.....	7
1.1.8. Faune.....	9
1.2. Aspects institutionnels.....	9
1.2.1. Organisation administrative.....	9
1.2.2. Organisation politique.....	11
1.2.3. Jumelage-Coopération.....	13
<u>II. APPAREIL SOCIAL.....</u>	<u>16</u>
2.1. <u>Population</u> .....	16
2.1.1. Données démographiques.....	16
2.1.2. Mentalités, coutumes et traditions.....	26
2.1.3. Religion.....	27
2.1.4. Habitat.....	28
2.1.5. Bâtiments Civils, Urbanisme-Cadastre.....	29
2.2. <u>Emploi</u> .....	30
2.2.1. Administration du travail.....	30
2.2.2. Sécurité sociale.....	32
2.2.3. Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle.....	33
2.3. <u>Enseignement et Recherche</u> .....	35
2.3.1. Enseignement pré-scolaire.....	35
2.3.2. Enseignement primaire et post-primaire.....	35
2.3.3. Enseignement secondaire.....	42
2.3.4. Enseignement supérieur.....	43
2.3.5. Institut de Recherche.....	44

I. INTRODUCTION

1.1. Définitions essentielles..... 1

1.1.1. Situation géographique..... 1

1.1.2. Climat-climatologie..... 1

1.1.3. Relief..... 2

1.1.4. Réseau hydrographique..... 2

1.1.5. Sol..... 3

1.1.6. Végétation..... 3

1.1.7. Faune saharienne..... 3

1.1.8. Faune..... 3

1.2. Appareil institutionnel..... 3

1.2.1. Organisation administrative..... 3

1.2.2. Organisation politique..... 11

1.2.3. Justice-Coopération..... 13

II. APPAREIL SOCIAL

2.1. Introduction..... 15

2.1.1. Données démographiques..... 15

2.1.2. Fécondité, conjugalité et migration..... 26

2.1.3. Religion..... 27

2.1.4. Habitat..... 28

2.1.5. Habitations civiles, tentes-gabanes..... 29

2.2. Travail..... 30

2.2.1. Administration du travail..... 30

2.2.2. Sécurité sociale..... 32

2.2.3. Héritage de la population par secteur socio-économique..... 33

2.3. Enseignement et Recherche..... 33

2.3.1. Enseignement pré-scolaire..... 33

2.3.2. Enseignement primaire et post-primaire..... 33

2.3.3. Enseignement supérieur..... 42

2.3.4. Institut de Recherche..... 43

2.4. <u>Santé</u> .....	44
2.4.1. Hôpitaux.....	44
2.4.2. Centres de Santé et autres formations médicales.....	44
2.4.3. Etat sanitaire de la population.....	48
2.4.4. Besoins sanitaires de la population.....	49
2.4.5. Centres nutritionnels.....	49
2.4.6. ONAPO.....	49
2.5. <u>Formation informelle</u> .....	52
2.5.1. Cadre de formation.....	52
2.6. <u>Organisation judiciaire</u> .....	60
2.6.1. Instances judiciaires.....	60
2.7. <u>Encadrement de la Jeunesse et Mouvement Coopératif</u> .....	70
2.7.1. Organisation sportive.....	70
2.7.2. Equipements culturels.....	70
2.7.3. Mouvement Coopératif.....	71
III. <u>APPAREIL ECONOMIQUE</u> .....	72
3.1. <u>Agriculture</u> .....	72
3.1.1. Cultures vivrières, fruitières et potagères.....	73
3.1.2. Circulation des produits vivriers et leurs prix.....	74
3.1.3. Cultures industrielles.....	74
3.1.4. Protection et conservation des sols.....	76
3.1.5. Système de culture.....	77
* Projets de développement rural.....	78
3.2. <u>Elevage</u> .....	77
3.2.1. Pâturages et cultures fourragères.....	77
3.2.2. Cheptel.....	79
3.2.3. Mode d'élevage.....	82
3.2.4. Infrastructures vétérinaires et zootechnique-Personnel.....	82
3.2.5. Etat sanitaire du cheptel.....	84
3.2.6. De la commercialisation des produits de l'élevage.....	85
3.3. <u>Apiculture</u> .....	86
3.4. <u>Pisciculture</u> .....	86

1. The first section of the document discusses the general principles of the law of contract. It states that a contract is a legally binding agreement between two or more parties. The law of contract is concerned with the formation, performance, and breach of contracts.

2. The second section of the document discusses the elements of a contract. It states that a contract must be formed by offer and acceptance. The offer must be made by one party to another, and the acceptance must be made by the other party. The offer and acceptance must be made with the intention of creating a legal relationship.

3. The third section of the document discusses the requirements for a contract to be enforceable. It states that a contract must be supported by consideration. Consideration is something of value that is given by one party to another in exchange for the promise of the other party. Consideration can be a benefit to the promisee or a detriment to the promisor.

4. The fourth section of the document discusses the defenses to a contract. It states that a contract may be void or voidable if it is made under duress, fraud, or mistake. A contract is void if it is made under duress, fraud, or mistake. A contract is voidable if it is made under duress, fraud, or mistake.

5. The fifth section of the document discusses the remedies for a breach of contract. It states that the remedies for a breach of contract are damages, specific performance, and rescission. Damages are the most common remedy for a breach of contract. Specific performance is a remedy that is available when the subject matter of the contract is unique. Rescission is a remedy that is available when the contract is voidable.

6. The sixth section of the document discusses the law of tort. It states that a tort is a civil wrong that causes harm to another person. The law of tort is concerned with the liability of a person for a tort. The most common tort is negligence. Negligence is a failure to exercise the care that a reasonable person would exercise in the same circumstances.

7. The seventh section of the document discusses the law of property. It states that property is a legal right that a person has in a thing. The law of property is concerned with the acquisition, transfer, and protection of property. The most common type of property is real property. Real property is land and anything that is attached to the land.

3.5. <u>Industrie, Mines et Artisanat</u> .....	87
3.5.1. Industrie.....	87
3.5.2. Mine.....	89
3.5.3. Artisanat.....	90
3.6. <u>Commerce</u> .....	93
3.6.1. Considérations générales.....	93
3.6.2. Organisation.....	94
3.7. <u>Voies de communication</u> .....	98
3.7.1. Réseau routier.....	98
3.7.2. Voie d'eau.....	99
3.7.3. Aéroport-Aérodrome.....	99
3.7.4. Postes et téléphones.....	99
3.7.5. Postes de radios récepteurs.....	101
3.7.6. Information.....	101
3.7.7. ONATRACOM.....	101
3.8. <u>Energie et eau</u> .....	102
3.8.1. Energie.....	102
3.8.2. Eau.....	102
3.9. <u>Tourisme et hôtellerie</u> .....	103
3.10. <u>Services bancaires et d'assurances</u> .....	103
3.10.1. Services bancaires.....	103
3.10.2. Services d'assurances.....	104
3.11. <u>Finances Communales</u> .....	104
3.12. <u>Finances Publiques</u> .....	108
3.13. <u>Impôts et Douanes</u> .....	108
3.13.1. Impôts.....	108
3.13.2. Douanes.....	108
CONCLUSION.....	109

LES ANNEXES

Page

ANNEXE I : Tableau des données en chiffres.....	1
ANNEXE II : Tableau de projets communaux réalisés et programmés.....	3
ANNEXE III : Tableau des Projets Communaux exigeant un financement important .....	6
ANNEXE IV : Tableau des projets programmés au niveau préfectoral.....	7

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and includes some underlined words and phrases. The overall appearance is that of a document page with very low contrast.

AVANT - PROPOS

Comme les 9 autres Préfectures du RWANDA, la Préfecture de KIBUNGO a été créée par la loi du 15 Avril 1963 sur l'organisation territoriale de la République.

Avec une population de 419.915 au 31 Décembre 1987, la Préfecture de KIBUNGO compte 11 Communes sur une superficie de 4.113,70 Km<sup>2</sup>.

Les services de l'Administration Préfectorale sont répartis en 4 groupes, à savoir :

- Les Affaires Administratives et Juridiques;
- Les Affaires Economiques et Techniques;
- Les Affaires Socio-Culturelles;
- Les Affaires Politiques.

En tant que principal responsable de l'administration et du développement de la Préfecture, le Préfet de Préfecture occorde les activités de ces services

La place étant à l'action, la Préfecture de KIBUNGO veut contribuer au développement du Pays, en inventariant les réalisations et les potentialités d'abord, et ensuite en exécutant le programme de développement conçu en tenant compte des besoins exprimés par la population. C'est cet ensemble de données que veut fournir cette monographie. Néanmoins, les moyens étant limités pour réaliser ce programme, la Préfecture de KIBUNGO compte sur l'apport du Gouvernement rwandais, des pays amis et des Organisations nationales et internationales, et <sup>sur</sup> la nouvelle forme de coopération dite "jumelage-coopération" avec les entités administratives des pays amis.

La Préfecture de KIBUNGO exprime d'ores et déjà sa gratitude à tous ceux qui lui apporteront un appui technique, financier et humain.

KIBUNGO, le 20 Octobre 1988

Laurent BUCYIBARUTA

Préfet de la Préfecture de KIBUNGO.-



Comme les 5 autres provinces du KENYA, la  
Province de KENYA a été créée par la loi n° 10 du 15 Avril 1963 sur l'organisation  
de la République de la République.

Les services de l'Administration Provinciale sont  
répartis en 4 groupes, à savoir :  
- Les Affaires Administratives et Financières ;  
- Les Affaires Sociales et Économiques ;  
- Les Affaires Éducatives ;  
- Les Affaires Politiques.

En tant que responsable de l'Administration de développement  
de la Province, le Directeur Provincial est chargé de ces services

La place écartée à l'ouest, le Directeur de KENYA  
est chargé de développer le pays, en intégrant les réalisations et  
les réalisations d'abord, et ensuite en exécutant le programme de développement  
en tenant compte des besoins exprimés par la population. C'est son rôle  
de donner une vue locale de ces programmes, réalisations, les moyens de  
financer pour réaliser le programme, le Directeur de KENYA compte sur l'appui  
du Gouvernement National, des pays amis et des organisations nationales et  
internationales, et sur la nouvelle forme de coopération dite "coopération"  
avec les entités administratives des pays amis.

Le Directeur de KENYA exprime d'ores et déjà sa  
gratitude à tous ceux qui lui apporteront un appui technique, financier et  
humain.

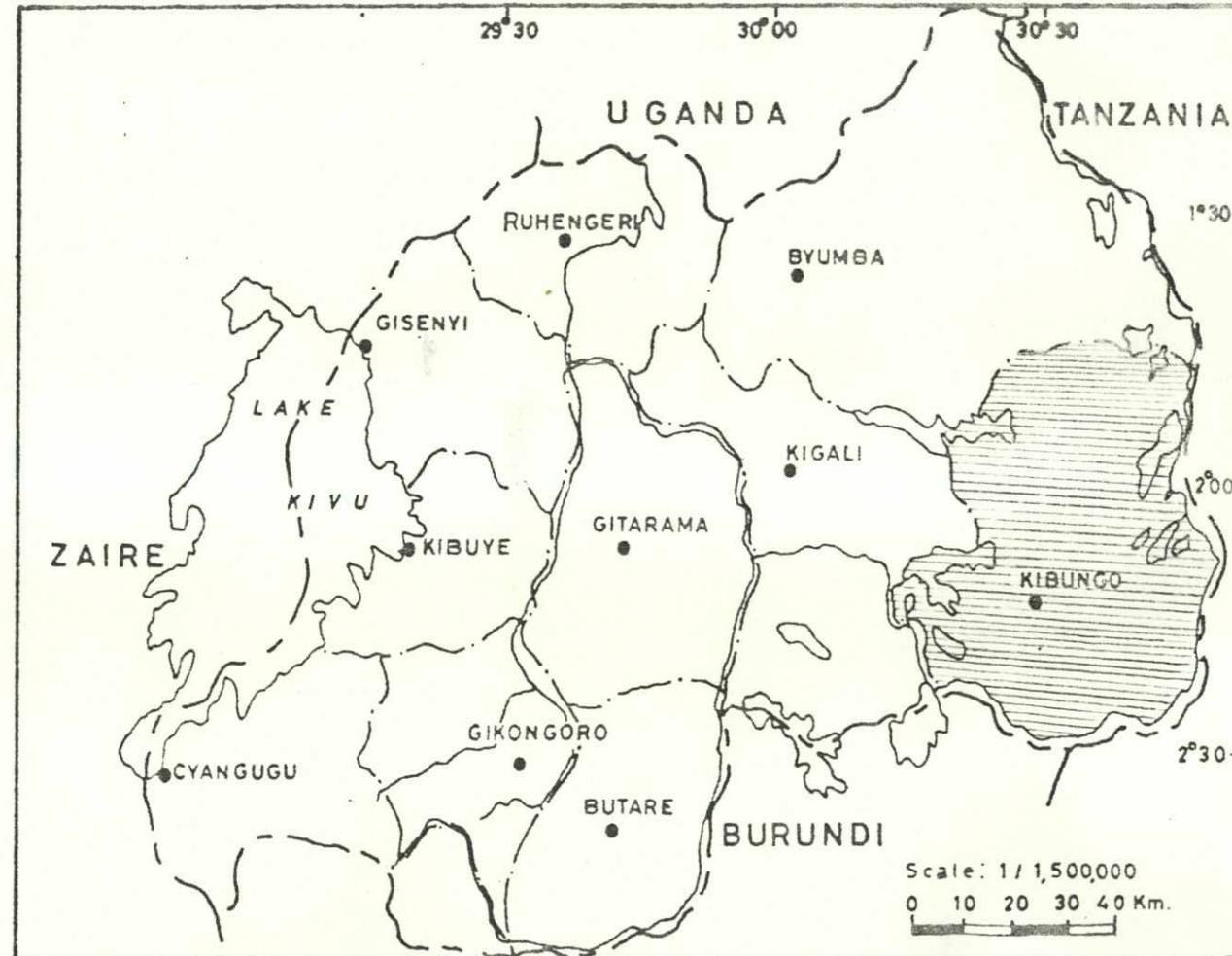
KENYA, le 20 Octobre 1963

Le Directeur Provincial

Directeur de la Province de KENYA



CARTE DU RWANDA  
Préfecture de KIBUNGO  
en hachurés



Source: Sirven, P. Gotanegre, J.F. and Prioul, C. *Géographie du Rwanda*, Bruxelles and Kigali 1974.

MAP OF THE  
PROVINCE OF  
BURUNDI



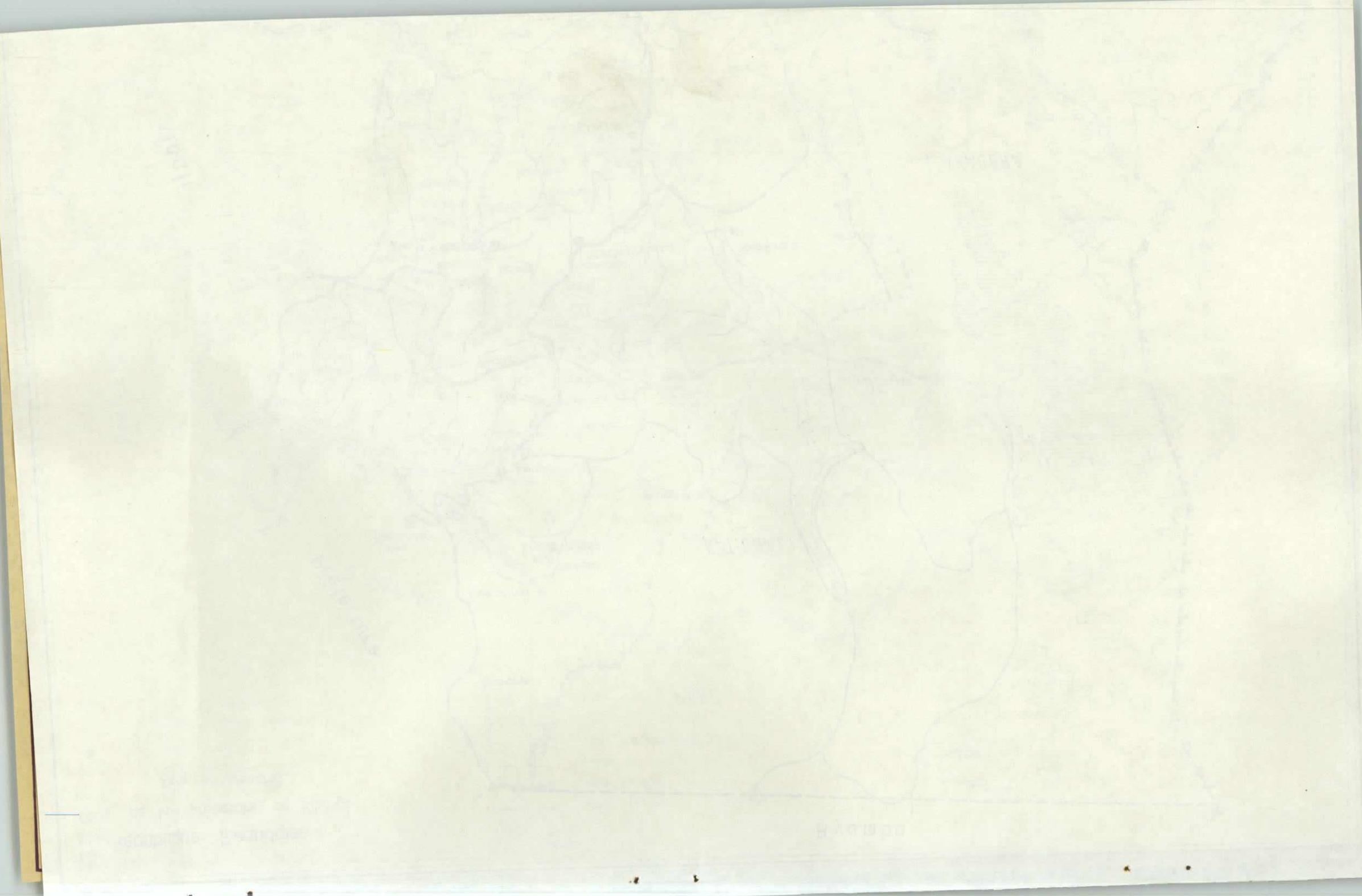
Scale 1:100,000

[Faint title text]

<p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p>	<p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p>	<p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p> <p>[Faint text]</p>
---	---	---



[Faint vertical text]



## I. PRESENTATION DE LA PREFECTURE

### 1.1. REALITES NATURELLES

#### 1.1.1. Situation géographique

La Préfecture de KIBUNGO est une des dix Préfectures qui forment la République Rwandaise. Elle est située au Sud-Est du Pays, à une latitude de 2°10' Sud, à une longitude de 30°18' Est et à une altitude moyenne de 1.480m. Comme superficie, elle s'étend sur une étendue totale de 4.113,70 Km<sup>2</sup> couvrant onze Communes administratives qui forment son entité. La superficie des terres cultivables est de 2.666,6 Km<sup>2</sup>.

En partant de l'intérieur du Pays, la Préfecture de KIBUNGO est limitée à l'Ouest par la Préfecture de KIGALI, au Nord par la Préfecture de BYUMBA, au Sud par la République du BURUNDI et enfin à l'Est par la République Unie de TANZANIE.

La Préfecture de KIBUNGO comprend deux grandes régions naturelles à savoir :

- La région naturelle du BUGANZA : elle comprend les Communes RUTONDE, MUHAZI, KAYONZA et RUKARA. Ces quatre Communes forment la Sous-Préfecture de RWAMAGANA d'une superficie totale de 1.602,48 Km<sup>2</sup>, soit dans les proportions d'environ 1/3 de la superficie de la Préfecture de KIBUNGO.
- La région naturelle du GISAKA : elle englobe les Communes BIRENGA, RUKIRA, RUSUMO, SAKE, MUGESERA, KIGARAMA et KABARONDO. Les Communes RUKIRA et RUSUMO forment une autre Sous-Préfecture appelée KIREHE d'une superficie totale de 1.406,24 Km<sup>2</sup>.

#### 1.1.2. Climat-pluviométrie

Une alternance de saison sèche et pluvieuse caractérise le climat de la Préfecture de KIBUNGO. La température moyenne est de 19°C. Outre cela, le climat est tempéré et la température varie selon les rapprochements des lacs et selon qu'on se trouve en zone de haute altitude. Cependant, il y a lieu de signaler le caractère irrégulier des pluies dont la répartition dans le temps est souvent incertaine. Des mois où l'on connaît normalement une saison pluvieuse peuvent être marqués par une sécheresse et vice-versa, ce qui handicape parfois la production agricole.

La Préfecture appartient au climat AW3 de la classification climatique de Köppen. Les moyennes annuelles de températures y varient de 18° à 21°, tandis que la pluviométrie est de 900 à 1.400mm par an.

Aux deux régions naturelles précédemment énoncées correspondent trois régions agroclimatiques d'importance relativement différente à savoir le MAYAGA, le Plateau de l'Est et les savanes de l'Est. Au MAYAGA, la moyenne pluviométrique se situe autour de 1.000mm et 1.100mm par an, sur le plateau de l'Est il pleut en moyenne entre 900mm et 1.000mm par an, tandis que dans les savanes de l'Est les pluies irrégulières sont inférieures à 900mm par an et la saison sèche y dure à peu près quatre mois.

Les tableaux qui vont suivre indiquent le relevé de la pluviométrie et de la température au cours de l'année 1987.

.../...

.../...

.../...

.../...

.../...

Tableau I : Données pluviométriques dans la Préfecture de KIBUNGO.

STATIONS	Données	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
1. KIBUNGO	-Pluie en mm	135,9	17,9	1323	2028	525	39	-	0,3	1041	1350	2263	400	9.123,1
	-Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	14	11	22	21	16	1	:	1	14	18	23	7	148
2. GAHORORO	-Pluie en mm	142,6	33,9	1559	1960	623	218	-	-	1560	960	263,7	29,8	7.350
	-Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	11	5	14	14	9	3	:	2	8	7	18	2	93
3. BARE	-Pluie en mm	88,8	41,3	1162	1344	720	3,2	-	7,5	58,9	119,7	159,7	-	3.705,1
	-Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	9	4	13	9	10	1	:	3	6	12	14	:	81
4. MPANGA	-Pluie en mm	109,5	13,2	81,2	842	496	-	-	9,0	297	896	95,8	24,8	2.864,5
	-Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	9	2	8	10	9	:	:	3	10	10	16	3	80
5. BAHUNDA	-Pluie en mm	589	795	1966	1259	1193	241	-	152	1084	542	1287	0,7	9.108,7
	-Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	5	2	7	4	9	2	:	2	9	7	12	1	60
6. RUKIRA	-Pluie en mm	1581	200	1040	1010	792	-	-	-	270	1360	2865	-	9.118
	-Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	13	4	10	11	8	:	:	:	3	16	14	:	79

Données pluviométriques dans la Préfecture de KIBUNGO (suite).

STATIONS	Données	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
7. RWAMAGANA:	-Pluie en mm	77,9	412	1265	1517	1260	422	-	392	1175	851	1389	267	9.027,9
	: -Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	12	6	15	18	19	4	:	5	13	15	16	9	132
8. RWINKWAVU:	-Pluie en mm	1849	345	1680	1074	1567	570	-	25	370	465	965	265	9.173
	: -Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	9	4	7	8	10	3	:	1	2	8	6	3	61
9. ZAZA	-Pluie en mm	950	449	1952	1091	821	268	-	-	851	1356	1112	298	9.148
	: -Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	6	7	13	11	9	3	:	:	8	8	8	4	77
10. NYARUBUYE:	-Pluie en mm	485	302	1014	1279	556	15,6	-	3,1	1745	419	1366	357	7.541,7
	: -Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	12	4	7	9	8	2	:	1	10	6	12	6	77
11. RUKUMBELI:	-Pluie en mm	77,7	81,0	1149	1761	1628	-	-	-	802	814	2319	-	8.631,7
	: -Nombre de jrs	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	: de pluies	11	12	11	18	12	:	:	:	9	12	17	:	102

Source : Service Météo KIBUNGO.

.../...

Tableau II : Relevé de la température au chef-lieu de la Préfecture.

Mois	: Janvier	: Février	: Mars	: Avril	: Mai	: Juin	: Juillet	: Août	: Septembre	: Octobre	: Novembre	: Décembre
Température maximale	: 23,8	: 25,5	: 27,1	: 24,7	: 24,4	: 25,1	: 27,1	: 27,2	: 26,8	: 26,1	: 24,1	: 25,8
Température minimale	: 16,7	: 15,5	: 16,3	: 16,3	: 16,4	: 16,2	: 16,5	: 17,1	: 16,6	: 16,3	: 16,6	: 16,6
Ecart	: 7,1	: 10	: 10,8	: 8,4	: 8,0	: 8,9	: 10,6	: 10,1	: 10,2	: 9,8	: 7,5	: 9,2

Source : Service Météo KIBUNGO.

N.B. : - La température est exprimée en degrés Celsius

- Température maximale : celle relevée au courant de l'après-midi (14h)
- Température minimale : celle relevée dans la matinée (7h)

Les données sur la pluviométrie énoncées au tableau I proviennent des stations météorologiques des différents coins de la Préfecture tandis que les données sur la température proviennent du chef-lieu de la Préfecture; les données pour d'autres régions n'ayant pas pu être disponibles.

.../...

### 1.1.3. Relief.

Dans son ensemble la Préfecture de KIBUNGO n'est pas montagneuse. Elle est en général caractérisée par des collines d'une part à larges sommets couverts de bons sols humifères, et d'autre part rocheuses sur les sommets avec des affleurements. Le relief se différencie au fur et mesure que l'on s'éloigne du centre vers la périphérie.

A l'Ouest, on a une région de plateaux d'une altitude variant entre 1.500 et 1.625m. Le Sud-Est a un relief nuancé variant entre 1.400 et 1.700m d'altitude. Dans le plateau de l'Est, l'altitude moyenne de la région est de 1.500m. Les savanes de l'Est ont une altitude variant de 1.250m à 1.500m.

### 1.1.4. Réseau hydrographique.

La circonscription géographique de la Préfecture de KIBUNGO est drainée et arrosée par deux réseaux :

1° La rivière AKAGERA qui sépare du RWANDA le BURUNDI au Sud et la TANZANIE à l'Est.

2° De nombreux lacs intérieurs :

2°.1. Lac MUHAZI : d'une superficie de 3.410 ha, il est réparti sur trois Préfectures : KIGALI-DYUBA-KIBUNGO. Ce lac a une profondeur moyenne de 14m. A l'est de ce lac, certaines vallées abritent des rivières qui l'alimentent.

2°.2. Lac SAKE : situé dans la Commune qui porte son nom, ce lac a une superficie de 1.430 ha. Dans ses environs, on rencontre d'autres lacs tels que BILIRA, RWERU.

2°.3. Lac MUGESERA : Ce lac sépare les Communes SAKE, MUGESERA, RUTONDE (KIBUNGO) et BICUMBI (KIGALI). Il est très poissonneux avec une grande variété de poissons et couvre une superficie de 3.920 ha. Malgré cette potentialité, celui-ci n'est pas exploité rationnellement.

2°.4. Lacs de l'AKAGERA : A l'Est de la Préfecture, on y trouve des lacs appelés "Lacs de l'AKAGERA". Ces lacs sont les suivants : IHEMA, RWAMPANGA, RWEHIKAMA, NASHO, KIVULIBA et HAGO.

Des nappes souterraines en communication avec des rivières constituent potentiellement une réserve importante d'eau susceptible d'être relevée jusqu'à la surface du sol par des barrages souterrains dont les eaux recueillies en amont formeraient des rivières non sans importance en débit. Néanmoins, les sources d'eau sont localisées dans les marais, ce qui pose un problème commun dans toute la Préfecture car un grand nombre de la population habitant les flancs ou les sommets des grands plateaux effectue un long trajet à la recherche de l'eau.

La partie Nord-Est vers l'intérieur de la Préfecture est pratiquement dépourvue d'eau. On n'y trouve que quelques marais.

#### 1.1.5. Sol.

On y rencontre des ferrasols humifères, graveleux sur grenaille latéritique. C'est la plus grande association de la région puisqu'elle embrasse toute la région naturelle du BUGANZA Nord et Sud (région du Lac MUHAZI) et s'étend vers KIBUNGA en Commune BIRINGA et ses environs jusqu'à quelques kilomètres de la frontière avec le BURUNDI (vers Commune SAKE).

Au Nord, les sommets des plateaux non érodés sont généralement fertiles. Dans les zones de basse altitude, les sols sont parfois graveleux et humifères tandis que sur les collines se distingue une prédominance des sols calcaires. Les fonds des vallées sont occupés par d'excellents sols de colluvions souvent couverts d'hydrosols.

Au Sud, les sols ferreux et rocheux se rencontrent sur les basses et hautes collines. La plupart de ces collines sont presque nues. Outre cela, on remarque des sols humifères et argileux dans les marais et des sols plutôt sablonneux dans la cuvette de l'AKAGERA.

#### 1.1.6. Végétation.

Elle varie évidemment avec l'altitude mais force est de constater qu'elle est constituée de savane par excellence. Il s'agit d'arbrisseaux épineux du genre acacias.

La végétation naturelle a disparu dans certaines Communes car les peuplements humains très denses ont entraîné, pour la majeure partie, une diminution progressive des formations végétales. En l'occurrence ils ont aménagé des cultures, des pâturages, des reboisements qui couvrent la plus grande partie de la Préfecture. L'essence exotique est surtout dominée par les types suivants : eucalyptus, cyprès, gréviléa, pinus....

Seul le Parc National de l'AKAGERA continue à garder la végétation ou la flore naturelle, mais celle-ci est aussi menacée de temps en temps par des feux perpétrés par les braconniers et les paysans des alentours.

#### 1.1.7. Aspects saisonniers.

Les saisons sont réparties sur quatre périodes au cours de chaque année, comme partout au RWANDA.

- a) Une petite saison de pluie : Septembre-Décembre;
- b) Une petite saison sèche : Décembre-Février;
- c) Une grande saison de pluie : Février-Mai;
- d) Une grande saison sèche : Juin-Septembre.

.../...

a) La petite saison de pluies.

Elle est connue au RWANDA sous le nom de "UMUHINDO" et s'étend de mi-Septembre à la mi-Décembre. Les pluies sont assez fréquentes et suffisantes pour apporter environ 30,6% des précipitations moyennes annuelles. L'humidité de l'air est forte de telle sorte que quand le ciel se dégage après une forte pluie de soirée, le refroidissement nocturne favorise la formation de brouillard matinal surtout dans les vallées. C'est l'époque de semis des premières cultures de haricots, pois, maïs et sorgho ainsi que de la patate douce et de la pomme de terre dans les vallées.

b) La petite saison sèche.

Connue au RWANDA sous le nom de "URUGARYI", elle débute à la mi-Décembre quand la pluie se fait rare et finit vers la fin Février. Comme travaux agricoles au cours de cette période, on retiendra la récolte de haricots, petits pois, de maïs et de pomme de terre, semés quatre mois plus tôt. On procède en même temps à la préparation des champs et au semis de sorgho (Janvier) et au sarclage de la même culture en moyenne altitude (semis de Décembre).

c) La grande saison de pluies.

Appelée "ITUMBA" au RWANDA, elle commence vers la fin de la deuxième quinzaine de Février et se prolonge jusqu'à la fin de Mai. Les rapports hydriques sont très importants sur toute l'étendue, environ 37% des précipitations annuelles.

Les travaux agricoles sont surtout concentrés au mois de Mars. On procède au semis de nouvelles cultures tels que le haricot, le petit pois, le maïs, la patate douce et la pomme de terre.

d) La grande saison sèche.

Dénommée "ICYI" par les Rwandais, elle s'étend sur la période de Juin-Septembre. C'est à cette époque de l'année qu'on procède à la plupart des récoltes notamment sorgho, maïs, haricots et tant d'autres cultures. Cependant, l'abondance relative des récoltes à cette époque de l'année ne doit pas nous faire perdre de vue qu'une perturbation pluviométrique durant les saisons antérieures, peut être à l'origine de pénuries de denrées alimentaires ou même de disettes.

.../...

### 1.1.8. Faune.

La Préfecture de KIBUNGO comprend une partie du Parc National de l'AKAGERA d'une superficie de 910 Km<sup>2</sup>.

Il est difficile de préciser le nombre d'animaux se trouvant sur ce territoire parce qu'ils se déplacent perpétuellement d'une région à l'autre à la recherche de la nourriture et de l'eau ou traversent l'AKAGERA pour rejoindre la TANZANIE. Quelquefois, surtout dans la grande saison sèche, plusieurs espèces d'animaux meurent suite au feu perpétré par les braconniers. Les espèces recensées sont surtout les herbivores. On trouve ainsi les Impala en grand nombre, les Buffles, les Zèbres, les Hippopotames, les Gazelles, les Singes, les Antilopes Okapi, Topi, les Cercopithèques, etc... On rencontre aussi les carnivores tels des Lions, des Léopards, des Servals, des Chacals, des Civettes, des Chats sauvages, etc... On y recense également plus de 300 espèces d'Oiseaux : les Charognes, les Ibis, les Aigles, les Eperviers et d'autres petits oiseaux.

### 1.2. ASPECTS INSTITUTIONNELS.

#### 1.2.1. Organisation administrative.

La Préfecture de KIBUNGO comprend 11 Communes divisées successivement en 120 Secteurs et en 695 Cellules du M.R.N.D. résumées dans le tableau ci-après :

Tableau III : Entités administratives.

: N°	: Communes	: Nombre de Secteurs	: Nombre de Cellules	:
: 01	: BIRENGA	: 12	: 59	:
: 02	: RUKIRA	: 10	: 58	:
: 03	: RUSUMO	: 10	: 100	:
: 04	: SAKE	: 13	: 70	:
: 05	: MUGESERA	: 15	: 75	:
: 06	: KIGARAMA	: 11	: 66	:
: 07	: KABARONDO	: 12	: 60	:
: 08	: KAYONZA	: 8	: 38	:
: 09	: RUTONDE	: 9	: 51	:
: 10	: MUHAZI	: 12	: 66	:
: 11	: RUKARA	: 8	: 52	:
:	: T O T A L	: 120	: 695	:

La subdivision des Communes en Secteurs ou des Secteurs en Cellules ne se réfère pas seulement à leur superficie. Elle tient également en compte des aspects de relief et de densité de la population de façon qu'on peut avoir des Communes très étendues telle que RUSUMO qui ont un nombre de Secteurs inférieur à celui de BIRENGA, SAKE, MUGESERA, KABARONDO et MUHAZI d'une superficie moindre.

### 1.1.8. Faune.

La Préfecture de KIBUNGO comprend une partie du Parc National de l'AKAGERA d'une superficie de 910 Km<sup>2</sup>.

Il est difficile de préciser le nombre d'animaux se trouvant sur ce territoire parce qu'ils se déplacent perpétuellement d'une région à l'autre à la recherche de la nourriture et de l'eau ou traversent l'AKAGERA pour rejoindre la TANZANIE. Quelquefois, surtout dans la grande saison sèche, plusieurs espèces d'animaux meurent suite au feu perpétré par les braconniers. Les espèces recensées sont surtout les herbivores. On trouve ainsi les Impala en grand nombre, les Buffles, les Zèbres, les Hippopotames, les Gazelles, les Singes, les Antilopes Okapi, Topi, les Cercopithèques, etc... On rencontre aussi les carnivores tels des Lions, des Léopards, des Servals, des Chacals, des Civettes, des Chats sauvages, etc... On y recense également plus de 300 espèces d'Oiseaux : les Charognes, les Ibis, les Aigles, les Eperviers et d'autres petits oiseaux.

### 1.2. ASPECTS INSTITUTIONNELS.

#### 1.2.1. Organisation administrative.

La Préfecture de KIBUNGO comprend 11 Communes divisées successivement en 120 Secteurs et en 695 Cellules du M.R.N.D. résumées dans le tableau ci-après :

Tableau III : Entités administratives.

: N°	: Communes	: Nombre de Secteurs	: Nombre de Cellules	:
: 01	: BIRENGA	: 12	: 59	:
: 02	: RUKIRA	: 10	: 58	:
: 03	: RUSUMO	: 10	: 100	:
: 04	: SAKE	: 13	: 70	:
: 05	: MUGESERA	: 15	: 75	:
: 06	: KIGARAMA	: 11	: 66	:
: 07	: KABARONDO	: 12	: 60	:
: 08	: KAYONZA	: 8	: 38	:
: 09	: RUTONDE	: 9	: 51	:
: 10	: MUHAZI	: 12	: 66	:
: 11	: RUKARA	: 8	: 52	:
:	: T O T A L	: 120	: 695	:

La subdivision des Communes en Secteurs ou des Secteurs en Cellules ne se réfère pas seulement à leur superficie. Elle tient également en compte des aspects de relief et de densité de la population de façon qu'on peut avoir des Communes très étendues telle que RUSUMO qui ont un nombre de Secteurs inférieur à celui de BIRENGA, SAKE, MUGESERA, KABARONDO et MUHAZI d'une superficie moindre.

Le Préfet de Préfecture est le Responsable administratif et politique dans la Préfecture où il coordonne les activités de tous les services gouvernementaux. Il préside les organes préfectoraux suivants : le Conseil Préfectoral et la Conférence Préfectorale.

Le Conseil Préfectoral se compose de 12 membres nommés par le Président de la République. Leur mandat est de 3 ans renouvelables. Il se réunit une fois tous les 2 mois en session ordinaire.

La Conférence Préfectorale est composée des Bourgmestres, des Chefs de services dans la Préfecture ainsi que d'un Conseiller par Commune. Au chef-lieu de Préfecture, le Préfet est épaulé actuellement par quatre Sous-Préfets chargés respectivement : des affaires administratives et juridiques, des affaires économiques et techniques, des affaires politiques ainsi que des affaires sociales et culturelles. Tous les services techniques de la Préfecture sont représentés chacun par un chef de service nommé par le Ministère de tutelle et dépendant administrativement du Préfet de Préfecture.

La Préfecture de KIBUNGO comprend deux Sous-Préfectures administrées chacune par un Sous-Préfet. Les noms de ces deux Sous-Préfectures figurent dans le tableau ci-dessous et comprennent les Communes indiquées en regard de leurs noms.

Tableau IV : Sous-Préfectures en place.

: Nom de la S/Préfecture :	Communes :	Siège administratif :
: 1. RWANAGANA	: - KAYONZA	:
:	: - RUTONDE	: RUTONDE
:	: - MUHAZI	:
:	: - RUKARA	:
: 2. KIREHE	: - RUKIRA	:
:	: - RUSUMO	: RUSUMO

Les Communes BIRENGA, SAKE, MUGESERA, KIGARAMA et KABARONDO ne sont incluses dans aucune Sous-Préfecture et dépendent directement de l'administration préfectorale. Le Congrès Préfectoral tenu en 1984 a sollicité la création de deux nouvelles Sous-Préfectures encadrant quatre Communes comme l'indique le tableau suivant :

Tableau V : Sous-Préfectures projetées.

: Nom de la S/Préfecture :	Communes du ressort :	Commune :	Lieu :
: 1. NSHILI	: - SAKE	: SAKE	: NSHILI
:	: - MUGESERA	:	:
: 2. REMERA	: - KIGARAMA	: KIGARAMA	: MUHULIRE
:	: - KABARONDO	:	:

La Commune BIRENGA, Commune abritant le chef-lieu de la Préfecture serait ainsi la seule à ne pas être incluse dans une Sous-Préfecture.

Le Préfet de Préfecture est le Responsable administratif et politique dans la Préfecture où il coordonne les activités de tous les services gouvernementaux. Il préside les organes préfectoraux suivants : le Conseil Préfectoral et la Conférence Préfectorale.

Le Conseil Préfectoral se compose de 12 membres nommés par le Président de la République. Leur mandat est de 3 ans renouvelables. Il se réunit une fois tous les 2 mois en session ordinaire.

La Conférence Préfectorale est composée des Bourgmestres, des Chefs de services dans la Préfecture ainsi que d'un Conseiller par Commune. Au chef-lieu de Préfecture, le Préfet est épaulé actuellement par quatre Sous-Préfets chargés respectivement : des affaires administratives et juridiques, des affaires économiques et techniques, des affaires politiques ainsi que des affaires sociales et culturelles. Tous les services techniques de la Préfecture sont représentés chacun par un chef de service nommé par le Ministère de tutelle et dépendant administrativement du Préfet de Préfecture.

La Préfecture de KIBUNGO comprend deux Sous-Préfectures administrées chacune par un Sous-Préfet. Les noms de ces deux Sous-Préfectures figurent dans le tableau ci-dessous et comprennent les Communes indiquées en regard de leurs noms.

Tableau IV : Sous-Préfectures en place.

: Nom de la S/Préfecture :	Communes :	Siège administratif :
: 1. RWANAGANA	: - KAYONZA	:
:	: - RUTONDE	: RUTONDE
:	: - MUHAZI	:
:	: - RUKARA	:
: 2. KIREHE	: - RUKIRA	:
:	: - RUSUMO	: RUSUMO

Les Communes BIRENGA, SAKE, MUGESERA, KIGARAMA et KABARONDO ne sont incluses dans aucune Sous-Préfecture et dépendent directement de l'administration préfectorale. Le Congrès Préfectoral tenu en 1984 a sollicité la création de deux nouvelles Sous-Préfectures encadrant quatre Communes comme l'indique le tableau suivant :

Tableau V : Sous-Préfectures projetées.

: Nom de la S/Préfecture :	Communes du ressort :	Commune :	Lieu :
: 1. NSHILI	: - SAKE	: SAKE	: NSHILI
:	: - MUGESERA	:	:
: 2. REMERA	: - KIGARAMA	: KIGARAMA	: MUHULIRE
:	: - KABARONDO	:	:

La Commune BIRENGA, Commune abritant le chef-lieu de la Préfecture serait ainsi la seule à ne pas être incluse dans une Sous-Préfecture.

a) Les organes communaux.

Toutes les Communes sont placées chacune sous l'autorité politique et administrative d'un Bourgmestre nommé par le Président de la République. Dans ses travaux, celui-ci est assisté de Conseillers Communaux élus au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. Il existe également deux organes techniques dont le rôle est d'aider le Bourgmestre dans la conception de projets et dans la sensibilisation de la population en matière de développement. Ces organes sont la Commission technique et le Conseil Communal de développement. En dépit de cette structure le Bourgmestre est appelé à exécuter un programme chargé et ce dans des domaines variés. Pour sa bonne marche la Commune devrait être dotée d'un personnel compétent. Ainsi la formule d'affecter dans les Communes des Fonctionnaires Assistants du Bourgmestre devra être généralisée dans toutes les Communes. Pour le moment, seules les Communes RUSUMO, MUGESERA, KIGARAMA et RUTONDE en Préfecture de KIBUNGO disposent chacune d'un Fonctionnaire Assistant du Bourgmestre.

b) Les Secteurs administratifs et les Cellules.

La Commune est subdivisée en Secteurs ayant chacun à sa tête un Conseiller Communal. Celui-ci est élu par la population de son Secteur. En évaluant le travail politico-administratif demandé aux Conseillers Communaux, il est regrettable de constater que leur niveau de formation intellectuelle est insuffisant. Le niveau moyen est du cycle primaire pour la majorité.

1.2.2. Organisation politique.

Le Préfet est le Responsable du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, en abrégé M.R.N.D., dans la Préfecture. C'est lui qui préside les séances des deux organes du M.R.N.D. à savoir le Congrès Préfectoral et le Comité Préfectoral.

Le Congrès Préfectoral est formé des :

- Membres du Comité Préfectoral;
- Membres de la Conférence Préfectorale;
- Membres des Comités Communaux;
- Responsables des Organisations Intégrées au M.R.N.D. au niveau préfectoral.
- Conseillers Communaux.

Le Congrès Préfectoral se réunit en assemblée ordinaire une fois par an. Il examine toutes les questions que lui soumet le Comité Préfectoral et se prononce sur le bilan annuel des réalisations et de l'évolution des activités du M.R.N.D. dans la Préfecture sur le plan politique, économique, social et culturel.

Le Comité Préfectoral est l'organe exécutif du Congrès Préfectoral.

Sont membres du Comité Préfectoral :

- Le Responsable du Mouvement dans la Préfecture;
- Les Membres du Conseil Préfectoral;
- Les personnalités élues par le Congrès Préfectoral pour un mandat de 5 ans renouvelable dont le nombre est égal à celui des membres du Conseil Préfectoral.

Le Comité Préfectoral se réunit au moins une fois tous les quatre mois en session ordinaire.

b) Les organes communaux du M.R.N.D.

Le Bourgmestre est le Responsable du M.R.N.D. dans la Commune. C'est à lui qu'il revient de présider des réunions des deux organes du M.R.N.D. dans la Commune à savoir :

- Le Congrès Communal;
- Le Comité Communal.

Le Congrès Communal est composé de :

- Les membres du Comité Communal;
- Les responsables des Comités de Secteur;
- Les responsables des Comités de Cellules;
- Les responsables des organisations intégrées au M.R.N.D. au niveau communal;
- Les Chefs de services dans la Commune.

Le Congrès Communal se réunit une fois tous les six mois.

Le Comité Communal est l'organe exécutif du Congrès Communal.

Il comprend :

- Le Responsable du Mouvement dans la Commune;
- Les membres de la Commission Technique;
- Les personnes élues par le Congrès Communal pour un mandat de 5 ans renouvelable et dont le nombre est égal à celui des membres de la Commission Technique.

Le Comité Communal se réunit une fois tous les quatre mois.

Les organes communaux du M.R.N.D. s'étendent jusqu'à la Cellule en passant par le Secteur.

Les organes du M.R.N.D. au niveau des Secteurs Communaux sont l'Assemblée de Secteur et le Comité de Cellule.

Le responsable du Mouvement dans le Secteur est le Conseiller Communal.

Les organes du M.R.N.D. dans la Cellule sont l'Assemblée de Cellule et le Comité de Cellule.

Le responsable du Mouvement dans la Cellule est le responsable du Comité de Cellule. Chaque Cellule est supervisée par un Comité de cinq membres dont un responsable de Cellule. Chaque colline ou chaque quartier de ville comptant au moins cinquante familles constitue une Cellule ordinaire.

c) Les Cellules Spécialisées.

Chaque service public, chaque établissement d'enseignement ou entreprise privée comportant au moins trente personnes constitue une Cellule Spécialisée. En principe, nul ne peut faire partie de plus d'une Cellule. L'employeur, le travailleur ou l'agent de l'Etat est inscrit dans la Cellule du centre d'activité de l'établissement dans lequel il travaille.

Il existe en Préfecture de KIBUNGO des Cellules Spécialisées qui sont :

Tableau VI : Cellules des Services Publics et Privés.

<u>Commune</u>	<u>: Cellules des Services Publics</u>	<u>: Cellules des Services Privés</u>
BIRENGA	: 1) Cellule de la Préfecture KIBUNGO : 2) Cellule du Projet BGM/GISAKA : 3) Cellule de l'Hôpital KIBUNGO	: : - :
MUGESERA	: 1) Cellule du Groupe Scolaire de ZAZA : 2) Cellule de l'Ecole Normale Primaire Filles de ZAZA : 3) Cellule Papeteries du RWANDA de ZAZA.	: 1) Cellule du Petit Séminaire de ZAZA. : :
KIGARAMA	: 1) Cellule de l'Ecole Normale Technique de KABARE : 2) Cellule du Centre de Formation des Jeunes de KIRWA	: : - :
RUKARA	: 1) Cellule de l'Ecole des Lettres de GAHINI	: 1) Cellule de l'Hôpital GAHINI.
MUHAZI	: 1) Cellule du Sanatorium GISHALI	: -
RUTONDE	: 1) Cellule de la S/Préfecture RWAMAGANA. : 2) Cellule de l'Ecole d'Infirmières de RWAMAGANA. : 3) Cellule de l'Ecole d'Economie et Commerce de RWAMAGANA. : 4) Cellule de l'Hôpital RWAMAGANA	: 1) Cellule de l'Economat Général RWAMAGANA. : : :
RUSUMO	: 1) Cellule de la Station d'Elevage RUSUMO.	: 1) Cellule de la Rwandaise Ranch MPANGA.
KAYONZA	: 1) Cellule de l'Hôpital RWINKWAVU : 2) Cellule de la Pêcherie IHEMA : 3) Cellule du MINIMART RWINKWAVU	: 1) Cellule de l'Hôtel AKAGIERA : :

Cellules des Forces Armées.

- Cellule du Bataillon Commando HUYE - (BIRENGA);
- Cellule Bataillon Commando HUYE Femmes - (BIRENGA);
- Cellule Groupement KIBUNGO à RWAMAGANA - (RUTONDE).

1.2.3. Jumelage - Coopération.

Le jumelage a pour but de promouvoir la coopération entres Communes, villes et provinces dans tous les domaines notamment économique, social et culturel. Cette forme de coopération est récente au RWANDA.

En effet, bien que plusieurs Communes aient introduit des demandes de jumelage, soit par voie diplomatique, soit par le canal du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ou encore par des personnes interposées, le nombre des Communes jumelées est encore limité même s'il faut se féliciter des progrès déjà réalisés. Toutefois, le Gouvernement Rwandais est bel et bien déterminé à promouvoir cette forme de coopération et invite les responsables à tous les niveaux à oeuvrer à sa réussite.

Les tableaux qui suivent montrent l'état actuel du jumelage entre les Communes de la Préfecture de KIBUNGO et celles des pays étrangers :

Tableau VII : Les Communes dont le jumelage est effectif.

COMMUNE DE LA PREFECTURE KIBUNGO	COMMUNE, VILLE, PROVINCE OU LOCALITE ETRANGERE	PAYS	OBSERVATIONS
MUGESERA	Préfecture de WESTERWALD	Rhénanie- Palatinat, Etat de la R.F.A.	Le jumelage-coopération est concrétisé par l'échange de correspondance et le Bourgmestre de MUGESERA a déjà rendu une visite à son partenaire. Comme réalisations, un montant de 27.000 DM a été accordé par cette Province pour la transfor- mation du Dispensaire de NYANGE en Centre de Santé.

Tableau VIII : Les Communes en voie de jumelage.

COMMUNES DE LA PREFECTURE KIBUNGO	COMMUNES, VILLE, PROVINCE OU LOCA- LITE ETRANGERE	PAYS	OBSERVATIONS
1. RUSUMO	Landkreis Mainz- Bingen/Préfecture de la région de Mayence et Capi- tale du Land de Rhénanie-Palatinat	Rhénanie- Palatinat, Etat de la R.F.A.	En 1988, il sera possible d'officialiser les relations de jumelage. Un montant de 20.000 DM (environ 880.000 FRW) a été accordé à la Commune par cette S/Préfecture pour le financement de petits projets de développe- ment (adduction d'eau, écoles...).

---

2. KIGARAMA : Ville de : Rhénanie- : Un montant d'environ 40.000 DM  
: Birkenfeld : Palatinat, : (plus de 1.600.000 FRW) a été  
: : Etat de R.F.A. : promis par cette ville. Il sera  
: : : transféré sur le compte de la Commune  
: : : de KIGARAMA. Souhaitant promouvoir  
: : : le jumelage scolaire, les autorités  
: : : de Birkenfeld on demandé un dossier  
: : : sur les écoles de cette Commune  
: : : (note de présentation, autorités  
: : : scolaires, statistiques...).

---

A part cela, soulignons que les Communes MUHAZI et SAKE ont sur leurs territoires des projets financés par la Rhénanie-Palatinat comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau IX : Projets financés par la Rhénanie-Palatinat.

---

Commune	Organisation du Partenaire	Réalisations
1. MUHAZI	-Aide alimentaire mondiale en relation avec divers groupes d'action. -Don du personnel du Ministère de l'Intérieur. Commune HAMM	-Coopération de production de sisal à MUHAZI. -Projet de construction d'un Centre de Santé. -Deux puits à eau dans les Secteurs MURAMBI et NYAGATOVU.
2. SAKE	-Diocèse de Mayence et le KAB -Le Gouvernement de Rhénanie-Palatinat.	-Transformation du Centre de Santé de JARAMA en Hôpital Rural. -Equipement de cet Hôpital.

---

Au sujet du jumelage-écoles, le Groupe Scolaire de KAZA en Commune MUGESERA a déjà établi des contacts avec l'Ecole de Formation Professionnelle à MONTABOUR en Rhénanie-Palatinat.

.../...

II. APPAREIL SOCIAL.

2.1. POPULATION.

2.1.1. Données démographiques.

Tableau X : Densité de la population par Commune.

Commune	Superficie en Km <sup>2</sup>	Population	Densité au Km <sup>2</sup>
1. BIRENGA	263,6	42.119	160
2. RUKIRA	253,2	34.974	139
3. RUSUMO	788,8	59.516	76
4. SAKE	146,1	39.357	270
5. MUGESERA	144,1	45.538	317
6. KIGARAMA	273,3	38.900	143
7. KABARONDO	160,30	30.508	191
8. KAYONZA	190	25.159	133
9. RUTONDE	93,7	30.561	327
10. MUHAZI	91,6	37.486	410
11. RUKARA	261,9	34.797	133
<b>T O T A L</b>	<b>2.666,6</b>	<b>419.915</b>	<b>158</b>

N.B. : - Pour la première colonne, il s'agit des superficies de terres cultivables

- La densité est arrondie, par excès, à l'unité.

.../...

Tableau XI : Répartition de la population par âges au 31 décembre 1987

Commune:	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	SAKE	MUGESERA	KIGARAMA	KABARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MUHAZI	RUKARA	TOTAL
Age	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
-1 an	: 1.128	: 600	: 1.736	: 4.214	: 870	: 388	: 734	: 536	: 587	: 1.158	: 873	: 12.824
1	: 642	: 729	: 1.844	: 1.716	: 1.555	: 510	: 967	: 564	: 868	: 1.181	: 754	: 11.330
2	: 280	: 780	: 1.788	: 1.006	: 1.584	: 685	: 657	: 442	: 740	: 1.255	: 1.026	: 10.243
3	: 1.292	: 428	: 2.261	: 1.365	: 1.025	: 770	: 1.120	: 345	: 697	: 1.078	: 1.162	: 11.543
4	: 966	: 318	: 2.576	: 996	: 940	: 1.223	: 1.143	: 412	: 887	: 1.215	: 809	: 11.485
5	: 2.038	: 308	: 1.841	: 690	: 1.363	: 1.011	: 1.105	: 397	: 843	: 1.178	: 507	: 11.281
6	: 533	: 375	: 1.918	: 594	: 1.423	: 1.032	: 829	: 314	: 810	: 702	: 483	: 9.013
7	: 1.284	: 2.163	: 1.769	: 955	: 1.303	: 1.339	: 755	: 374	: 684	: 748	: 794	: 12.168
8	: 597	: 2.496	: 1.676	: 830	: 1.371	: 1.237	: 413	: 337	: 761	: 885	: 724	: 11.327
9	: 578	: 983	: 1.257	: 759	: 1.845	: 1.190	: 557	: 374	: 658	: 770	: 422	: 9.393
10	: 1.292	: 473	: 1.666	: 624	: 1.475	: 1.125	: 422	: 413	: 733	: 690	: 345	: 9.258
11	: 481	: 345	: 1.561	: 593	: 811	: 1.163	: 355	: 552	: 612	: 816	: 599	: 7.888
12	: 458	: 170	: 1.408	: 622	: 463	: 1.303	: 317	: 558	: 764	: 757	: 507	: 7.327
13	: 397	: 695	: 1.099	: 773	: 1.403	: 1.191	: 407	: 547	: 734	: 856	: 643	: 8.745
14	: 228	: 829	: 1.471	: 769	: 419	: 800	: 466	: 541	: 753	: 969	: 665	: 8.210
15	: 540	: 870	: 1.339	: 804	: 753	: 796	: 468	: 441	: 536	: 775	: 1.071	: 8.393
16	: 369	: 771	: 1.298	: 929	: 674	: 562	: 512	: 431	: 649	: 879	: 646	: 7.720
17	: 344	: 786	: 1.282	: 775	: 738	: 307	: 610	: 419	: 573	: 1.066	: 502	: 7.402
18	: 349	: 495	: 1.186	: 825	: 1.070	: 361	: 307	: 437	: 608	: 960	: 525	: 7.123

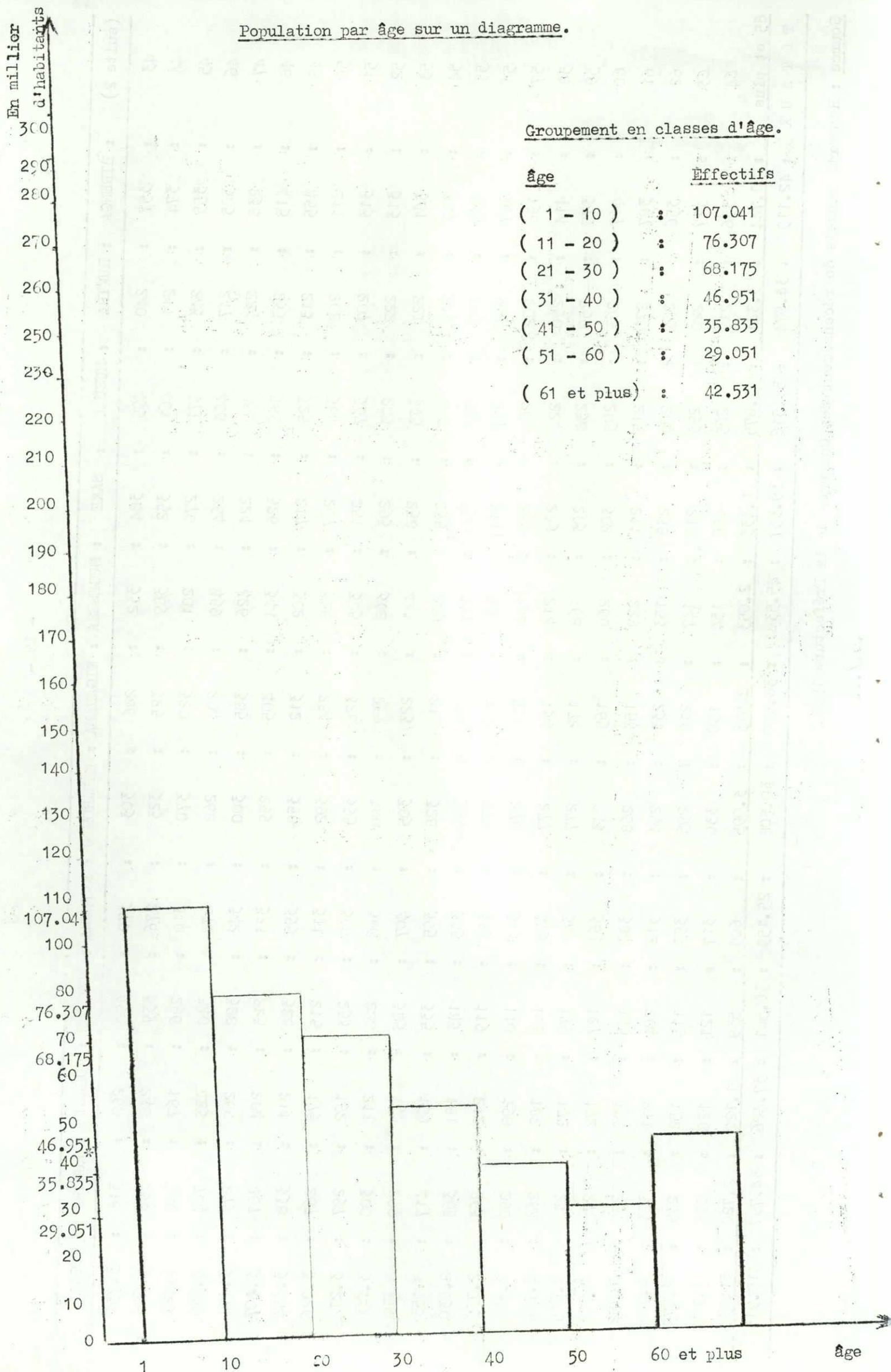
.../...

(suite 1)	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	SAKE	MUGESERA	KIGARAMA	KADARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MUHAZI	RUKARA	TOTAL
19	371	445	1.042	755	878	535	244	423	694	1.017	508	6.912
20	385	500	1.032	703	814	460	277	338	747	843	488	6.587
21	766	439	983	641	781	751	325	418	545	810	496	6.955
22	878	747	936	703	807	708	350	368	486	803	558	7.344
23	502	739	916	817	888	970	396	416	546	940	481	7.611
24	399	730	985	371	1.000	649	433	384	547	883	607	6.988
25	389	719	846	603	734	858	450	370	414	813	499	6.695
26	568	697	1.075	510	845	762	369	347	512	820	620	7.125
27	338	655	757	412	780	677	357	422	570	866	498	6.332
28	343	635	901	476	972	720	386	368	480	910	547	6.738
29	397	627	828	519	1.017	712	494	396	438	511	457	6.396
30	308	627	685	506	739	712	360	418	522	324	590	5.991
31	235	608	723	479	839	633	340	316	540	444	484	5.641
32	350	408	608	461	724	678	275	296	449	375	452	5.076
33	299	330	746	433	743	551	304	316	465	445	383	5.015
34	377	329	674	389	573	580	337	310	525	451	430	4.975
35	370	307	673	427	448	570	406	307	531	398	747	5.184
36	377	319	603	431	522	375	284	324	371	342	384	4.332
37	377	360	697	311	408	417	294	322	417	389	344	4.366
38	327	326	586	337	489	319	303	364	546	350	365	4.312
39	372	306	485	350	390	335	354	313	367	276	424	3.972
40	292	287	529	341	335	377	401	365	375	212	564	4.078
41	393	304	459	376	335	286	261	325	199	275	398	3.611
42	292	288	503	386	325	406	280	393	249	248	385	3.755

(suite 2)	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMU	SAKE	MUGESERA	KIGARAMA	KABARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MUHAZI	RUKARA	TOTAL
43	357	240	499	384	332	286	303	370	394	268	318	3.751
44	374	211	461	352	389	325	323	276	339	248	398	3.696
45	355	243	471	270	281	320	370	310	296	167	340	3.423
46	385	247	466	264	459	204	268	278	340	423	704	4.038
47	238	224	459	224	426	385	300	342	328	269	279	3.474
48	415	233	366	326	344	405	299	323	225	204	267	3.407
49	455	213	325	217	302	312	358	395	328	211	338	3.454
50	411	208	364	267	328	284	392	311	215	179	267	3.226
51	313	207	367	251	305	326	395	308	253	192	297	3.211
52	313	222	283	293	308	259	300	306	228	211	300	3.023
53	361	221	375	258	441	223	305	407	305	143	299	3.339
54	337	210	269	235	249	210	328	395	335	168	417	3.153
55	285	211	363	190	117	191	399	385	143	181	365	2.830
56	367	221	217	211	276	120	394	339	119	212	263	2.739
57	196	202	264	255	132	240	270	313	118	198	298	2.586
58	414	290	224	283	214	134	277	375	103	182	264	2.760
59	375	250	238	203	168	172	277	343	179	172	238	2.615
60	417	263	205	302	260	165	243	364	127	172	274	2.792
61	387	271	215	211	229	153	268	384	145	198	291	2.752
62	356	253	204	238	153	233	294	312	204	211	323	2.781
63	327	228	293	218	147	216	295	353	115	152	235	2.579
64	336	219	265	896	154	190	330	317	121	120	236	3.184
65 et plus	10.744	3.341	3.075	1.433	2.053	2.513	3.095	600	539	1.122	2.720	31.235
T O T A U X	42.119	34.974	59.516	39.357	45.538	38.900	30.508	25.159	30.561	37.486	34.797	418.915

Source : Rapports annuels de recensement des Communes de la Préfecture 1987.

.../...

Population par âge sur un diagramme.

N.B. : \* 42.531

Commentaire :

Le regroupement en classes d'âge ainsi que le diagramme qui en résulte montrent que la population de KIBUNGO est encore jeune. En effet, quand on examine le regroupement en classe d'âge on remarque ce qui suit :

- Plus de 60% de la population soit 251.523 habitants a un âge compris entre 1 et 30 ans  
418.915

- Seulement 10,15% de la population soit 42.531 habitants a un âge supérieur à 60 ans.  
418.915

Pour ce qui est du diagramme, on remarque que le sommet de la pyramide se trouve dans la classe d'âge de 1 à 10 ans et qu'elle prend une allure de plus en plus descendante au fur et à mesure que l'âge s'accroît. La légère montée accusée au delà de 60 ans est due au fait que l'on a confondu toutes les personnes ayant plus de soixante ans. C'eût été le contraire, l'effectif tendrait de plus en plus vers zéro.

.../...

### 2.1.1.1. Mouvement migratoire.

Les mouvements migratoires ont lieu surtout pour des raisons économiques et sociales. Economiquement, suite à la rareté des terres cultivables dans certaines régions du pays, de nombreuses familles en provenance d'autres Préfectures sont venues s'installer dans les Communes moins peuplées de la Préfecture notamment RUSUMO, RUKIRA, BIRENGA, KAYONZA et KIGARAWA. Ceci entraîne socialement les mouvements de personnes qui viennent ou vont rendre visite aux membres de familles. Toujours sur le plan social, les déplacements de la population sont aussi favorisés par des mariages entre personnes de Communes différentes, voire même des Préfectures différentes. Il y a aussi les déplacements d'une région vers une autre pour des raisons de recherche d'emploi.

Actuellement les déplacements en quête de terres sont rares suite à la diminution des terres inoccupées.

Des mesures destinées à décourager les mouvements migratoires irréguliers et clandestins surtout le long de la frontière Rwando-Tanzanienne, ont été prises.

Les tableaux qui vont suivre montrent les cas d'entrées et de sorties enregistrées au cours de l'année 1987.

.../...

TABLEAU XIII : ENTREES ENREGISTREES AU COURS DE L'ANNEE 1987

	: JANVIER		: FEVRIER		: MARS		: AVRIL		: MAI		: JUIN		: JUILLET		: AOUT		: SEPTEMBRE		: OCTOBRE		: NOVEMBRE		: DECEMBRE		: TOTAL
COMMUNE	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M	: F	: M + F
DIRENGA	: 3	: 1	: -	: 1	: -	: 1	: 87	: 101	: 2	: 5	: 2	: 4	: -	: -	: 10	: 4	: 1	: 1	: 6	: 6	: 1	: 4	: -	: -	: 239
RUKIRA	: 2	: 4	: -	: 1	: 12	: 15	: 4	: 8	: 10	: 10	: -	: -	: -	: -	: 15	: 13	: 4	: 6	: 19	: 20	: 19	: 8	: 1	: 3	: 174
RUSUMO	: 17	: 16	: 12	: 16	: 27	: 21	: 320	: 301	: 533	: 487	: 43	: 52	: 42	: 34	: 114	: 86	: 38	: 31	: 200	: 237	: 89	: 83	: 43	: 35	: 2.956
SAKE	: 3	: -	: 7	: 6	: 14	: 13	: 6	: 7	: 6	: 7	: 6	: 9	: 5	: 6	: 12	: 12	: 18	: 18	: 19	: 17	: 2	: 8	: 3	: 5	: 210
MUGESERA	: -	: -	: 6	: 11	: 2	: 1	: -	: -	: -	: -	: 1	: 4	: 8	: 17	: -	: 1	: -	: -	: 2	: 2	: 1	: 6	: -	: -	: 62
KIGARAMA	: 4	: 7	: 6	: 5	: 3	: 11	: 12	: 16	: 4	: 13	: 1	: 8	: 11	: 17	: 11	: 17	: 9	: 8	: 6	: 6	: 2	: 3	: -	: -	: 180
KABARONDO	: 2	: 3	: 1	: -	: 3	: 3	: -	: 1	: 2	: 4	: -	: -	: 4	: 3	: 1	: 2	: 4	: 3	: 4	: 8	: 1	: 4	: -	: -	: 53
KAYONZA	: -	: 4	: 1	: 2	: 1	: 2	: 1	: 1	: -	: 2	: 7	: 13	: 4	: 8	: 15	: 19	: 16	: 15	: 8	: 8	: 3	: 1	: -	: -	: 131
RUTONDE	: -	: -	: -	: -	: 1	: 2	: 3	: 5	: 6	: 6	: -	: 4	: 5	: 9	: 3	: 2	: 4	: 5	: 1	: 4	: -	: 5	: -	: 4	: 69
MUHAZI	: 3	: 11	: 2	: 6	: -	: -	: -	: 16	: -	: -	: -	: 1	: 1	: -	: -	: 2	: 3	: 2	: -	: 1	: 5	: 3	: 4	: 6	: 66
RUKARA	: -	: -	: -	: -	: -	: 1	: 2	: 2	: 6	: 3	: 1	: 2	: 1	: 1	: -	: 1	: 5	: 7	: 6	: 2	: -	: 2	: -	: -	: 42
TOTAL	: 34	: 46	: 35	: 48	: 63	: 69	: 435	: 458	: 570	: 537	: 54	: 84	: 84	: 99	: 170	: 140	: 101	: 100	: 359	: 518	: 128	: 130	: 54	: 54	: 4.182

...//...

Tableau XIII: SORTIES ENREGISTREES AU COURS DE L'ANNEE 1987.

	: JANVIER		: FEVRIER		: MARS		: AVRIL		: MAI		: JUIN		: JUILLET		: AOUT		: SEPTEMBRE		: OCTOBRE		: NOVEMBRE		: DECEMBRE		TOTAL
COMMUNE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M + F
BIRENGA	1	1	6	9	-	2	1	2	-	-	1	1	-	-	8	11	-	1	7	12	43	60	-	-	166
RUKIRA	-	1	-	1	2	1	1	1	-	2	1	-	-	1	-	1	1	-	2	3	-	-	19	56	93
RUSUMO	-	2	-	3	2	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	6	10	-	-	-	-	-	-	26
SAKE	1	2	-	1	1	1	-	-	-	1	-	-	1	3	1	2	-	1	3	5	1	3	1	3	31
MUGESERA	-	-	3	2	2	2	-	-	-	-	-	1	1	7	-	3	2	4	-	-	-	-	-	-	29
KIGARAMA	-	-	1	3	-	-	11	11	3	6	-	-	4	-	14	31	-	14	11	18	-	-	-	-	135
KABARONDO	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3	-	-	2	7	-	2	-	3	1	5	-	-	26
KAYONZA	2	2	5	11	1	3	-	4	-	-	-	1	-	1	10	9	-	-	4	25	-	-	-	-	78
RUTONDE	-	1	-	-	-	2	-	5	2	4	-	6	1	3	2	20	4	17	1	-	5	18	3	12	106
MUHAZI	-	10	12	24	2	1	-	2	-	3	-	2	-	2	2	4	3	2	1	6	7	0	7	6	104
RUKARA	-	4	-	2	2	16	3	6	-	5	-	2	1	-	-	2	-	4	-	-	3	11	-	-	61
TOTAL	4	23	27	56	12	32	16	33	5	21	2	16	8	25	39	90	16	55	29	72	60	105	30	77	855

2.1.1.2 COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION

La population présente une composition ethnique *peu* diversifiée="HUTU " pour la grande majorité(89,5 %),"TUTSI"(9,8 %) et "TWA"(0,7 %). Le tableau suivant montre la distribution de cette population selon l'ethnie et le sexe par division administrative.

Tableau XIV : DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON L'ETHNIE ET LE SEXE AU 31 DECEMBRE 1987.

COMMUNE :	SEXE		ETHNIE						TOTAL	%
	M	F	HUTU		TUTSI		TWA			
:	M	F	M	F	M	F	M	F	:	:
DIRENGA	20.435	21.684	18.969	19.957	1.456	1.724	10	3	42.119	10,03
RUKIRA	17.476	17.498	16.453	16.382	1.023	1.116	-	-	34.974	8,32
SAKE	18.766	20.591	15.696	17.129	3.014	3.408	56	54	39.357	9,37
RUSUNU	30.365	29.151	27.971	26.730	2.385	2.413	9	8	59.516	14,26
MUGESERA	23.106	23.432	19.711	20.906	2.388	2.518	7	8	46.538	11,00
KIGARAMA	19.053	19.847	18.342	19.083	682	735	29	29	38.900	9,26
KABARONDO	14.262	16.246	13.049	14.953	1.170	1.255	43	38	30.508	7,26
KAYONZA	11.789	13.370	10.689	11.968	1.030	1.327	70	75	25.159	5,99
RUTONDE	15.037	15.524	12.570	12.855	2.370	2.556	97	113	30.571	7,27
MUHAZI	18.564	18.922	15.261	15.538	3.246	3.336	57	48	37.486	8,72
RUKARA	16.827	17.970	15.686	16.610	1.169	1.309	72	51	34.797	8,26
TOTAL	205.680	214.235	184.297	192.111	19.933	21.697	450	427	419.915	99,82
%	48,9	51,1	43,0	45,7	4,7	5,1	0,35	0,35	100%	99,82

Source: Rapports annuels de recensement des communes de la Préfecture 1987. Sur le plan peuplement et habitat, il n'y a pas de régionalisation des ethnies. Les gens issus des trois espèces se trouvent mêlés et vivent en symbiose sur les collines des différentes communes.

...//...

### 2.1.2. Mentalités, coutumes et traditions.

La Préfecture de KIBUNGO compte principalement deux régions distinctes quant à la mentalité. Il s'agit de la région du BUGANZA et celle du GISAKA. Rappelons que la première regroupe les Communes KAYONZA, RUTONDE, MUHAZI, RUKARA et que la seconde comprend les Communes BIRENGA, RUKIRA, RUSUMO, SAKE, MUGESERA, KIGARAMA et KABARONDO.

La mentalité du BUGANZA se caractérise historiquement et sociologiquement par un jugement cartésien des choses. Celle du GISAKA avait tendance dans l'ancien temps à l'égoïsme autosuffisant. Actuellement cette distinction est plutôt fictive, les contacts facilités par les moyens de communication ayant plus ou moins rendu semblable le mode de vie et la façon de réagir aux situations.

L'organisation sociale des rwandais s'est toujours caractérisée par une entraide mutuelle, que ce soit dans le bonheur ou dans le malheur. Cela se remarque aussi dans la Préfecture de KIBUNGO. Le système se caractérise surtout par la collaboration dans l'amélioration de l'habitat. Il existe aussi les petites mutualités locales pour résoudre certains problèmes d'ordre pécuniaire. Lors des décès, les voisins viennent soutenir la famille éprouvée. Et quand il s'agit de refouler les actions des bandits ou autres malfaiteurs, les voisins accourent au secours.

S'agissant des habitudes alimentaires, la Préfecture est susceptible de se prêter à toutes les cultures. Mais on y voit surtout des bananes, des haricots et des arachides, éléments constituant l'alimentation de base de cette population. A la suite des différentes migrations intérieures dans la Préfecture, il s'est introduit la pomme de terre, la patate douce, le manioc, le petit pois, les fruits etc... Une grande partie de la population consomme la banane et ses dérivés, principalement le vin de banane appelé en langue nationale "Urwagwa" surtout dans la région du GISAKA.

D'une façon générale, en ce qui concerne le port vestimentaire, les hommes portent des pantalons, des chemises, des tricots, des vestes et chapeaux. Quant aux femmes, elles portent des jupes et des blouses les jours ordinaires. Les jours de fêtes, celles-ci portent des pagnes qui vont des hanches aux pieds et couvrent leurs blouses de pagnes sous forme de par-dessus. Certaines d'entre elles ceignent leurs têtes d'une couronne de maternité appelée en langue nationale "Urugori". Les femmes qui portent des pantalons sont rares.

Le mariage n'est plus le résultat d'un accord tacite entre les familles qui étouffait la liberté de choix des futurs conjoints. Aujourd'hui c'est le jeune homme qui choisit sa future épouse. Toutefois les démarches de demande en mariage restent encore affaire de familles. La dot ne consiste plus exclusivement en une vache, mais aussi en une somme d'argent dont le montant est convenu entre les familles. Ce montant tourne autour de quinze mille (15.000) et vingt mille (20.000) francs rwandais. Ainsi, une famille qui n'a pas de vache pour la donner en dot donne de l'argent. Signalons que cette dot en vache ou en argent n'est pas considérée

comme le prix de la future épouse, mais comme un signe de solides relations amicales établies entre les deux familles. Quand la dot donnée consiste en une vache, la famille de l'épouse donnera en retour elle aussi une vache appelée en langue nationale "Indongoranyo".

Les cultes religieux traditionnels appelés en langue nationale "Kuraguza, Guterekera, Kubandwa" sont encore pratiqués par quelques familles conservatrices. Ils deviennent de plus en plus ignorés des jeunes foyers. Les guérisseurs traditionnels jouissent encore du prestige puisqu'il existe certaines maladies qu'ils soignent et que la médecine moderne ne sait pas traiter. Le plus grand nombre de guérisseurs est recensé dans la région du GISAKA.

### 2.1.3. Religion.

La population de la Préfecture de KIBUNGO pratique les religions Catholique, Protestante, Adventiste, Pentecotiste, Musulmane, Méthodiste, Eglise Baptiste. Selon le recensement général effectué en 1978, la religion Catholique embrasse la majeure partie de la population. Il semble que depuis lors la situation n'a pas tellement changé. Les adeptes de cette religion se regroupent dans le diocèse de KIBUNGO qui est composé de paroisses ressortissant du tableau ci-dessous.

Tableau XV : Population Catholique du Diocèse de KIBUNGO.

<u>Paroisse</u>	<u>: Fondation</u>	<u>: Population totale</u>	<u>: Baptisés</u>	<u>: Catéchumènes</u>
BARE	: 1965	: 42.587	: 16.121	: 1.464
KABARONDO	: 1984	: 29.049	: 12.129	: 1.521
KIBUNGO	: 1956	: 49.920	: 17.528	: 3.997
MUKARANGE	: 1970	: 28.905	: 13.877	: 1.362
NYARUBUYE	: 1940	: 29.632	: 14.138	: 1.153
RUKARA	: 1965	: 34.797	: 16.170	: 1.642
RUKIRA	: 1972	: 42.307	: 17.435	: 1.531
RUKOMA	: 1975	: 39.357	: 15.344	: 2.044
RUSUMO	: 1972	: 35.244	: 19.448	: 1.502
RWAMAGANA	: 1919	: 73.568	: 31.301	: 3.419
ZAZA	: 1900	: 57.287	: 28.439	: 3.210
<b>T O T A U X</b>	<b>:</b>	<b>: 462.653</b>	<b>: 201.930</b>	<b>: 22.845</b>

Source : Evêché de KIBUNGO.

Dans sa mission d'évangélisation, l'Eglise Catholique a intervenu beaucoup dans le domaine socio-culturel et économique. Les centres nutritionnels, les centres de santé, les écoles primaires et secondaires tant publiques que privées, les petites et moyennes entreprises sont pour la plupart tenus par elle. Le personnel apostolique travaille en étroite collaboration avec les Communautés religieuses présentes dans la Préfecture surtout dans le cadre de l'Education et de la Santé.

La religion Protestante est représentée par l'Eglise Episcopale au RWANDA (E.E.R.). Le Diocèse de KIGALI dispose de six Paroisses en Préfecture de KIBUNGO dont deux dans la Sous-Préfecture de RWAMAGANA à savoir GAHINI (Commune RUKARA) et NYAGATOVU (Commune MUHAZI). Son effort d'évangélisation s'accompagne d'une intervention dans le domaine du développement rural, de l'éducation et de la santé.

D'autres religions telles que Adventiste, Pentecotiste, Eglise Méthodiste Libre au RWANDA et l'Association des Eglises Baptistes interviennent aussi dans le domaine socio-culturel principalement dans la construction des écoles primaires.

La religion musulmane est connue pour diffuser les dogmes comme pour les autres religions, mais son intervention à la promotion de la masse populaire est encore tacite.

Malgré l'existence de toutes ces religions, la pratique animiste conserve du terrain en ce sens que l'on verra certains adeptes s'y adonner clandestinement.

#### 2.1.4. Habitat.

L'habitat est généralement du type rural, dispersé. Suite à l'explosion démographique que connaît le Pays, il a toujours été préconisé la "villagisation" de l'habitat en réservant la bonne terre à l'agriculture, mais cette solution n'a pas suscité d'adhésion spontanée.

L'on pourrait signaler d'une façon générale que pour les murs, le nombre de maisons en pisée est plus élevé que celui des maisons en briques adobes et en briques cuites. S'agissant de la toiture, les maisons en chaume tendent à disparaître pour laisser place aux maisons couvertes de tôles et de tuiles.

### 2.1.5. Bâtiments Civils -Urbanisme - Cadastre.

Les travaux de construction du nouveau **Immeuble Préfectoral** sont en cours. Outre cela, il y eut la construction de **cinq** maisons de logement pour fonctionnaires qui sont déjà occupées.

Les travaux effectués par le Service des Bâtiments Civils au cours de cette année se situent au niveau de l'entretien et de la **réhabilitation** des bâtiments officiels. Des réparations effectuées concernent surtout les toitures, les portes, les trottoirs, les plafonds, l'installation d'eau, le remplacement des vitres cassées, le remplacement des serrures, la création des rigoles d'évacuation d'eau, le chaulage et la peinture des murs.

Le fait que le Service chargé d'effectuer ces différents travaux connaît des problèmes liés au manque de matériel et à l'insuffisance du personnel, en retient l'exécution.

Pour l'urbanisme, actuellement la circonscription urbaine de KIBUNGO s'étend sur une longue crête de 5 Km tout au long de la route CYASEMAKAMBA ZAZA depuis la route KIGALI-RUSUMO jusqu'à CAHULIRE en Commune BIRENGA. Pour celui qui vient de KIGALI et emprunte le tournant au rond-point vers le centre commercial, il aperçoit à sa droite l'Immeuble administratif de la Préfecture en construction. Un peu plus loin à gauche sont érigés les bâtiments de l'Ecole Général suivis de la paroisse de KIBUNGO. En face de celle-ci se trouve le Projet KIBUNGO II derrière lequel est implantée l'Ecole Technique Officielle de KIBUNGO. Après le quartier commercial c'est le quartier résidentiel qui se termine à la Poste. De là on prend la route non asphaltée vers ZAZA en Commune MUGESERA laissant du côté droit le Parquet et l'Hôpital de KIBUNGO. La même route passe devant le Projet BUGESERA-GISAKA-MIGONGO, en abrégé B.G.M./GISAKA, et le bureau communal de BIRENGA et sort de la circonscription urbaine avant d'atteindre la déviation de la route vers le fameux centre de médecine traditionnelle de BARE.

Quant au cadastre, actuellement il y a 235 parcelles mesurées et bornées tant commerciales que résidentielles.

Outre la ville de KIBUNGO, signalons qu'une autre est en pleine évolution au chef-lieu de la Sous-Préfecture de RWAMAGANA en Commune BUTONDI à 58 Km de KIGALI et à 54 Km de KIBUNGO (au chef-lieu de Préfecture).

.../...

## 2.2. EMPLOI

### 2.2.1. ADMINISTRATION DU TRAVAIL

Le monde du travail est encore sous ou mal informé du code du travail que ce soit le chef d'entreprise, que ce soit ses travailleurs. Les conflits de travail ont souvent trait aux modalités de licenciement et à l'irrégularité dans le paiement des salaires.

#### 1° Inspection du Travail de KIBUNGO.

L'Inspection du travail occupe des visites de contrôle dans des entreprises pour s'assurer de l'application de la législation Sociale, notamment les conditions de travail telles que les salaires, la durée de travail, l'hygiène et la sécurité sur les lieux de travail. Elle se penche aussi sur des questions relatives à la main-d'oeuvre, comme des déclarations périodiques de la main-d'oeuvre qui rentrent progressivement, l'enregistrement des demandes et des offres d'emploi. Pour ce dernier point, il faut signaler le grand déséquilibre qui existe entre les demandes et les offres, les premières étant supérieures aux secondes.

#### a) Situation de la main-d'oeuvre en 1987.

Les travailleurs qui possèdent des pièces administratives sont en général ceux qui sont affiliés à la Caisse Sociale.

La majorité des étrangers n'a pas de permis de travail et on les rencontre surtout dans le Secteur de l'enseignement secondaire où ils sont nombreux.

On a enregistré 14 cas de licenciement individuel au travail dont 12 causés par des fautes du travailleur, et deux cas de démissions. Les demandes d'emploi qui sont parvenues à l'Inspection du travail de KIBUNGO s'élèvent à 58, mais 6 seulement ont pu être placées. Il y a également des chantiers de construction qui ont absorbé de la main-d'oeuvre, mais malheureusement pas pour longtemps.

On a enregistré aussi 63 conflits individuels de travail qui ont trait au paiement de salaire, à l'indemnité de congé et au préavis. Parmi les 63, 49 ont trouvé une conciliation.

#### b) Conditions générales de travail.

- Les entreprises de n'importe quel secteur d'activité se refusent à

.../...

donner un salaire plus substantiel que celui prôné par la réglementation à savoir l'Arrêté Ministériel n° 887/06 du 21 Octobre 1980 déterminant les catégories professionnelles et les salaires minima correspondants et l'indemnité d'ancienneté.

Les établissements visités par l'Inspection du travail de KIBUNGO respectent la durée hebdomadaire légale de 45 heures sauf les stations d'essence.

- Les congés réglementaires ne sont pas connus dans certaines entreprises, surtout chez les commerçants et les entreprises de construction pour le personnel dit non permanent.

c) Conditions générales d'hygiène et de sécurité au travail.

Les conditions d'hygiène et de sécurité dans les établissements visités par l'Inspection du travail de KIBUNGO sont en général bonnes. Néanmoins certains chantiers de construction ne disposent pas d'équipements de protection pour leurs ouvriers, les stations d'essence n'ont pas d'extincteurs d'incendie. Il en est de même pour la Menuiserie des Frères de Notre Dame de la Miséricorde de KABARE en Commune KIGARAMA où on utilise des machines à bois et où on rencontre de la sciure de bois mais sans extincteurs de protection.

2° Inspection du Travail de RWAMAGANA.

Elle a la même tâche que l'Inspection de KIBUNGO dans la Sous-Préfecture de RWAMAGANA.

Au cours de ses visites, elle a relevé des irrégularités suivantes:

- L'augmentation du nombre de travailleurs sans cartes de travail et cela s'explique par le fait que certains établissements sont récemment ouverts et que par conséquent leur responsables n'ont pas encore sollicité les cartes de travail pour leur personnel. Sur ce, l'Inspecteur du travail leur a demandé de régulariser la situation.
- L'Insécurité des travailleurs à l'usine : cas pour la Riziculture de RWAMAGANA.
- Pas de déclarations annuelles
- Non respect du règlement fixant les salaires minima et maxima des travailleurs chez certaines entreprises.
- Déséquilibre ethnique et ou régional chez d'autres.

Outre cela, il faut signaler que les demandes d'emploi ainsi que les conflits de travail ont été rares dans le ressort de l'Inspection du travail de RWAMAGANA au cours de l'année 1987.

### 2.2.2. Sécurité Sociale.

Poursuivant son but de rapprocher ses services de la population, La Caisse Sociale du Rwanda a instauré un système d'établissement des demandes de pension par l'administration communale. Les instructions y relatives ont été transmises en avril 1987 aux autorités communales, S/Préfecturales et Préfecturales pour leur application. D'après le sondage qui a été fait, ce système a beaucoup plu à tous les assurés à la Caisse Sociale du Rwanda.

En ce qui concerne l'expédition des prestations sociales aux bureaux de liaison de la Caisse Sociale du Rwanda, il faut signaler que cette procédure va être prochainement abolie car la Caisse Sociale du Rwanda se propose de servir les prestations sociales par l'intermédiaire des Banques Populaires du Rwanda, et ce, dans le souci d'assurer un meilleur service aux assurés sociaux. Ainsi, la tâche des agents de liaison sera moins lourde.

Tableau XVI: Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle.

Catégorie	DIRANGA		RUKIRA		RUSUMO		SAKE		MUGESERA		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
ETAT: Tout agent de l'Etat payé par lui et recensé dans la Commune.	222	99	321	69	44	113	157	67	224	74	143
ENTREPRISE ET SOCIETE: Tout agent travaillant dans une entreprise ou dans une société	7	4	11	6	-	6	15	7	22	198	210
COMMUNE: Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans la Commune.	29	6	35	38	6	44	54	8	62	38	7
RELIGION: Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune.	6	5	11	4	1	5	2	-	2	19	45
AGRICULTURE: Les agriculteurs recensés dans la Commune.	12565	14491	27056	8663	9001	17664	12688	13986	26674	8473	19977
ELEVAGE: Les éleveurs recensés dans la Commune.	-	-	-	-	-	1343	17	1360	-	-	-
AGRICULTURE + ELEVAGE: Les agriculteurs à la fois éleveurs recensés dans la Commune.	140	-	140	61	16	77	244	-	244	157	225
ARTISANAT: Les artisans recensés dans la Commune.	39	1	40	33	-	79	-	79	23	16	39
COMMERCE: Les commerçants recensés dans la Commune.	30	41	71	-	-	-	-	-	25	21	46
DOMESTIQUES: Les domestiques recensés dans la Commune.	4664	4735	9399	2923	2807	5730	5945	5576	11521	3096	3038
ETUDIANTS: - Primaire	102	107	209	120	52	172	89	90	179	88	65
CEBRAI	43	59	102	78	43	121	83	34	117	47	18
SECONDAIRES	8	1	9	6	2	8	16	2	18	2	2
Supérieurs	1615	1269	2884	4848	5517	10365	7105	7076	14261	5850	5698
SANS PROFESSION ET AUTRES	20345	21693	42038	17479	17495	34974	27900	26863	54763	18766	20591
	22106	23432	45338	11655	5092	5763	11655	5092	5763	11458	5092

Tableau XVI : Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle (suite).

	KIGARAMA (5)			KABARONDO (7)			KAYONZA (8)			RUTONDE (9)			MUHAZI (10)			RUKARA (11)		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
ETAT: Tout agent de l'Etat payé par et recensé dans la Commune.	343	141	484	167	53	220	197	51	240	211	123	334	159	51	210	237	76	313
ENTREPRISE ET SOCIETE: Tout agent travaillant dans une Entreprise ou dans une Société et recensé dans la Commune.	60	16	76	37	3	40	72	4	76	31	3	34	55	3	58	72	17	89
COMMUNE: Tout agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	38	5	43	37	6	43	42	5	47	36	29	65	38	7	45	35	9	44
RELIGION: Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune.	10	4	14	7	1	8	2	-	2	7	4	11	6	-	6	19	1	20
AGRICULTURE: Les agriculteurs recensés dans la Commune.	7669	8364	16033	5691	7772	13463	5863	8264	14127	8772	10291	19063	4510	4674	9184	8241	10791	19032
ELEVAGE: Les éleveurs recensés dans la Commune.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGRICULTURE + ELEVAGE: Les agriculteurs à la fois éleveurs recensés dans la Commune.	1744	269	2013	588	-	588	521	42	563	931	68	999	1928	1970	3898	1122	16	1140
ARTISANAT: Les artisans recensés dans la Commune.	320	48	368	28	-	28	88	-	88	63	25	88	110	109	219	193	102	295
COMMERCE: Les commerçants recensés dans la Commune.	110	19	129	23	1	24	19	-	19	172	24	196	16	-	16	18	1	19
DOMESTIQUES: Les domestiques recensés dans la Commune.	38	17	55	-	-	-	24	2	26	108	73	181	10	3	13	-	-	-
ETUDIANTS																		
- Primaires	3920	3994	7914	2592	2657	5249	3319	3420	6739	2392	2573	4965	3024	3420	6444	3865	4015	7880
- CERA	112	66	178	55	86	141	58	108	166	49	114	163	150	134	284	99	102	201
- Secondaires	48	34	82	44	16	60	18	15	33	51	45	96	112	51	163	190	91	281
- Supérieurs	8	3	11	14	2	16	4	2	6	17	12	29	10	3	13	19	3	22
SANS PROFESSION ET AUTRES	4633	6867	11500	4979	5649	10628	1497	1506	3003	2132	2140	4272	8436	8497	16933	2717	2744	5461
T O T A L	19053	19847	38900	14262	16246	30508	11789	13370	25159	15037	15524	30561	18564	18922	37486	16827	17970	34797

## 2.3. ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

### 2.3.1. Enseignement préscolaire :

Ce genre d'enseignement commence à progresser bien qu'il existe des parents qui n'ont pas encore compris son importance.

Actuellement les écoles gardiennes officiellement connues se trouvent seulement à Kibungo en Commune BIRENGA, à KABARONDO en Commune KABARONDO et à RWAMAGANA en Commune RUTONDE. Toutefois on trouve dans d'autres Communes des initiatives encore timides visant la création de telles écoles.

### 2.3.2. Enseignement primaire et post-primaire :

#### a) Situation générale

- Population scolaire au primaire : 76.047 dont 37.896 garçons et 38.151 Filles.
- Population enseignant au primaire: 1.403 dont 721 hommes et 682 femmes.
- Population scolarisée à 7 ans : 15.300 dont 7.590 garçons et 7.710 Filles.
- Population scolaire des CERAI : 2.123 dont 1.064 garçons et 1.059 Filles.
- Personnel des CERAI y compris Directeurs et Directrices: 132  
: dont 83 hommes et 49 Femmes.
- Nombre de Secteurs Scolaires : 10
- Nombre de CERAI : 24
- Nombre de Directions de Centres Scolaires : 49
- Nombre de Centres Scolaires 127 dont 99 à cycle complet
- Nombre de salles de classes : 1.406 dont 88 Britu(Briques-tuilles)  
325 Brito(Briques-tôles)  
934 Pito(Pisée-tôles)  
59 Brato(Briques adobes-tôles).
- Nombre d'ateliers : 68 dont 51 Bricuto(Briques cuites-tôles)  
1 Bricutu (Briques cuites-tuilles)  
16 Brato(Briques adobes-tôles).

#### b) Infrastructures Scolaires.

Quelques résolutions, spécialement celles relatives aux constructions scolaires adoptées par le Congrès Préfectoral ont été respectées dans certaines Communes notamment KABARONDO, KIGARAMA, RUSUMO. Par exemple, dans la Commune KABARONDO, on enregistre trois centres en construction : CYINZOVU dont certaines salles abritent déjà les élèves, RUBIRA en voie d'achèvement, **MUKO en construction et dont certaines salles sont déjà couvertes** de tôles et bientôt le centre de KABARONDO dont les matériaux sont déjà en place. Tous ces trois centres sont construits en matériaux durables.

.../...

Tableau XVII: EFFECTIFS SCOLAIRES 1986-1987.

Communes	Sexes	1 ère	2 ème	3 ème	4 ème	5 ème	6 ème	7 ème	8 ème	Total	Garçons+Filles
MUGESERA	Garçons	749	555	460	340	307	228	229	231	3.099	6.565
	Filles	735	579	450	466	350	342	294	241	3.466	
SAKE	Garçons	716	533	384	311	310	213	169	169	2.805	5.490
	Filles	729	483	396	301	267	197	172	140	2.685	
RUKIRA	Garçons	740	487	399	345	260	230	179	168	2.800	5.494
	Filles	677	472	407	342	248	208	175	157	2.686	
RUSUMO	Garçons	1479	1109	926	757	636	470	389	307	6.153	11.687
	Filles	1424	1080	759	705	557	415	336	258	5.534	
MUHAZI	Garçons	703	520	370	378	310	269	254	202	3.016	6.361
	Filles	703	557	409	414	344	343	323	252	3.345	
RUTONDE	Garçons	635	432	342	343	299	238	180	176	2.645	5.461
	Filles	611	467	365	334	253	212	187	111	2.540	
KAYONZA	Garçons	768	534	473	335	319	252	222	175	3.078	6.236
	Filles	816	519	458	385	332	261	227	160	3.158	
KIGARAMA	Garçons	985	658	481	462	364	325	246	226	3.747	7.570
	Filles	933	691	499	445	410	357	260	228	3.823	
RUKARA	Garçons	887	534	506	439	346	366	299	274	3.649	7.407
	Filles	919	607	520	425	373	362	284	268	3.758	
BIRENGA	Garçons	943	775	619	553	478	373	331	290	4.362	8.702
	Filles	910	807	580	585	476	392	285	305	4.340	
TOTAL	Garçons	9193	6667	5289	4585	3914	3148	2685	2415	37.896	76.047
	Filles	9096	6872	5332	4724	3903	3366	2771	2387	38.151	

.../...

Tableau XVIII: EFFECTIFS CERAI 1906-1907

COMMUNE	: CERAI	: SEXE	: 1 ère	: 2 ème	: 3 ème	: Total	: Garçons+ Filles
MUGESERA	: Zaza	: Filles	: 42	: 28	: 34	: 104	: 104
	: Kabilizi	: Garçons	: 34	: 29	: 24	: 87	: 87
SAKE	: RWINTASHYA mixte	: Garçons	: 23	: 38	: 27	: 88	: 108
	: KANAZI	: Filles	: 20	: 12	: 15	: 47	: 45
RUKIRA	: RUKIRA	: Garçons	: 18	: 18	: 25	: 61	: 61
	: RURENGE Mixte	: Garçons	: 22	: 25	: 15	: 62	: 62
		: Filles	: 24	: 17	: 16	: 57	: 119
RUSUMO	: Filles	: Filles	: 42	: 30	: 33	: 105	: 105
	: Garçons	: Garçons	: 41	: 33	: 27	: 101	: 101
RUTONDE	: MUKARANGE	: Garçons	: 34	: 29	: 32	: 95	: 95
MUHAZI	: KABARE	: Filles	: 26	: 27	: 26	: 79	: 79
	: RURUNDA Mixte	: Garçons	: 18	: 19	: 18	: 55	: 55
		: Filles	: 17	: 21	: 17	: 55	: 110
RUTONDE	: RUKARANGA	: Filles	: 50	: 32	: 32	: 114	: 114
	: RUTONDE	: Garçons	: 16	: 14	: 49	: 79	: 49
KABARONDO	: CYINZOVU mixte)	: Garçons	: 19	: 16	: 16	: 51	: 74
		: Filles	: 23	: 19	: 20	: 62	: 61
	: RUKARANGA	: Filles	: 22	: 19	: 20	: 61	: 61
KAYONZA	: KAYONZA	: Filles	: 42	: 34	: 32	: 108	: 108
	: NYAGASAMBU	: Garçons	: 25	: 13	: 20	: 58	: 58
KIGARANA	: KARANGA	: Garçons	: 27	: 31	: 27	: 85	: 85
	: KADARE Mixte	: Garçons	: 22	: 16	: 19	: 57	: 57
		: Filles	: 20	: 25	: 21	: 66	: 123
RUKARA	: RWINKUDA Mixte	: Garçons	: 7	: 7	: 11	: 25	: 25
		: Filles	: 18	: 20	: 14	: 52	: 77
	: RUKARA Mixte	: Garçons	: 12	: 12	: 9	: 33	: 33
		: Filles	: 25	: 21	: 22	: 68	: 99
	: RWIMISHINYA	: Garçons	: 22	: 19	: 24	: 65	: 65
DIRENGA	: KIDUNGO	: Filles	: 38	: 33	: 33	: 104	: 104
	: DARE	: Garçons	: 32	: 24	: 34	: 90	: 92
TOTAL		: Garçons	: 375	: 355	: 334	: 1.064	: 1.064
		: Filles	: 425	: 319	: 315	: 1.059	: 2.123

Tableau XIX: QUALIFICATION PERSONNEL CERAI Y COMPRIS DIRECTEURS (TRICES) PAR COMMUNE

Communes	: ES2		: ES 3		: ES4		: D.Q		: E.N.T.A		: E.N.T		: A3		: D4		: D5		: D6		: D7		: AUTRES		TOTAL	TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M+F		
MUGESERA	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	4	-	1	-	1	-	1	-	-	6	3	9				
SAKE	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2	-	-	-	2	-	-	1	1	-	-	5	5	10			
RUKIRA	-	1	1	-	-	-	4	-	1	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	10	2	12					
RUSUMO	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	3	-	-	1	-	1	5	5	10	
MUHAZI	-	-	-	-	-	-	4	-	-	1	-	1	1	-	-	-	3	3	1	-	1	3	-	-	10	8	18
RUTONDE	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	4	-	-	1	1	-	-	5	5	10
KADARONDO	-	-	-	-	-	-	2	2	-	1	-	-	1	-	-	-	4	1	-	-	-	-	-	-	7	4	11
KAYONZA	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	1	-	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	7	3	10
KIGARAMA	-	-	-	-	-	-	3	-	-	1	-	-	3	-	-	-	2	1	-	-	1	1	-	-	9	3	12
RUKARA	-	-	-	-	-	-	7	-	-	1	-	-	-	-	-	4	5	2	-	-	1	2	-	-	14	5	19
GIRENGA	-	-	-	-	-	-	2	-	-	4	-	-	1	-	1	-	1	2	-	-	-	3	-	-	5	6	11
<b>TOTAL</b>	-	1	2	-	1	-	28	2	1	10	3	1	14	-	6	1	20	21	2	6	6	13	-	1	83	49	132

D.Q=Ouvrier qualifié

E.N.T.A=Ecole Normale Technique auxiliaire

E.N.T=Ecole Normale Technique

D5 =Diplômé de 5 ans(secondaire)

D6 =Diplômé de 6 ans(secondaire)

ES2= Ecole secondaire 2 ans réussis

ES3= Ecole secondaire 3 ans réussis

ES4= Ecole secondaire 4 ans réussis

D4= Diplômé de 4 ans(secondaire)

D7= Diplômé de 7 ans(secondaire)

Tableau XX : QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS PAR COMMUNE ET PAR SEXE.

Commune	SEXE	C.A	ERAI	ESA, 2, 3	ES4	ES5	ES6	EMA-EAP	ENTA	D4	D5+ ENT	D6 + D7	AUTRES	TOTAL	TOTAL GENERAL(M+F):
MUGESERA	M	4	1	11	1					14	12	2		45	119
	F		19	13	4			8		5	22	3		74	
SAKE	M	13		22	2			4		7	9			57	93
	F		17	7	2			2			7	1		36	
RUKIRA	M	8	4	26	5			3		3	4	1		54	
	F		31	6	1			1		2	7	1		49	103
RUSUMO	M	19	16	37	7	2	3	8		3	12	5	4	116	210
	F		76	8				3		2	5			94	
MUHAZI	M	5	8	15	4		1	6		12	18	4		73	123
	F		23	4	1		1	7		1	9	3		50	
RUTONDE	M	5	2	8	3	2	1	6		8	11	4		50	106
	F		16	4	2		1	7		6	14	4		56	
KADARONDO	F		34	3	1	1		4	1		4			48	91
	M	4	7	12	2		1	5	1	3	4	2	2	43	
KAYONZA	M	4	14	22	7	1	1	1		3	9	3		63	118
	F	2	44	2				1			6			55	
KIGARAMA	M	11	8	15	2	1		2	2	2	13	12	1		67
	F		40	5	1			5			21	3		79	146
RUKARA	M	10	4	18	3			9		13	25	4		86	
	F		20	8	1			9		4	8	3		53	139
BIRENGA	M	15	6	14	4	2		7		9	7	3		67	
	F	2	37	13	2			10		5	16	3		88	155
TOTAL	F	4	357	73	15	3	3	56	3	28	119	21		682	1.403
	M	90	70	200	40	7	7	51	3	88	123	28	6	721	

Tableau.XXI : Directions des Centres Scolaires réparties par Commune et par propriétaire.

COMMUNE	DIRECTIONS	PROPRIETAIRE.
MUGESERA	:1.ZAZA	: Eglise Catholique
	:2.KABLLIZI	: Etat(Commune)
	:3.NYANGE	: Eglise Catholique
	:4.GATARE	: Etat (Commune)
SAKE	:1.RUKOMA	: Eglise Catholique
	:2.KANAZI	: E.E.R.
	:3.NSHILI	: Etat(Commune)
RUKIRA	:1.RUKIRA	: Etat(Commune)
	:2.RURENGE	: Eglise Catholique
	:3.GITUKU	: Eglise Catholique
	:4.RWANYAMUHANGA	: E.E.R.
	:5.RUGOMA	: Etat(Commune)
RUSUMO	:1.NYARUBUYE	: Eglise Catholique
	:2.KIREHE	: Eglise Catholique
	:3.KABARE	: Etat Catholique(Commune).
	:4.KIGINA	: E.E.R.
	:5.RWANTONDE	: Eglise Catholique
MUHAZI	:1.KABARE	: E.E.R.
	:2.MUNYIGINYA	: Etat (Commune)
	:3.NYARUBUYE	: Eglise Catholique
	:4.MUKARANGE	: Eglise Catholique
RUTONDE	:1.MUNYAGA	: E.E.R.
	:2.RUTONDE	: Etat(Commune)
	:3.RWAMAGANA	: Eglise Catholique
	:4.NYARUSANGE	: Eglise Catholique

.../...

COMMUNE	DIRECTION	PROPRIETAIRE
KABARONDO	1. RURAMIRA	:Eglise Catholique
	2. KABARONDO	:E.E.R.
	3. RUSAVE	:Etat (Commune)
	4. CYINZOVU	:Eglise Catholique
KAYONZA	1. GIKAYA	:Eglise Catholique
	2. NYAGASAMBU	:Etat (Commune)
	3. RWINKWAVU	:Etat (Commune)
	4. GISHANDA	:Etat (Commune)
KIGARAMA	1. KANSANA	:Eglise Catholique
	2. GAHIMA	:E.E.R.
	3. KABARE II	:Eglise Catholique
	4. REMERA	:Eglise Catholique
	5. RUBONA	:Etat (Catholique)
	6. NYAMUGALI	:Eglise Pentecôte
RUKARA	1. RWINKUBA	:Etat (Commune)
	2. RWIMISHINYA	:Eglise Catholique
	3. GAHINI	:E.E.R.
	4. KIYENZI	:Eglise Catholique
BIRENGA	1. KIBUNGO	:Eglise Catholique
	2. BARE	:Eglise Catholique
	3. SAKARA	:Etat (Commune)
	4. BIRENGA	:Etat (Commune)
	5. GAHARA	:Etat (Commune)
	6. GASHONGORA	:E.E.R.
E.E.R. : Eglise Episcopale au Rwanda.		

2.3.3. Enseignement secondaire.

Actuellement, il existe sept écoles secondaires reconnues officiellement en Préfecture de KIBUNGO dont six libres subsidiées et une privée. Les Etablissements libres subsidiés :

- Groupe Scolaire ZAZA;
- Ecole Normale Primaire (Filles) ZAZA;
- Ecole d'Economie et Commerce de RWAMAGANA;
- Ecole des Sciences Infirmières RWAMAGANA;
- Ecole des Lettres de GAHINI;
- Ecole Normale Technique KABARE.

L'Etablissement privé reconnu avec diplômes homologués :

- Petit Séminaire de ZAZA.

L'Etablissement privé reconnu mais non encore homologué :

- Petit Séminaire de GAHINI.

Les Etablissements privés qui ne sont pas encore reconnus officiellement :

- A.S.P.E.K., Institut St Aloys (en Commune BIRENGA);
- A.P.A.C.O.P.E. (en Commune RUKIRA);
- E.N.P., Institut paroissial de MUKARANGE (en Commune MUHAZI).

N.B. : -A.S.P.E.K. : Association pour la Promotion de l'Enseignement dans KIBUNGO.  
 -E.N.P. : Ecole Normale Primaire.

Le tableau suivant donne la répartition des écoles secondaires par Commune et l'effectif des élèves.

Tableau XXII : Etablissements Secondaires :

Commune	Etablissement secondaire	Option	Effectif des élèves pendant l'année scolaire : 1986 - 1987			Capacité d'accueil	Nombre de professeurs
			Garç.	Fil.	Total		
MUGESERA	1. Groupe Scolaire ZAZA	- Normale					
		: Primaire					
		: Math-phys	218	-	218	218	22
	2. Ecole Normale Primaire (Filles ZAZA)	: Normale					
		: Primaire	-	169	169	180	13
		3. Petit Séminaire Saint Kizito ZAZA	: -Latin-				
: sciences	193		-	193	200	17	
: -Langues modernes							
RUKIRA	* A.P.A.C.O.P.E.	: Agri-Vété	8	4	12	40	4
RUTONDE	1. Ecole d'Economie et Commerce RWAMAGANA	: Economique					
		: Commerce et Compt.	313	35	348	400	26
		: Sciences infirmières	-	148	148	150	31
RUKARA	1. Ecole des Lettres de GAHINI	: Littéraire	124	3	127	127	13
		: -Littéraire			141		
		: -Norm. Prim.					
	2. Petit Séminaire GAHINI	: -Droit et					
		: Administra-					
		: tion.	25	25	50	84	3
BIRENGA	1. A.S.P.E.K.	: -Norm. Prim.					
		: Norm. Tech.	154	-	154	200	18
		: Normale			74		
KIGARAMA	Ecole Norm. Technique KABARE	: Normale					
MUHAZI	1. Institut paroissial MUKARANGE E.N.P.	: Primaire					

\* A.P.A.C.O.P.E. = Association des Parents pour la Contribution à la Promotion de l'Education.

Le tableau ci-après montre l'effectif des élèves admis aux écoles secondaires officielles pour l'année 1987-1988.

Tableau XXIII : Admissions aux écoles secondaires.

: Commune :	Garçons :	% par rapport :	Filles :	% par rapport :	Total :
:	:	à l'ensemble :	:	à l'ensemble :	:
MUGESERA :	18 :	60 :	12 :	40 :	30 :
: SAKE :	18 :	67 :	9 :	33 :	27 :
: RUKIRA :	22 :	61 :	14 :	39 :	36 :
: RUSEUMO :	24 :	61,5 :	15 :	38,5 :	39 :
: MUHAZI :	17 :	63 :	10 :	37 :	27 :
: RUTONDE :	21 :	62 :	13 :	38 :	34 :
: KABARONDO :	20 :	57 :	15 :	43 :	35 :
: KAYONZA :	19 :	56 :	15 :	44 :	34 :
: KIGARAMA :	21 :	58 :	16 :	42 :	37 :
: RUKARA :	27 :	54 :	23 :	46 :	50 :
: BIRENGA :	23 :	64 :	13 :	36 :	36 :
: T O T A L. 230 :	:	:	155 :	:	385 :

2.3.4 Enseignement Supérieur.

La préfecture de Kibungo n'héberge aucun institut supérieur, soit public ou privé.

Le tableau ci-dessous montre l'effectif des élèves admis à l'Université pour l'année académique 1987-1988.

Tableau XXIV : Admissions à l'Université Nationale du Rwanda (U.N.R.).

: COMMUNE :	Année académique 1987-1988. :
: MUGESERA :	2 :
: SAKE :	1 :
: RUKIRA :	3 :
: RUSUMO :	5 :
: MUHAZI :	12 :
: RUTONDE :	6 :
: KABARONDO :	5 :
: KAYONZA :	2 :
: KIGARAMA :	3 :
: RUKARA :	6 :
: BIRENGA :	7 :
: T O T A L :	42 :

Signalons qu'au Rwanda nous avons deux établissements de l'Université Nationale respectivement à BUTARE et à NYAKINAMA (RUHENGERRI).

### 2.3.5. Institut de Recherche.

Il n'ya aucun institut de recherche dans la Préfecture de Kibungo.

### 2.4. Santé.

La Région Sanitaire de KIBUNGO comprend 4 Hôpitaux dont 3 du Gouvernement et 1 du Secteur privé, 10 Centres de Santé dont 5 du Secteur privé, 6 Dispensaires, 11 Centres Nutritionnels dont un seul du Gouvernement, les 10 autres étant gérés par le Diocèse de KIBUNGO, un Centres de Médecine Traditionnelle de BARE(C.M.T.B.) en Commune BIRENGA et un Sanatorium à GISHALI en Commune MUHAZI.

S'agissant du personnel des établissements socio-Sanitaires, l'effectif qualifié se chiffre à 23 médecins dont 9 expatriés, 22 assistant médicaux, 56 infirmiers et infirmières 65 aides de Santé, 11 assistantes sociales réparties dans 20 formations socio-sanitaires (4 Hôpitaux, 10 Centres de Santé, 6 dispensaires et un Sanatorium).

#### 2.4.1. Hôpitaux.

La Préfecture de KIBUNGO dispose de 4 hôpitaux dont un privé à GAHINI et trois de l'Etat à KIBUNGO, à RWAMAGANA et à RWINKWAVU. Chaque hôpital est dirigé par un Médecin Directeur sous la supervision d'un Médecin Directeur de la Région Sanitaire. Les hôpitaux de KIBUNGO, RWAMAGANA, RWINKWAVU et GAHINI ont une capacité d'accueil respectivement de 185, 212, 68 et 84.

Ces hôpitaux sont relativement en bon état. Celui de KIBUNGO a été réfectionné mais cette réfection a laissé quelques lacunes notamment le problème des sanitaires qui n'ont pas été envisagés dans les plans d'achèvement des travaux, et il reste à faire:

- l'aménagement du terrain;
- les passages couverts (trottoirs);
- les installations d'eau et d'électricité, etc.

Quant au personnel médical, il reste insuffisant face aux besoins de la masse.

#### 2.4.2. Centres de Santé et autres formations médicales.

A la fin de l'année 1987, la Préfecture de KIBUNGO avait 10 Centres de Santé dont 8 opérationnels. Ceux de KIRWA en Commune KIGARAMA et GAHARA en Commune BIRENGA n'ont pas pu être inaugurés faute d'adduction d'eau et d'équipement mobilier. Un nouveau Centre de Santé est en construction à RUHUNDA en Commune MUHAZI. L'achèvement des travaux est prévu au cours de l'année 1988.

Pour les Centres nutritionnels et les maternités, la majorité sont récents. Ils sont en grande partie tenus par les congrégations religieuses et souffrent de l'insuffisance du personnel qualifié.

La majorité des dispensaires sont vétustes et délabrés et manquent souvent de médicaments.

Néanmoins, on compte dans la Préfecture 8 pharmacies privées en activité à savoir:

- SOCOPHAKI KIBUNGO (Commune BIRENGA);
- PHARMACIE DE KABARONDO (Commune KABARONDO);
- PHARMACIE DE KAYONZA (Commune KAYONZA);
- PHARMACIE DE RWAMAGANA (Commune RUTONDE);
- PHARMACIE GAPHAR (Commune RUTONDE);
- PHARMACIE DE KAREMBO (Commune MUGESERA);
- PHARMACIE SOEPHAR (Commune RUKARA);
- PHARMACIE SODEPHAR (Commune RUTONDE).

Les tableaux qui vont suivre nous donnent la répartition des établissements socio-sanitaires, des nouvelles constructions et des réfections ou extensions.

.../...

Tableau.XXI : Directions des Centres Scolaires réparties par Commune et par propriétaire.

COMMUNE	DIRECTIONS	PROPRIETAIRE.
MUGESERA	:1.ZAZA	: Eglise Catholique
	:2.KABLLIZI	: Etat(Commune)
	:3.NYANGE	: Eglise Catholique
	:4.GATARE	: Etat (Commune)
SAKE	:1.RUKOMA	: Eglise Catholique
	:2.KANAZI	: E.E.R.
	:3.NSHILI	: Etat(Commune)
RUKIRA	:1.RUKIRA	: Etat(Commune)
	:2.RURENGE	: Eglise Catholique
	:3.GITUKU	: Eglise Catholique
	:4.RWANYAMUHANGA	: E.E.R.
	:5.RUGOMA	: Etat(Commune)
RUSUMO	:1.NYARUBUYE	: Eglise Catholique
	:2.KIREHE	: Eglise Catholique
	:3.KABARE	: Etat Catholique(Commune).
	:4.KIGINA	: E.E.R.
	:5.RWANTONDE	: Eglise Catholique
MUHAZI	:1.KABARE	: E.E.R.
	:2.MUNYIGINYA	: Etat (Commune)
	:3.NYARUBUYE	: Eglise Catholique
	:4.MUKARANGE	: Eglise Catholique
RUTONDE	:1.MUNYAGA	: E.E.R.
	:2.RUTONDE	: Etat(Commune)
	:3.RWAMAGANA	: Eglise Catholique
	:4.NYARUSANGE	: Eglise Catholique

.../...

COMMUNE	DIRECTION	PROPRIETAIRE
KABARONDO	1. RURAMIRA	:Eglise Catholique
	2. KABARONDO	:E.E.R.
	3. RUSAVE	:Etat (Commune)
	4. CYINZOVU	:Eglise Catholique
KAYONZA	1. GIKAYA	:Eglise Catholique
	2. NYAGASAMBU	:Etat (Commune)
	3. RWINKWAVU	:Etat (Commune)
	4. GISHANDA	:Etat (Commune)
KIGARAMA	1. KANSANA	:Eglise Catholique
	2. GAHIMA	:E.E.R.
	3. KABARE II	:Eglise Catholique
	4. REMERA	:Eglise Catholique
	5. RUBONA	:Etat (Catholique)
	6. NYAMUGALI	:Eglise Pentecôte
RUKARA	1. RWINKUBA	:Etat (Commune)
	2. RWIMISHINYA	:Eglise Catholique
	3. GAHINI	:E.E.R.
	4. KIYENZI	:Eglise Catholique
BIRENGA	1. KIBUNGO	:Eglise Catholique
	2. BARE	:Eglise Catholique
	3. SAKARA	:Etat (Commune)
	4. BIRENGA	:Etat (Commune)
	5. GAHARA	:Etat (Commune)
	6. GASHONGORA	:E.E.R.
E.E.R. : Eglise Episcopale au Rwanda.		

2.3.3. Enseignement secondaire.

Actuellement, il existe sept écoles secondaires reconnues officiellement en Préfecture de KIBUNGO dont six libres subsidiées et une privée. Les Etablissements libres subsidiés :

- Groupe Scolaire ZAZA;
- Ecole Normale Primaire (Filles) ZAZA;
- Ecole d'Economie et Commerce de RWAMAGANA;
- Ecole des Sciences Infirmières RWAMAGANA;
- Ecole des Lettres de GAHINI;
- Ecole Normale Technique KABARE.

L'Etablissement privé reconnu avec diplômes homologués :

- Petit Séminaire de ZAZA.

L'Etablissement privé reconnu mais non encore homologué :

- Petit Séminaire de GAHINI.

Les Etablissements privés qui ne sont pas encore reconnus officiellement :

- A.S.P.E.K., Institut St Aloys (en Commune BIRENGA);
- A.P.A.C.O.P.E. (en Commune RUKIRA);
- E.N.P., Institut paroissial de MUKARANGE (en Commune MUHAZI).

N.B. : -A.S.P.E.K. : Association pour la Promotion de l'Enseignement dans KIBUNGO.  
 -E.N.P. : Ecole Normale Primaire.

Le tableau suivant donne la répartition des écoles secondaires par Commune et l'effectif des élèves.

Tableau XXII : Etablissements Secondaires :

Commune	Etablissement secondaire	Option	Effectif des élèves pendant l'année scolaire : 1986 - 1987			Capacité d'accueil	Nombre de professeurs
			Garc.	Fil.	Total		
MUGESERA	1. Groupe Scolaire ZAZA	- Normale					
		: Primaire					
		: Math-phys	218	-	218	218	22
	2. Ecole Normale Primaire (Filles ZAZA)	: Normale					
		: Primaire	-	169	169	180	13
		3. Petit Séminaire Saint Kizito ZAZA	: -Latin-				
: sciences	193		-	193	200	17	
: -Langues modernes							
RUKIRA	* A.P.A.C.O.P.E.	: Agri-Vété	8	4	12	40	4
RUTONDE	1. Ecole d'Economie et Commerce RWAMAGANA	: Economique					
		: Commerce et Compt.	313	35	348	400	26
		: Sciences infirmières	-	148	148	150	31
RUKARA	1. Ecole des Lettres de GAHINI	: Littéraire	124	3	127	127	13
		: -Littéraire			141		
		: -Norm. Prim					
	2. Petit Séminaire GAHINI	: -Droit et					
		: Administra-					
		: tion.	25	25	50	84	3
BIRENGA	1. A.S.P.E.K.	: -Norm. Prim					
		: Norm. Tech.	154	-	154	200	18
		: Normale			74		
MUHAZI	1. Institut paroissial MUKARANGE E.N.P.	: Primaire					

\* A.P.A.C.O.P.E. = Association des Parents pour la Contribution à la Promotion de l'Education.

Pour les Centres nutritionnels et les maternités, la majorité sont récents. Ils sont en grande partie tenus par les congrégations religieuses et souffrent de l'insuffisance du personnel qualifié.

La majorité des dispensaires sont vétustes et délabrés et manquent souvent de médicaments.

Néanmoins, on compte dans la Préfecture 8 pharmacies privées en activité à savoir:

- SOCOPHAKI KIBUNGO (Commune BIRENGA);
- PHARMACIE DE KABARONDO (Commune KABARONDO);
- PHARMACIE DE KAYONZA (Commune KAYONZA);
- PHARMACIE DE RWAMAGANA (Commune RUTONDE);
- PHARMACIE GAPHAR (Commune RUTONDE);
- PHARMACIE DE KAREMBO (Commune MUGESERA);
- PHARMACIE SOEPHAR (Commune RUKARA);
- PHARMACIE SODEPHAR (Commune RUTONDE).

Les tableaux qui vont suivre nous donnent la répartition des établissements socio-sanitaires, des nouvelles constructions et des réfections ou extensions.

.../...

Tableau XXV: REPARTITION DES ETABLISSEMENT SOCIO-SANITAIRES-REGION SANITAIRE KIDUNGO.

INFRASTRUCTURES Communes	HOPITAUX		CENTRE DE SANTE		DISPENSAIRES		MATERNITE		CENTRE NUTRITIONNEL		INFIRMERIE		ETS SOCIO-SAN		SPEC.		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
1. BIRENGA	KIDUNGO (PR)		GAHARA		MUTENDERI					KIBUNGO BARE							Hôte des nécessite C.M.T DAR
2. KABARONDO			KABARONDO														
3. KAYONZA		RWINKWAVU (RL)															
4. KIGARAMA			KIRWA							ZAZA							C.Réadapt
5. MUGESERA				ZAZA	NYANGE					RUKARA							Handic.de
6. RUKARA			GAHINI (RL)														GAHINI
7. MUHAZI					MUKARANGE					MUKARANGE							Sonatorium GISHALI
8. RUKIRA						MULINDI				RUKIRA							
9. RUSUMO				NASHO		KIREHE RUSUMO				NYARUBUYE RUSUMO							
10. RUTONDE		RWAMAGANA			MUNYAGA												Complexe Dor&produ de Rwamac
11. SAKE					JARAMA RUKOMA SAKE	RUKUMBERI				RUKOMA SAKE							
TOTAL	3	1	5	5	6				1	10	2			1			3

\* PR:Préfectoral  
PL:RURAL

Ce tableau montre que des efforts spéciaux doivent être faits dans les Communes KABARONDO, KAYONZA et KIGARAMA qui ne comptent qu'un seul établissement sicio-sanitaire.

...//...

Tableau XXVI: ETAT ACTUEL DES INFRASTRUCTURES (LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS, LES REFECTIONS ET EXTENSIONS).

			EXECUTES		NON EXECUTES
Formation socio-sanitaire: Privé ou Public	Commune		Nouvelles constructions	Refections-Extensions	Constructions
Hôpital KIBUNGO	Public	BIRENGA	-Plateau Chirurgical -Trois chambres individuelles -Service social+ Cuisine de démonstrations culinaires. -Morgue -Buanderie+ Magasin	-Bloc administratif -Dispensaire -Maternité -Salle des hommes -Salles des femmes -Trois chambres individuelles -Pavillon des tuberculeux -Magasin des vivres -Toilette des tuberculeux -Cuisine des tuberculeux	-Les sanitaire -L'aménagement du terrain -Les passage couverts (trottoirs) -Les installation d'eau et d'électricité
Hôpital RWAMAGANA	Public	RUTONDE		-Construction et équipement d'un centre de traumatologie.	
Centre de Santé BUTAMA	Public	BIRENGA	Travaux achevés		Adduction d'eau
Centre de santé KIRWA	Public	KIGARAMA	Travaux achevés		Adduction d'eau
Centre de Santé RUTONDE	Privé	RUTONDE	Les travaux ont été achevés en 1987.		-Il reste les installations électriques et les logements du personnel

Ce tableau montre que des efforts importants ont été consacrés à l'hôpital de Kibungo qui, comme le suggèrent les actions qui y ont été entreprises, connaissait de fortes carences en locaux et en équipement.

### 2.4.3. Etat sanitaire de la population.

Les services sanitaires de KIBUNGO préconisent la méthode curative et préventive pour assurer une bonne santé à la population. La méthode préventive est assurée par le service de l'Hygiène et le Projet Elargi de Vaccination. On s'attache surtout au vaccin de la tuberculose, la rougeole, la coqueluche, le polio et le tétanos.

De plus en plus, l'état de santé de la population s'améliore, mais cela n'empêche pas qu'il y ait des cas de maladies qui entraînent quelquefois la mortalité et la morbidité. Au cours de l'année 1987, le paludisme a sévi dans la région de KIBUNGO, plus spécialement à KIRWA et GASETSA en Commune KIGARAMA et dans le Secteur RUKIRA (110 décès) en Commune KABARONDO. Une lutte acharnée contre cette épidémie a été menée par la Région Sanitaire. La sensibilisation de la population fut très active et une équipe du personnel médico-social fut mise sur pied pour soigner la population.

Les principales causes de mortalité sont les suivantes :

- Paludisme;
- Maladies diarrhéiques;
- Pneumonie;
- Rougeole;
- Malnutrition;
- Accidents de route;
- Tuberculose;
- Hépatite infectieuse;
- Cirrhose hépatite.

Quant à la morbidité, les principales causes en sont :

- Paludisme;
- Maladies diarrhéiques;
- Pneumonie;
- Gastrites;
- M.T.S.
- Malnutrition;
- Rougeole;
- Varicelle;
- Accidents de route;
- Fièvre récurrente.

Les autres maladies sont les verminoses, les affections maternelles liées à la grossesse et à l'accouchement, les affections gastro-intestinales, les plaies, les blessures, etc...

Des efforts sont déployés pour faire face aux maladies carencielles dues à la sous-alimentation ou à la malnutrition, en essayant de toucher les plus vulnérables.

#### 2.4.4. Besoins sanitaires de la population.

La sensibilisation en matière d'hygiène s'avère très nécessaire parce qu'elle n'est pas encore répandue. Le nombre de centres de santé et de dispensaires reste encore insuffisant.

En général, les formations médicales de la Préfecture de KIBUNGO souffrent d'une insuffisance en personnel, d'où il faudra augmenter les ressources humaines qualifiées. D'autres besoins en matière de santé sont les suivants :

- Fourniture de médicaments;
- Construction de nouveaux centres de santé, réfection ou extension de centres existants devenus trop petits à cause de l'augmentation de la fréquentation.

#### 2.4.5. Centres nutritionnels.

Cfr chapitres sur la santé.

#### 2.4.6. ONAPO.

Dans le but de rendre ses services proches de la population, l'Office Nationale de la Population (ONAPO) a créé le Bureau Régional à KIBUNGO.

Les activités réalisées au cours de l'année sont en rapport avec le service de planification familiale et la sensibilisation de la population aux problèmes socio-démographiques que connaît notre pays. Dans ce cadre, une semaine est consacrée chaque année aux problèmes de la population et s'appelle "semaine nationale de la population et de l'auto-suffisance alimentaire". Durant cette période, des réunions et des conférences sont organisées à travers toute la Préfecture.

En dehors de cette semaine, les activités de sensibilisation de la population se poursuivent par le biais de la formation de leaders-chefs d'équipe, des responsables des centres communaux de développement et de formation permanente (C.C.D.F.P.), des Conseillers Communaux et des membres des Comités de Cellules. Les thèmes souvent développés dans les sessions de formation sont les problèmes socio-démographiques, le C.C.D.F.P.; son fonctionnement, et sa collaboration dans les jours à venir avec l'ONAPO, la santé familiale, le rôle du cadre communal dans le programme de l'ONAPO. Chaque session de formation est évaluée et les participants émettent des recommandations suggérant des mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie de la population.

2.4.6.1. Planification Familiale.

Les méthodes de planification familiale les plus utilisées en Préfecture de KIBUNGO sont : la pilule, DIU, injections, barrières et l'auto-observation.

Tableau XXVIII: Données statistiques des acceptrices par méthode.

Méthode	: Pilule	: DIU	: Injection	: Bar-	: Auto-obs-	: Total
Mois	:	:	:	rières	vation	:
Octobre 1986	: 429	: 65	: 409	: 23	: 35	: 1.038
Novembre 1986	: 414	: 94	: 357	: 18	: 35	: 1.018
Décembre 1986	: 419	: 66	: 496	: 23	: 36	: 1.040
Janvier 1987	: 438	: 61	: 552	: 29	: 37	: 1.117
Février 1987	: 423	: 58	: 564	: 30	: 37	: 1.112
Mars 1987	: 440	: 53	: 549	: 27	: 37	: 1.106
Avril 1987	: 449	: 50	: 543	: 24	: 39	: 1.105
Mai 1987	: 433	: 52	: 552	: 32	: 38	: 1.107
Juin 1987	: 445	: 52	: 595	: 28	: 38	: 1.158
Juillet 1987	: 453	: 52	: 594	: 32	: 37	: 1.168
Août 1987	: 468	: 52	: 624	: 28	: 38	: 1.210
Septembre 1987	: 469	: 52	: 651	: 30	: 37	: 1.239
Octobre 1987	: 462	: 55	: 644	: 36	: 37	: 1.234

Commentaire : Comme le tableau l'indique, la méthode la plus demandée est celle des injectables et la raison est qu'elle moins contraignante. Ce qu'on remarque aussi c'est la montée progressive de nouvelles acceptrices par mois. Ceci montre que la population commence à prendre conscience de ses problèmes auxquels elle doit trouver des solutions.

.../...

Tableau XXIX. : Evolution du nombre d'acceptrices par Formation Médicale.

! Formation Médicale	: Oct.	: Nov.	: Déc.	: Janv.	: Fév.	: Mars	: Avril	: Mai	: Juin	: Juil.	: Août	: Sept	: Oct.	!
!1. Hôpital KIBUNGO	: 289	: 302	: 303	: 327	: 320	: 308	: 310	: 318	: 328	: 325	: 337	: 341	: 337	:
!2. Hôpital RWAMAGANA	: 252	: 246	: 249	: 275	: 259	: 243	: 232	: 217	: 222	: 234	: 231	: 217	: 222	:
!3. Hôpital GAHINI	: 48	: 50	: 50	: 47	: 47	: 45	: 56	: 54	: 51	: 49	: 50	: 53	: 51	:
!4. Hôpital RWINKWAVU	: 92	: 90	: 98	: 91	: 97	: 101	: 105	: 111	: 117	: 122	: 127	: 132	: 126	:
!5. Centre de Santé NYARUBUYE	: 18	: 19	: 20	: 22	: 20	: 18	: 24	: 26	: 27	: 26	: 26	: 26	: 27	:
!6. Centre de Santé RUSUMU	: 19	: 18	: 17	: 19	: 17	: 19	: 17	: 11	: 14	: 14	: 12	: 14	: 17	:
!7. Centre de Santé MUKARANGE	: 39	: 27	: 33	: 34	: 36	: 31	: 29	: 29	: 39	: 43	: 47	: 49	: 50	:
!8. Dispensaire NYANGE	: 29	: 29	: 31	: 29	: 34	: 32	: 35	: 33	: 34	: 37	: 41	: 52	: 55	:
!9. Centre de Santé ZAZA	: 23	: 17	: 11	: 24	: 26	: 29	: 229	: 29	: 26	: 22	: 31	: 29	: 29	:
!10. Centre de Santé KABARONDO	: 49	: 41	: 48	: 59	: 60	: 60	: 61	: 58	: 66	: 65	: 71	: 72	: 78	:
!11. Centre de Santé MUTENDELI	: 26	: 24	: 24	: 30	: 26	: 24	: 28	: 30	: 30	: 29	: 31	: 40	: 34	:
!12. Dispensaire RUKIRA	: 34	: 34	: 34	: 36	: 40	: 39	: 44	: 46	: 51	: 48	: 51	: 54	: 47	:
!13. Dispensaire KIREHE	: 21	: 25	: 23	: 21	: 23	: 22	: 23	: 23	: 25	: 26	: 28	: 29	: 28	:
!14. Dispensaire RUKUMBERI	: 11	: 10	: 11	: 13	: 14	: 14	: 14	: 14	: 15	: 14	: 16	: 16	: 18	:
!15. Dispensaire MULINDI	: 26	: 26	: 25	: 24	: 28	: 33	: 35	: 38	: 43	: 44	: 43	: 46	: 48	:
!16. Dispensaire JARAMA	: 3	: 5	: 5	: 4	: 4	: 5	: 5	: 5	: 5	: 5	: 5	: 5	: 6	:
!17. Centre de Santé RUKOMA	: 45	: 45	: 46	: 49	: 47	: 47	: 47	: 51	: 51	: 50	: 50	: 52	: 51	:
!18. Centre de Santé NASHO	: 4	: 4	: 5	: 6	: 6	: 6	: 5	: 6	: 6	: 6	: 6	: 5	: 4	:
!19. Sanatorium GISHALI	: 7	: 5	: 5	: 6	: 8	: 9	: 9	: 10	: 9	: 8	: 8	: 7	: 6	:
!20. Centre de Santé RUKARA	: 2	: 1	: 2	: 1	: 1	: 1	: 0	: 0	: 0	: 0	: 0	: 0	: 0	:
! T O T A L .	: 1038	: 1018	: 1040	: 1117	: 1112	: 1106	: 1104	: 1107	: 1158	: 1168	: 1164	: 1239	: 1234	:

.../...

2.5. FORMATION INFORMELLE.

2.5.1. Cadre de formation

La formation informelle s'effectue dans le cadre des Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente (C.C.D.F.P.) sous la supervision du Centre Préfectoral de Développement et de Formation Permanente (C.P.D.F.P.). Tous les 11 C.C.D.F.P. sont actuellement fonctionnels. Le tableau suivant nous rappelle leurs dates de création et celles de démarrage des activités.

Tableau XXX : Dates de création et de démarrage des C.C.D.F.P.

C.C.D.F.P.	Date de création	Début de fonctionnement	Méthode utilisée
1. BIRENGA	1984	Décembre 1984	: Paysans progressistes (BGM)
2. RUKIRA	1985	Décembre 1985	: " " "
3. RUSUMO	1985	Novembre 1985	: " " "
4. SAKE	1985	Septembre 1986	: Chefs d'équipe
5. MUGESERA	1983	Novembre 1984	: " " "
6. KIGARAMA	1985	Octobre 1986	: " " "
7. KABARONDO	1985	Octobre 1985	: " " "
8. KAYONZA	1984	Juin 1985	: " " "
9. RUTONDE	1983	Janvier 1985	: " " "
10. MUHAZI	1985	Août 1986	: " " "
11. RUKARA	1985	Novembre 1986	: " " "

Tableau XXXI : Infrastructures.

C.C.D.F.P.	Succursales	Année de démarrage	Etat du local	A N N E X E S	ES	Champ de démonstration	Observations
1. BIRENGA	MUSAMVU	1963	-	-	-	x	-
	BUTAMA	1963	-	x	-	x	-
	SAKARA	1963	A.B.	-	x	x	-
	KIBIMBA	1963	B	x	x	x	-
2. RUKIRA	GITWE	1964	B	-	x	11,5 ares	-
	RUKIRA	1964	B	-	x	16,8 ares	-
3. RUSUMO	RWANTERU	-	B	-	-	40 ares	-
	KIREHE	1963	A.B.	-	-	6 ares	-
	MUSAZA	1982	A.B.	x	-	-	-
	KIGONGO	1971	A.B.	x	-	70 ares	-

.../...

4. SAKE	: RUBAGC	: 1964	: B	: -	: -	: 15 ares	: -
	: NSHILI	: 1963	: B	: x	: -	: 60 ares	:
	: MBUYE	: 1963	: T.B	: x	: x	: 50 ares	:
5. MUGESERA	: KIBARE	: 1959	: A.D	: -	: x	: 54 m x 84:	
	: NYANGE	: 1963	: B.	: -	: x	: 25 m x 15:	
	: GATARE	: 1986	: B.	: -	: x	: 1 ha	: -
	: KAREMBO	: 1962	: T.B	: -	: -	: -	:
	: SANGAZA	: 1969	: B.	: x	: -	: 40 m	:
6. KIGARAMA	: GASETSA	: 1977	: A.B	: -	: -	: 30 m/15	: -
	: RUBONA	: 1973	: B.	: -	: x	: 9,25 ares:	
	: VUMWE	: 1962	: B.	: -	: x	: 50-m/100m:	
7. KABARONDO	: KURAMIRA	: -	: T.B	: -	: -	: -	:
	: CYINZOVU	: 1963	: B.	: -	: -	: -	:
	: BISENGA	: 1963	: -	: -	: -	: 27 ares	:
	: NKAMBA	: 1963	: B.	: -	: -	: 24 ares	:
	:	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:	:
8. KAYONZA.	: NYAMIRAMA	: 1964	: B.	: x	: -	: 26,80 ares	-
	: KAYONZA	: 1963	: A.B	: x	: x	: 29 ares	:
	: RWINKWAVU	: 1970	: A.B	: -	: x	: 3 ares	:
	: MUSUMBA	: -	: A.B	: -	: x	: 7 ares	:
	: NYANKORA	: 1969	: B.	: -	: -	: 1 ares	:
9. RUTONDE	: NSINDA	: 1985	: -	: -	: -	: x	: -
	: RWAMAGANA	: 1962	: -	: -	: -	: x	:
	: NKUNGU	: 1972	: -	: -	: -	: x	:
	: KADUHA	: 1962	: -	: -	: -	: x	:
10. MUHAZI	: NYAMUGALI	: 1983	: -	: -	: -	: 62,16 ares.	
	: RUHUNDA	: 1963	: -	: -	: -	: 45 ares	:
	: MURAMBI	: 1963	: -	: -	: -	: 81 ares	:
	: NKOMANGWA	: 1986	: -	: -	: -	: 53 ares	:
	: MUKARANGE	: 1981	: -	: -	: -	: -	:
11. RUKARA	: KARUBANBA	: 1963	: -	: -	: -	: x	: -
	: NYAGAHANDA	:	:	:	:	:	:
	: GAZA	: 1964	: B.	: -	: -	: -	:
	: RWIMISHINYA	: 1986	: A.B	: -	: -	: x	:
	: GAHINI	: 1986	: B.	: -	: -	: -	:
	: RYAMANYONI	: 1986	: A.B	: -	: -	: -	!

N.B.: T.B. = Très bon  
 B. = Bon  
 A.B. = Assez bon  
 X. = Existe  
 - = N'existe pas.

TABLEAU XXXII : PERSONNEL DU C.P.D.F.P. ET DES C.C.D.F.P.

COMMUNE OU SERVICE	S/STATUT		S/CONTRAT		TOTAL	S E X E	
	M	F	M	F		MASCULIN	FEMININ
C.P.D.F.P.	2	7	4	-	13	6	7
BIRENGA	-	2	-	4	6	-	6
RUKIRA	1	-	1	2	4	2	2
RUSUFO	-	2	3	4	9	3	6
S A K-E	1	-	-	4	5	1	4
INJESERA	-	1	-	6	7	-	7
KIGARAMA	-	1	-	3	4	-	4
KABARONDO	1	-	1	3	5	2	3
KAYONZA	-	1	1	4	6	1	5
KUTONDE	-	1	1	2	4	1	3
MULAZI	-	4	5	5	6	-	6
RUKARA	-	2	-	3	4	-	4
<b>T O T A L</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>40</b>	<b>73</b>	<b>16</b>	<b>57</b>

Commentaire : - Comme ce tableau le montre, il y a prédominance des agents de sexe féminin pour le personnel.

- On notera aussi que les agents S/Statuts sont très peu nombreux.

.../...

TABLEAU XXXIII: FREQUENTATION DES C.C.D.F.P. AU COURS DE L'ANNEE 1987.

C.C.D.F.P.	1er trimestre			2ème trimestre			3ème trimestre			4ème* trimestre		
	Inscri- ptions	Présences	%									
BIRENGA	2.139	410	19	2.139	337	15	2.139	32	15	2.139	121	5
RUKIRA	968	-	-	968	-	-	968	-	-	968	-	-
RUSUMO	3.658	-	-	3.658	790	21	3.658	218	5	3.658	217	5
S A K E	2.828	1.105		2.828	1.002	35	2.828	689	24	2.828	630	22
MUGESERA	2.367	535		2.367	519	2,90	2.367	737	31	2.367	646	27
KIGARAMA	2.838	-		2.838	434	15	2.838	465	16	2.838	-	-
KABARONDO	1.191	311	26	1.191	327	27	1.191	336	28	1.191	262	22
KAYONZA	1.154	-	-	1.154	-	-	1.154	-	-	1.154	-	-
RUTCNDE	400	108	27	400	108	27	400	78	19	400	93	23
MUHAZI	1.638	546	33	1.638	749	45	1.638	588	35	1.638	699	42
RUKARA	1.532	459	29	1.532	438	28	1.532	448	29	1.532	266	17
T O T A L	20.713	3.974	16,7	20.713	4.704	22,7	20.713	3.380	18,7	20.713	2.930	14,1

N.B.: Signe - = Pas de formation.

TABEAU XXXI : FREQUENTATION DES SUCCURSALES DES C.C.D.F.P. EN 1987.

C.C.D.F.P.	! NOMBRE DE SUCCURSALES ! ! FONCTIONNAIRES	! NOMBRE D'INSCRITS ! ! EN 1986	! NOMBRE D'INSCRITS ! ! EN 1987	! DIFFERENCES !	! TAUX D'AUGMENTATION ! ! OU DE DIMINUTION
BIRENGA	! 4	! 291	! 293	! -2	! 0,7
RUKIRA	! 2	! 119	! 139	! +20	! 16,8
RUSUMO	! 5	! 410	! 208	! -202	! -49,2
S A K E	! 3	! 619	! 170	! -449	! -72,3
MUGESERA	! 5	! 1.548	! 1.112	! -436	! -28,8
KIGARAMA	! 3	! 200	! 181	! -19	! -9,5
KLBARONDO	! 4	! 91	! 232	! +141	! +15,4
KAYONZA	! 5	! 364	! 279	! -85	! -23,3
RUTONDE	! 3	! 617	! 549	! -68	! -11,1
MUHAZI	! 4	! 623	! 664	! +41	! +6,5
RUKARA	! 5	! -	! 152	! +152	! +100
T O T A L	! 43	! 4.882	! 3.979	! -903	! -18,5

Constatation : Par rapport à l'exercice 1986, on remarque une nette diminution de l'effectif des gens fréquentant les succursales des C.C.D.F.P. Le Problème se pose surtout dans les C.C.D.F.P. de SAKE, MUGESERA, RUSUMO et RUKIRA.

... / ...

TABLEAU XXXV : STATISTIQUES SUR L'ETAT D'ALPHABETISATION EN PREFECTURE DE KIBUNGO.

COMMUNE	HOMMES		FEMMES		JEUNES GENS		JEUNES FILLES		GARCONS		FILLES		TOTAL	
	Al.	An.	Al.	An.	Al.	An.	Al.	An.	Al.	An.	Al.	An.	Al.	An.
BIRENGA	6.677	4.621	5.463	6.705	2.415	1.169	1.815	878	1.973	933	2.014	985	20.357	15.291
RUKIRA	4.003	2.821	2.309	5.257	2.321	1.198	2.044	1.406	2.644	1.180	2.400	1.152	15.721	13.014
RUSUMO	8.203	7.860	4.941	10.270	2.930	2.665	2.086	2.186	5.898	2.777	5.382	2.726	29.440	28.484
SAKE	4.036	6.037	2.862	7.751	1.635	2.346	1.408	1.974	1.881	1.949	1.794	2.109	13.616	22.166
MUGESERA	5.140	4.535	4.988	5.000	3.001	2.648	3.411	2.235	1.061	1.431	734	1.066	18.286	16.951
KIGARATA	4.465	4.021	3.327	6.217	2.500	1.303	1.891	1.019	2.779	1.463	2.733	1.243	17.695	15.951
KIBARONDO	4.946	2.212	2.445	3.296	1.924	929	1.715	838	2.882	892	2.799	1.243	16.511	9.410
KAYONZA	2.759	2.084	2.039	3.325	1.568	785	955	563	2.399	664	1.882	594	11.602	8.015
RUTONDE	3.401	2.761	4.110	4.038	2.641	2.143	1.247	1.078	1.362	743	1.186	768	13.947	11.531
MUHLAZI	3.350	2.829	2.803	4.362	2.283	1.166	1.953	692	2.921	1.062	2.962	992	16.272	11.103
RUKARA	4.968	3.053	3.533	5.233	2.399	1.966	2.057	1.050	1.360	906	1.186	802	15.503	13.010
T O T A L	55.908	42.734	38.820	61.454	25.617	18.354	20.582	13.912	27.160	14.000	25.072	13.864	188.999	164.422

Commentaire: -Sur ce tableau, on constate qu'en moyenne la population alphabète pour toute la préfecture est de 53,4 %.

-L'analphabétisme prédomine chez le sexe féminin.

N.B: -Al. = alphabète.  
-An. = analphabète.

TABLEAU XXXVI : DONNEES SUR LES ACTIVITES D'ALPHABETISATION.

COMMUNE	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	SAKE	MUGESERA	KI GARAMA	KABARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MUHAZI	RUKARA	TOTAL
-Nombre de personnes ayant reçu les certificats	87	24	142	72	33	63	66	90	52	17	61	1.153
-Nombre des inscrits	2.820	2.219	7.020	4562	3.487	2.261	1.856	2.188	2.517	2.602	13010	16.032
-Nombre de moniteurs salariés par la commune	-	1	3	-	2	-	1	1	1	1	-	10
-Nombre des moniteurs bénévoles	87	29	157	112	150	114	78	42	96	142	122	1.129
-Nombre des centres d'alphabétisation	84	40	123	141	28	63	41	41	54	30	61	705

Commentaire: Par rapport au nombre d'alphabètes (cfr tableau n° 5) seul 22,1 % d'entre eux se sont faits inscrire dans les centres d'alphabétisation, ce qui reste très faible. En plus, leur régularité laisse à désirer car seul 20 % des inscrits suivent les cours régulièrement.

.../...

TABLEAU XXXVII : SITUATION DES ATELIERS SOCIAUX.

C.C.D.F.P.	NOM DE L'ATELIER	SIEGE SOCIAL	DATE DE FONDATION	NOMBRE DE MEMBRES	ACTIVITES	AVOIR EN CAISSE	AVOIR EN NATURE	AVOIR EN BANQUE	DETTES ENVERS L'ATELIER	S O L D E
MUGESERA	A F I K I	KIBARE	1983	12	-Couture -Broderie -Perlage -Vannerie -Agriculture	2.240	-	9.000	-	11.240
	Association des		-	15	Agriculture	7.500	Récoltes non vendues	-	-	-
KABARONDO		KABARONDO	1986	36	-Broderie -Tricot -Perlage -Couture	-	-	-	-	-
KAYONZA	A J E F I K A	NYAMIRAMA	1978	38	-Broderie -Vannerie -Couture -Tricot	4.950	objets non vendus (5500Frw) en matériel (3000Frw)	2.820	-	7.770
RUTONDE	A F A R	RWAMAGANA	1975	9	-Broderie -Crochet -Tricot	3.000	-	-	-	3.000

Commentaires: -Ce tableau ne comprend pas les ateliers sociaux dirigés par les organismes privés (les religieux surtout).  
-Le problème crucial rencontré dans ces différentes associations est le manque de débouchés pour les produits confectionnés. Au cours de l'année 1987, une exposition-vente de ces produits a été organisée par l'ONAFPO en collaboration avec les services d'encadrement de la jeunesse et des coopératives et l'encadrement de l'artisanat.

2.6. Organisation Judiciaire.

2.6.1. Instances judiciaires.

La Préfecture de KIBUNGO connaît deux instances judiciaires à savoir les tribunaux représentant la magistrature assise et le Parquet représentant la magistrature debout.

a. Les tribunaux.

1. L'état des infrastructures et le matériel.

Le Tribunal de Première Instance de KIBUNGO et celui de Première Instance IIème Chambre de RWAMAGANA sont abrités par de bâtiments vieux et exigus.

Hormis les tribunaux de Canton des Communes BIRENGA, RUKIRA, RUSUMO, KABARONDO et MUHAZI qui sont abrités dans des bâtiments nouvellement construits, les autres à savoir ceux des Communes SAKE, MUGESERA, KIGARAMA, KAYONZA, RUTONDE et RUKARA sont encore logés dans les anciens bureaux communaux en attendant que les Communes respectives soient à même de <sup>se</sup> construire des bâtiments appropriés aux services judiciaires. Cependant, il faut noter que les Communes SAKE et RUKARA ont entrepris la transformation de leurs anciens bureaux administratifs en tribunaux de Cantons. Du côté matériel, certains meubles et autres biens d'équipement sont hors usage. Le reste est en bon état. Le Tribunal de Première Instance de KIBUNGO a un besoin urgent d'un véhicule qui lui permettrait d'effectuer un plus grand nombre de descente sur terrain.

2. Le personnel.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, jusqu'à la fin de la dernière période 1987, le personnel de **juridiction** du ressort de KIBUNGO totalise 42 Magistrats, 19 Greffiers, 17 Dactylographes, 23 Plantons et 6 Veilleurs.

.../...

Tableau XXXVII Effectif du personnel au 31 Décembre 1987.

Tribunal	: Magistrats	: Greffiers	: Dactylographes	: Plantons	: Veilleurs	: Total
1ère Instance	: 7	: 5	: 4	: 1	: 2	: 19
KIBUNGO	:	:	:	:	:	:
IIème Chambre	: 4	: 3	: 3	: 1	: 1	: 12
RWAMAGANA	:	:	:	:	:	:
Canton BIRENGA	: 4	: -	: 1	: 2	: -	: 7
Canton KABARONDO	: 2	: 1	: 1	: 1	: 1	: 6
Canton KAYONZA	: 3	: 1	: 1	: 2	: -	: 7
Canton KIGARAMA	: 3	: 1	: 1	: 2	: -	: 7
Canton MUGESERA	: 2	: 1	: 2	: 2	: -	: 8
Canton MUKAZI	: 3	: -	: 1	: 2	: -	: 5
Canton RUKARA	: 3	: 1	: -	: 3	: 1	: 8
Canton RUKIRA	: 2	: 1	: -	: 2	: -	: 5
Canton RUSUMO	: 3	: 2	: -	: 2	: -	: 7
Canton RUTONDE	: 2	: 2	: 2	: 1	: -	: 7
Canton SAKE	: 3	: 1	: 1	: 2	: 1	: 8
T O T A L	: 42.	: 19	: 17	: 23	: 6	: 107

.../...

### 3. Activités des juridictions.

Les activités des juridictions consistent essentiellement dans le règlement des affaires civiles ou pénales ainsi qu'en la perception des amendes et frais divers de justice. Les tableaux ci-après montrent l'état de ces activités à la fin de l'année 1987.

Tableau XXXIX : Nombre des affaires inscrites et des jugements rendus.

TRIBUNAL	Affaires inscrites pendant			Jugements rendus		
	l'année 1987					
	Affaires Civiles	Affaires Pénales	Total	Affaires Civiles	Affaires Pénales	Total
-1ère Instance KIBUNGO	468	790	1.278	246	753	999
-IIème Chambre RWAMAGANA	156	423	579	124	402	526
-Canton BIRENGA	199	-	199	269	-	269
-Canton KABARONDO	181	76	257	185	93	278
-Canton KAYONZA	149	56	205	211	76	287
-Canton KIGARAMA	81	-	81	84	1	85
-Canton MUGESERA	158	20	178	184	14	198
-Canton MUHAZI	163	93	256	160	89	249
-Canton RUKARA	115	27	142	116	24	140
-Canton RUKIRA	126	17	143	106	11	117
-Canton RUSUMO	209	21	230	173	25	198
-Canton RUTONDE	140	80	220	161	57	218
-Canton SAKE	213	165	378	101	39	140
<b>T O T A L</b>	<b>2.378</b>	<b>1.768</b>	<b>4.146</b>	<b>2.120</b>	<b>1.584</b>	<b>3.704</b>

Comme l'indique ce tableau, c'est le Tribunal de Première Instance de KIBUNGO et la IIème Chambre de RWAMAGANA qui enregistrent le plus grand nombre d'affaires civiles et pénales. Ceci est peut être dû au fait que souvent les jugements rendus au niveau des cantons sont contestés par les plaidants qui font recours au Tribunal de 1ère Instance.

**Tableau XL : Nombre de litiges et exécution en matière de frais.**

TRIBUNAL	: Litiges fin 1987						
	: Affaires : civiles	: Affaires : pénales	: Total	: Amendes : judiciaires	: Frais de : justice	: Droit : prop. 4%	: Autres recettes : (D.I. + Restitutions).
-1ère Instance KIBUNGO	: 917	: 933	: 1.850	: 217.210	: 519.408	: 54.847	: 1.638.753
-IIème Chambre RWAMAGANA	: 279	: 1.141	: 1.420	: 249.625	: 318.017	: 121.749	: 2.582.554
-Canton BIRENGA	: 58	: 46	: 104	: -	: 71.872	: 7.147	: 502.684
-Canton KABARONDO	: 70	: 45	: 115	: 38.975	: 186.415	: 88.164	: 1.202.704
-Canton KAYONZA	: 37	: 19	: 56	: 74.220	: 265.302	: 21.488	: 962.948
-Canton KIGARAMA	: 43	: 7	: 50	: 20.175	: 97.895	: 18.753	: 374.070
-Canton MUGESERA	: 27	: 13	: 40	: 1.500	: 20.334	: 4.741	: 180.042
-Canton NUNAZI	: 138	: 63	: 201	: 34.870	: 190.974	: 13.583	: 385.803
-Canton RUKARA	: 37	: 65	: 102	: 19.000	: 159.065	: 9.049	: 320.677
-Canton RUKIRA	: 159	: 64	: 223	: 7.000	: 26.915	: 4.374	: 227.769
-Canton RUSUMO	: 123	: 19	: 142	: 37.000	: 56.678	: 23.562	: 612.572
-Canton RUTONDE	: 93	: 239	: 332	: 97.796	: 106.292	: 690	: 440.699
-Canton SAKE	: 97	: 103	: 200	: 1.700	: 99.733	: 27.203	: 846.615
<b>T O T A L</b>	<b>: 2.078</b>	<b>: 2.757</b>	<b>: 4.835</b>	<b>: 799.071</b>	<b>: 2.118.900</b>	<b>: 395.350</b>	<b>: 10.277.890</b>

Ce chiffre des litiges manifestement élevé est dû à l'insuffisance du personnel et de moyens logistici

.../...

Tableau XLI : Etat d'exécution des jugements rendus au 31 Décembre 1987.

TRIBUNAL	Affaires			Affaires jugées et exécutées			Affaires jugées non encore exécutées		
	enregistrées	jugées	non encore jugées	Civiles	Pénales	Total	Civiles	Pénales	Total
-1ère Instance KIBUNGO	: 1.278	: 999	: 1.850	: 217	: 295	: 512	: 2.898	: 6.363	: 9.261
-IIème Chambre RWAFAGANA	: 579	: 526	: 1.420	: 160	: 139	: 299	: 250	: 562	: 812
-Canton BIRENGA	: 199	: 269	: 104	: 238	: 1	: 239	: 2.272	: 398	: 2.670
-Canton RUKIRA	: 143	: 117	: 223	: 60	: 10	: 70	: 1.164	: 195	: 1.359
-Canton RUSUMO	: 230	: 198	: 142	: 193	: 29	: 222	: 315	: 261	: 576
-Canton SAKE	: 378	: 140	: 200	: 730	: 392	: 1.122	: 1.148	: 539	: 1.687
-Canton MUGESERA	: 178	: 198	: 40	: 88	: 9	: 97	: 1.629	: 810	: 2.439
-Canton KIGARAMA	: 81	: 85	: 50	: 93	: 16	: 109	: 404	: 160	: 564
-Canton KABARONDO	: 257	: 278	: 115	: 641	: 191	: 832	: 691	: 425	: 1.116
-Canton KAYONZA	: 205	: 287	: 56	: 140	: 32	: 172	: 868	: 342	: 1.382
-Canton RUTONDE	: 220	: 218	: 332	: 86	: 8	: 94	: 318	: 195	: 513
-Canton MUHAZI	: 256	: 249	: 201	: 105	: 35	: 140	: 1.641	: 570	: 2.211
-Canton RUKARA	: 142	: 140	: 102	: 106	: 16	: 122	: 1.225	: 58	: 1.283
<b>TOTAL</b>	<b>: 4.146</b>	<b>: 3.704</b>	<b>: 4.835</b>	<b>: 2.857</b>	<b>: 1.173</b>	<b>: 4.030</b>	<b>: 14.823</b>	<b>: 10.878</b>	<b>: 25.701</b>

Commentaire : L'exécution des jugements est assurée par les Huissiers affectés aux Tribunaux de Première Instance qui assument une fonction double, à savoir celle de Greffier et d'Huissier. Les Bourgmestres ont ce dernier rôle, mais ils ne sont pas revêtus de la qualité de procéder aux ventes publiques des biens immeubles non enregistrés au cadastre. Cette situation fait qu'il y ait beaucoup d'affaires jugées non exécutées comme le montre le tableau ci-dessus.

b. Le Parquet.

La Préfecture de KIBUNGO dispose de deux Parquets. Un à KIBUNGO et un autre à RWAMAGANA. Ce qu'il faut signaler est que les maisons qui abritent les Parquets n'arrivent pas à satisfaire tous les besoins de ce service, c'est pourquoi la réfection et l'extension de ces immeubles s'avèrent nécessaires.

b.1. Personnel en place.

1° Parquet de la République à KIBUNGO.

- . 4 Officiers du Ministère Public;
- . 4 Inspecteurs de Police Judiciaire;
- . 4 Secrétaires;
- . 1 Dactylographe;
- . 1 Chauffeur;
- . 2 Plantons;
- . 1 Veilleur.

2. Parquet de la République à RWAMAGANA.

- . 2 Officiers du Ministère Public;
- . 3 Inspecteurs de Police Judiciaire;
- . 2 Secrétaires;
- . 2 Dactylographes;
- . 1 Planton;
- . 1 Veilleur.

Quant au matériel, à part quelques irrégularités dans la transmission du matériel au début de l'année, il a été bien distribué régulier. Certains besoins restent malgré tout à satisfaire :

- . Pour le Parquet de la République à KIBUNGO : - Une photocopieuse;
  - Une polycopieuse;
  - 2 machines à écrire;
  - 3 chaises;
  - Un véhicule de service car celui en place est vieux.
- . Pour le Parquet de la République à RWAMAGANA : - 3 étagères;
  - 2 bureaux;
  - 6 chaises;
  - 2 machines à écrire;
  - 1 véhicule de service.

Il est à noter aussi qu'un autre Parquet sera créé incessamment au niveau de la Sous-Préfecture de KIREHE.

.../...

Le tableau ci-dessus montre l'état des activités de Parquet

Tableau XIII : Activités du Parquet de KIBUNGO.

Mois de	Affaires restan :		Affaires terminées		Affaires restantes :	
	enregistrées	Classées : Proposées / Terminées	Classées : Proposées	Terminées	enregistrées	%
Janvier	48	1	2	1	205	
Février	81	1	0	0	256	
Mars	183	4	1	1	369	
Avril	192	25	3	3	452	83,84
Mai	198	17	3	3	559	
Juin	111	53	3	3	463	
Juillet	89	48	7	7	402	
Août	91	30	3	3	392	
Septembre	84	38	3	3	523	
Octobre	69	30	3	3	281	
Novembre	84	19	3	3	264	
Décembre	64	18	1	1	240	
<b>T O T A L</b>	<b>192</b>	<b>1.294</b>	<b>285</b>	<b>31</b>	<b>930</b>	

Il ressort de ce tableau que le litige au début de l'année était de 192 dossiers. Le Parquet a enregistré 1.294 dossiers. Il a finalisé 285 + 31 + 930 = 1.246 dossiers. L'année se termine avec 240 dossiers en litige. Le litige au 30 Décembre 1987 est de 240 dossiers.

TABLEAU XLIII ACTIVITES DU PARQUET DE RWAMAGANA.

MOIS DE	Affaires restan- tes fin 1986	Affaires enre- gistrées chaque mois	Affaires terminées			Litiges fin Chaque mois	%
			Classées S.S. (Sans suite)	Classées A.T. (Affaires traitées)	Proposées fixation		
JANVIER		67	21	2	49	50	
FEVRIER		51	32	-	43	26	
MARS		56	12	1	42	27	
AVRIL		56	9	1	64	9	
MAI	55	85	14	4	67	9	99,25
JUIN		80	17	4	50	18	
JUILLET		32	9	1	30	10	
AOÛT		77	11	3	56	17	
SEPTEMBRE		77	15	3	60	16	
OCTOBRE		77	17	1	66	9	
NOVEMBRE		80	15	3	62	9	
DECEMBRE 1987		6	2	-	7	6	
T O T A L	55	744	174	23	596		

N.B: - Dossiers inscrits  
 - Dossiers clôturés  
 - Litiges au 9 décembre 1987  
 - % des affaires clôturés

$$= 55 + 744 = 799$$

$$= 596 + 23 + 174 = 793$$

$$= 6 \text{ dossiers}$$

$$= \frac{793 \times 100}{799} = 99,25$$

.../...

c. Service Pénitentiaire.

La Préfecture de KIBUNGO compte un seul établissement pénitentiaire à savoir la prison de KIBUNGO.

1. Personnel.

L'établissement pénitentiaire de KIBUNGO compte comme personnel, un Directeur de Prison, un Directeur-Adjoint, une Secrétaire et quatorze Surveillants de Prison. Il n'a pas d'Assistante Sociale.

2. Population pénitentiaire et ambiance organisationnelle.

Au cours de l'année 1987, il y eut une nette amélioration des conditions de détention des prisonniers aussi bien du point de vue alimentaire, sanitaire que de celui de la régularité des dossiers judiciaires des détenus. Dans le cadre général de l'exécution des jugements et de jugements des affaires par les tribunaux locaux, il s'est avéré que le nombre de condamnés est plus élevé que celui des prévenus jusqu'à la fin de l'année. Au 31 Décembre 1987, la population pénitentiaire s'élevait à 269 âmes dont 260 personnes de sexe masculin et 9 personnes de sexe féminin.

L'entretien des prisons et des prisonniers constitue une lourde charge pour l'Etat. Pour atténuer cette charge, les autorités de la deuxième République ont entrepris une politique visant à ce que les prisonniers eux aussi, par leur travail, contribuent à leur bien-être et à la sauvegarde de leurs valeurs morales pour qu'une fois sortis de la prison, ils sachent facilement s'intégrer dans la vie quotidienne de leurs concitoyens. Il n'est donc plus étonnant de voir les prisonniers construire des maisons, fabriquer des objets d'art, cultiver et élever des chèvres, moutons, porcs, etc...

Pour ce qui est de l'encadrement moral et culturel des détenus, ils reçoivent des feuilles à lettre deux fois par mois pour écrire soit à leurs familles, soit au Parquet, soit au Tribunal de Première Instance, soit au Préfet ou aux Bourgmestres de leurs Communes respectives. Ils reçoivent également des livres de lecture, des journaux (Imvaho et Kinyamateka), et écoutent la radio. Les activités sociales pour l'année 1987 se sont surtout intéressées sur l'alphabétisation, les leçons de français, de mathématique, de swahili et d'anglais.

3. Production.

L'agriculture est une activité sur laquelle la prison de KIBUNGO a mis un accent particulier. Cette activité agricole s'étend principalement sur la culture de haricots, de maïs, de choux, de carottes, d'oignons, de manioc et à l'entretien des caféiers et des bananeraies. Au cours de l'année 1987, la récolte de manioc sur 3/4 du champ cultivé a fourni 6.300 Kg, ce qui a donné 110.000 FRW.-

En dehors des activités productives agricoles, les prisonniers ont terminé les travaux de construction de l'habitation du Directeur de prison.

\*) Difficultés rencontrées.

La Prison n'a pas d'Assistante sociale et ne dispose pas d'Assistant médical qui s'occupe régulièrement des détenus malades.

Le renouvellement de la prison n'a pas été fait comme on le voulait depuis 1980. A titre d'exemple, nous pouvons citer le mur extérieur dont les briques sont vieilles.

La prison elle-même est très petite de façon qu'elle ne peut pas héberger tous les détenus qui entrent chaque jour. Il y a toujours des transferts à RILIMA en commune GASHORA de la préfecture KIGALI, au moins quatre fois par an.

.../...

2.7. Encadrement de la Jeunesse et Mouvement Coopératif.

2.7.1. Organisation sportive.

Nonobstant l'insuffisance des infrastructures sportives en Préfecture KIBUNGO, le sport le plus pratiqué est le foot-ball. Chaque Commune dispose d'une équipe de foot-ball qui la représente lors du championnat préfectoral organisé chaque année. On rencontre de même, par-ci par-là les équipes de Secteurs. Ce sport devient de plus en plus populaire.

Le volley-ball est également pratiqué et en 1986 on a enregistré des équipes des Communes RUSUMO et KIGARAMA qui sont entrées dans le tournoi.

Le basket-ball est aussi pratiqué, mais plus spécialement dans les établissements scolaires, publics et privés des Cellules Spécialisées. A l'échelon communal, ce sport est encore à l'état embryonnaire suite au manque des infrastructures et en ressources humaines qui connaissent ses techniques.

Le hand-ball n'est presque pas pratiqué dans les milieux ruraux. On le rencontre dans des établissements scolaires, militaires et quelquefois dans des Centres de Formation des Jeunes. Seulement, rares sont les ballons à distribuer dans les Secteurs administratifs. Cependant, même si les ballons sont acquis, la distribution doit se faire en tenant compte des terrains déjà aménagés et là où on trouve des joueurs.

L'athlétisme est un sport aimé et pratiqué par les jeunes, mais les équipements et les moyens financiers restent insuffisants pour organiser efficacement des entraînements au niveau communal, sous-préfectoral et préfectoral.

Tableau XLIV : Tableau indiquant les installations sportives.

TERRAINS DE :				
COMMUNE	: FOOT-BALL	: VOLLEY-BALL	: BASKET-BALL	: HAND-BALL
BIRENGA	: 12	: 4	: 3	: -
RUKIRA	: 7	: 4	: -	: -
RUSUMO	: 30	: 4	: -	: 1
SAKE	: 10	: 1	: -	: 1
MUGESERA	: 12	: 10	: 7	: 1
KIGARAMA	: 12	: 6	: 2	: 1
KABARONDO	: 11	: 4	: -	: 2
KAYONZA	: 11	: 5	: 3	: 2
RUTCNDE	: 9	: 5	: 4	: 1
MUHAZI	: 14	: 1	: 9	: 1
RUKARA	: 10	: 5	: 2	: -
T C T A L	: 138	: 49	: 30	: 10

Source : Service d'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives dans la Préfecture.

2.7.2. Equipements culturels

La Préfecture dispose d'un/ immeuble lui octroyé par le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal qui sert de cercle socio-culturel

et de salle de réunions. Force est de constater qu'elle ne dispose pas d'infrastructures adéquates pour accueillir les orchestres, les troupes théâtrales.... Cependant, les orchestres viennent de temps en temps s'exhiber soit à la Préfecture, soit aux Sous-Préfectures RWAMAGANA et KIREHE ou aux centres importants comme ZAZA et KABARONDO.

Les séances cinématographiques ont aussi lieu, surtout dans les centres comme KIBUNGO, RWAMAGANA, KABARONDO,....

Les exhibitions des troupes théâtrales s'y succèdent assez souvent. A ces différentes manifestations s'ajoutent celles des groupe-chocs ou ballets des Communes et des Cellules Spécialisées. A titre de favoriser la documentation et la culture générale, l'Evêché de KIBUNGO dispose d'une petite librairie, ouverte chaque jour aux abonnés, et d'une salle de documentation.

### 2.7.3. Mouvement Coopératif.

Le mouvement coopératif intéresse la population de sorte que les espaces où les mouvements de ce genre oeuvrent commencent à manquer. Seulement, plusieurs d'entre eux disparaissent aussitôt à cause du manque de soutien et de conseillers techniques. Les activités pratiquées par ces mouvements sont en général l'agriculture, la commercialisation des produits agricoles et d'élevage, le stockage des produits vivriers.... Malgré les efforts déployés par plusieurs membres des coopératives et pré-coopératives, cela n'empêche que certains soient nuisibles à la chose commune. Donc, la malhonnêteté de certains est la cause de l'effondrement ou du déclin de leurs coopératives.

Tableau XLV : Coopératives agréées.

Commune	: Nombre de : Coopératives	: Membres : début	: Membres : en 1986	: Membres : en 1987
BIRENGA	: 4	: 816	: 1.629	: 1.597
RUKIRA	: 2	: 79	: 1.124	: 1.861
RUSUMO	: 4	: 193	: 1.583	: 1.534
SAKE	: 1	: 150	: 243	: 158
MUGESERA	: 2	: 173	: 549	: 549
KIGARAMA	: 5	: 903	: 3.040	: 3.108
KABARONDO	: 6	: 905	: 1.330	: 1.375
KAYONZA	: 2	: 545	: 600	: 572
RUTONDE	: 4	: 708	: 708	: 708
<b>T O T A L</b>	<b>: 30</b>	<b>: 4.472</b>	<b>: 10.806</b>	<b>: 11.462</b>

Source : Service d'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives dans la Préfecture.

Tableau XLVI : Pré-coopératives.

Commune	: Nombre de : coopératives	: Membres : début	: Membres : en 1986	: Membres : en 1987
BIRENGA	: 1	: 200	: 284	: 284
RUKIRA	: 3	: 1.357	: 1.356	: 1.368
SAKE	: 4	: 727	: 919	: 898
MUGESERA	: 2	: 272	: 303	: 303
RUTONDE	: 4	: 99	: 98	: 97
MUHAZI	: 2	: 40	: 39	: 39
RUKARA	: 1	: 88	: 73	: 73
T O T A L	: 17	: 2.783	: 3.072	: 3.062

### III. Appareil Economique.

#### 3.1. Agriculture.

Comme dans tout le Pays, la population de KIBUNGO est rurale à 90%. La majeure partie de cette population pratique l'agriculture de subsistance bien que les efforts sont déployés par les autorités préfectorales et communales pour la rentabiliser davantage. Actuellement, les superficies agricoles ont diminué suite à une érosion galopante. Face à la population agricole de la Préfecture, celle qui est utilisable n'est pas exploitée suffisamment vu les moyens utilisés pour la cultiver qui sont encore rudimentaires. En général les paysans se placent tout près ou dans leurs propriétés d'exploitation foncière.

La population agricole active évolue de façon manifeste suite à l'explosion démographique dont nous avons déjà parlé. Remarquons que la propriété reste privée et familiale. Comme bon nombre d'enfants sont agriculteurs, cela pose des problèmes de répartition équitable des héritages.

La production est orienté vers la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. Cependant la consommation familiale ne laisse que peu de surplus commercialisables.

La productivité de certains terrains agricoles se dégrade continuellement suite à la surexploitation des terres et surtout au manque de rotation des cultures. Néanmoins, il importe de rappeler que la politique nationale dans ce domaine est entrain d'être mise en pratique progressivement. En effet, les agronomes et les moniteurs agricoles ont entrepris des campagnes de sensibilisation ad hoc.

3.1.1. Cultures vivrières, fruitières et potagères.

Tableau XLVII: Superficies et productions des cultures principales.

Culture	Superficie (Ha)	Productions (Tonnes)	Rendement (T/Ha)
- Banane	74.415	1.054.747,2	14,173
- Haricot	54.443,3	53.275	0,978
- Pois	2.133,6	1.813,7	0,850
- Soja	845,25	1.084	1,282
- Arachide	11.257,2	11.042,9	0,980
- Sorgho	37.391	74.080,3	1,981
- Maïs	4.865,2	7.180,29	1,475
- Patate douce	11.600	115.521,5	9,987
- Pomme de terre	1.400	11.200	8,000
- Manioc	17.542,4	309.846,2	17,662
- Café	5.343,84	3.647,81	402 gr/arbre

Source : Service agricole de Préfecture.

Commentaire : La situation de la production vivrière a été très bonne par rapport à celle de 1986. En effet, malgré les cas de grêle connus et les perturbations des pluies, les rendements se sont améliorés pour la banane, le pois, le sorgho, le maïs et la patate douce. Cet accroissement a été dû à l'amélioration des pratiques culturales et l'intensification qui s'accélère suite à la rareté des terres.

Tableau XLVIII: Productions des autres cultures.

Culture	Superficie (Ha)	Production en (Kg) Tonnes
Fruits	900,54	8.436,08
Légumes	425,165	20.747,87
Ignames	91,8	853
Colocase	232	2.245,7
Elcusine	10	10,0
Riz	-	420,225

Source : Service agricole de Préfecture.

Commentaire : Les superficies occupées par les légumes et fruits doivent être pris avec réserve surtout que la plupart est en association avec les autres cultures. En outre, comme la production est échelonnée la récolte y est également échelonnée, d'où les quantités données ici ne seraient qu'approximatives.

Tableau XLIX : Valeur calorifique de la production.

Cultures	Productions (tonnes)	Apports calorifiques en Kcal
Banane	1.054.747,2	1.350.076,416
Haricots	53.275	181.135.000
Pois	1.813,7	6.112.169
Soja	1.084	4.140.880
Arachide	11.042,9	63.938.391
Sorgho	74.080,3	248.169.005
Maïs	7.180,29	26.064.452,7
Patate douce	115.521,5	131.694.510
Pomme de terre	11.200	-
Manioc	309.846,2	474.064.686
Fruits	8.436,08	5.736.534,4
Légumes	20.747,87	6.224.361
Colocase	2.245,7	-
Ignames	853	887.120
Eleusine	10	-
Café	3.647,81	-
Riz	420,225	1.479.192

Source : Service agricole de Préfecture.

Commentaire : D'après ce tableau, la banane occupe la première place au point de vue production. Elle est suivie du manioc, de la patate douce et du sorgho.

### 3.1.2. Circulation des produits vivriers et leurs prix.

Les prix officiels des produits vivriers n'ont pas été respectés. Le prix donné au producteur était très bas par rapport à celui fixé par l'Etat. Toutefois, le prix du haricot a dépassé de loin celui qui avait été fixé pour cette denrée (il a presque doublé). Ceci est le résultat de l'offre qui était largement inférieure à la demande.

Pour la circulation des produits vivriers, d'aucuns reconnaissent l'importance que revêt la Préfecture de KIBUNGO en ce qui concerne la culture de la banane pour l'approvisionnement de la ville de KIGALI et les autres Préfecture. Ceci en est de même pour le haricot, le manioc, le sorgho, la tomate et l'ananas.

### 3.1.3. Cultures industrielles.

La culture du caféier a une importance particulière en Préfecture de KIBUNGO. Pendant cette année, les travaux qui ont été effectués sont le sarclage, le pallingage, la taille et la désinsectisation.

.../...

Pour les travaux d'entretien (sarclage, paillage) on remarque un retard quant à l'exécution de ces travaux. C'est ainsi que certains paysans n'ont pas fait le paillage pendant le mois d'Avril-Mai (période propice) prétextant que les ocrises se perdraient dans la paille pendant la récolte. Pour cette même raison, nombreux sont ceux qui ont pris l'habitude de le faire après la récolte.

Le problème qui se pose avec acuité dans certaines Communes c'est la vieillisse des caféiers. Mais force nous est d'affirmer que des pépinières sont prévues à cet effet au cours de l'année 1988.

Le tableau ci-dessous met en évidence, le nombre de caféiers taillés, désinsectisés et la production pour chaque Commune.

Tableau L : Caféiers taillés, désinsectisés et production par Commune.

Commune	: Nombre de caféiers taillés	: Nombre de	: Production
	: Agobiada : Production : Régénéra-	: caféiers	: (T)
	: :	: désinsectisés	:
	: :	: tion	:
BIRENGA	: - : 1.069.091	: 63.081	: 1.340.448 : 465,58
RUSUMO	: - : 1.020.885	: 64.806	: 1.608.046 : 805,3
RUKIRA	: - : 936.600	: 163.350	: 1.239.260 : 470
SAKE	: 9.632 : 452.014	: 103.432	: 656.462 : 377,5
MUGESERA	: 10.056 : 402.521	: 67.785	: 536.788 : 282,000
KIGARAMA	: 35.251 : 1.142.794	: 212.385	: 1.545.585 : 525,000
KABARONDO	: 83.274 : 818.721	: 2.926	: 759.470 : 346,658
KAYONZA	: 56.420 : 354.125	: 9.892	: 361.017 : 172,008
RUTONDE	: 3.255 : 241.750	: 64.740	: 305.490 : 84,700
MUHAZI	: 27.669 : 272.321	: 167.032	: 336.582 : 162,291
RUKARA	: 75.152 : 500.005	: 237.287	: 530.403 : 81,000
T O T A L	: 350.709 : 7.210.827	: 1.151.716	: 9.219.551 : 3.772,037

Source : Service agricole de Préfecture.

Les Communes BIRENGA, RUKIRA et RUSUMO n'ont pas fait les pépinières. Les tailles ont été bien exécutées, mais il convient de signaler qu'à la taille de régénération, les paysans montrent une certaine réticence. Comme il a été signalé plus haut, le produit pour le traitement a été insuffisant.

.../...

3.1.4. Protection et conservation des sols.

a) Lutte anti-érosive.

Pendant cette année, les travaux de lutte anti-érosive ont connu une importance particulière dans toutes les Communes. Ceci a été fait grâce à la mobilisation de la population par les autorités administratives. La Préfecture de KIBUNGO s'était fixée comme objectif de terminer les travaux de base de lutte anti-érosive avant la fin de 1987. En réalité cet objectif n'a pas été atteint. Certaines Communes (SAKE, KABARONDO, KIGARAMA, RUKARA et RUTONDE) ont commencé les travaux tardivement, les grandes étendues à l'apparition des nouvelles zones à protéger suite à la poussée démographique font que l'objectif n'a pas été atteint. Le tableau suivant montre les réalisations des Communes en Juin et en Décembre 1987.

Tableau LI : Travaux réalisés par les Communes dans le cadre de la lutte anti-érosive.

Commune	: Mois de Juin 1987	: Mois de Décembre	: Superficie	: Superficie
	: Réalisations %	: Réalisations %	: à protéger	: protégée
			: (Ha)	: (Ha)
BIRENGA	: 56	: 67,5	: 26.360	: 17.793,00
RUKIRA	: 85	: 71	: 25.320	: 17.977,20
RUSUMO	: 61	: 68	: 78.880	: 53.638,40
SAKE	: 70	: 67	: 14.610	: 9.788,70
MUGESERA	: 81,5	: 76	: 14.410	: 10.951,60
KIGARAMA	: 71,5	: 73,5	: 27.330	: 20.087,55
KABARONDO	: 73	: 76,5	: 16.030	: 12.262,95
KAYONZA	: 80	: 80	: 19.000	: 15.200,00
RUTONDE	: 83	: 77	: 9.370	: 7.214,90
MUHAZI	: 89	: 85,30	: 9.160	: 7.813,48
RUKARA	: 76	: 74,5	: 26.190	: 19.511,55
Moyenne de	:	:	:	:
la Préfec-	: 75,8	: 74,2	: 266.660	: 192.239,33
ture.	:	:	:	:

Source : Service agricole de Préfecture.

b) Reboisement.

En Préfecture de KIBUNGO, les superficies à boiser s'amenuisent de plus en plus. C'est ainsi par exemple que dans les Communes RUTONDE, MUHAZI, SAKE, MUGESERA et dans les régions-Ouest des Communes KABARONDO et KIGARAMA, il n'y a plus d'espaces à reboiser.

.../...

Pour les pépinières, un nouveau système de production des plants a été amorcé : les projets assurent la fourniture d'intrants (semences, sachets, matériel d'arrosage...) tandis que la population participe, dans le cadre de l'Umuganda à la construction de la pépinière, arrosage et remplissage des sachets pour les plants destinés aux Communes et Secteurs. Toutefois, les particuliers qui veulent installer des reboisements privés font eux-mêmes le remplissage des sachets.

Tableau LIII. Situation des boisements.

Commune	: Superficie début : de l'année (Ha)	: Plantation durant : l'année (Ha)	: Superficie fin : d'année (Ha)
BIRENGA	: 330,46	: 54,35	: 384,81
RUKIRA	: 309,65	: 9,00	: 318,65
RUSUMO	: 449,47	: 2,2	: 452,19
SAKE	: 300,95	: 0,52	: 301,47
MUGESERA	: 315,19	: 25,00	: 340,19
KIGARAMA	: 539,57	: 72,13	: 611,70
KABARONDO	: 432,66	: 12,50	: 445,16
KAYONZA	: 200,22	: 80,50	: 280,72
RUTONDE	: 179,60	: 6,90	: 186,50
MUHAZI	: 221,73	: 84,10	: 305,83
RUKARA	: 293,74	: 25,25	: 318,99
<b>T O T A L</b>	<b>: 3.573,24</b>	<b>: 376,97</b>	<b>: 3.946,21</b>

Source : Service agricole de Préfecture.

### 3.1.5. Système de culture : assolement, jachère...

Les systèmes de culture pratiqués par les paysans étaient la jachère et l'assolement dans les anciens temps. Vu que le nombre des superficies cultivables est réduit, les paysans ont été sensibilisés à la culture méthodique : celui de fumer leurs champs afin que le sol ne se dégrade pas. Ils ont été également sensibilisés au choix des semences sélectionnées.

### 3.2. Elevage.

#### 3.2.1. Pâturages et cultures fourragères.

La Préfecture de KIBUNGO compte 13.312,12 Ha de pâturages occupés par 3.350 bovins. Le tableau ci-après illustre la répartition des pâturages par Commune.

Tableau LIII : Tableau récapitulatif de tous les pâturages collectifs.

Commune	Nombre	Superficie	Gros bétail : en charge	Petit bétail	Nombre : d'éleveurs
BIRENGA	15	189,6 Ha	478	-	177
RUKIRA	3	2.780 "	708	-	-
RUSUMO	11	3.278,9 "	938	-	112
KIGARAMA	13	1.425,41"	362	-	108
KABARONDO	6	346,97"	-	-	-
KAYONZA	1	136,50"	-	-	-
RUKARA	7	2.301,87"	604	-	86
RUTONDE	6	188,6 "	109	22	98
MUHAZI	10	259,8 "	106	-	98
MUGESERA	10	280,46"	45	16	22
SAKE	6	417,61"	-	-	-
<b>T O T A L</b>	<b>88</b>	<b>13.312,12Ha</b>	<b>3.350</b>	<b>38</b>	<b>701</b>

Source : Service vétérinaire de Préfecture.

D'après le tableau ci-dessus, on constate que les pâturages occupés effectivement sont très peu nombreux, ce qui entraîne le plus souvent les occupations illégales liées à la pression démographique.

\* Projets de développement rural.

a) Projet DUGESERA-GISAKA-MIGONGO.

Celui-ci est un projet qui fonctionne sur un financement de la Banque Mondiale et couvre les Communes BIRENGA, RUKIRA et RUSUMO en Préfecture de KIBUNGO. Comme réalisations, le projet intervient essentiellement dans trois volets à savoir :

- 1) Volet Formation;
- 2) Volet Agriculture;
- 3) Volet Elevage.

L'échéance dudit projet est fixée vers la fin de l'année 1989 et sera suivi par le Projet Services Agricoles II qui prendra la relève.

b) Projet KIBUNGO II.

C'est un projet de la coopération bilatérale Belgo-Rwandaise sous forme de don. Son but est de participer aux actions visant au développement de la région. Ces actions sont fixées surtout sur l'agriculture et l'élevage. Il couvre 8 Communes à savoir SAKE, MUGESERA, KIGARAMA, KABARONDO, KAYONZA, RUTONDE, MUHAZI et RUKARA.

c) Projet EURO ACTION ACORD.

C'est un consortium international de vingt quatre organisations non gouvernementales dont le siège se trouve à Londres. Ce projet n'a commencé qu'au cours de l'année 1985 en Préfecture de KIBUNGO. Il a intervenu dans la création d'un village à MUGOGO en Commune BIRENGA de 40 familles des rapatriés rwandais venus d'UGANDA. Le projet opère dans les Communes BIRENGA et RUSUMO.

d) Projet AFRICARE.

Créé par des Africains et des Américains dont le but était de répondre aux problèmes les plus urgents des réfugiés et des personnes déplacées de partout en Afrique, le projet s'est occupé des rapatriés rwandais venus d'UGANDA qui ont été envoyés à NASHO en Commune RUSUMO. Celui-ci touche prochainement à sa fin et a intervenu dans l'approvisionnement en eau et à la construction d'un Centre de Santé dans ladite zone.

3.2. Cheptel.

TABLEAU LIV : Cheptel bovin.

COMMUNE	VACHES	GENISSES	TAUREAUX	TAURILLONS	BOEUFS	BOUVILLONS	VEAUX MLES	VEAUX FEMMELES	TOTAL	NOMBRE D' ELEVEURS
BIRENGA	1.135	724	57	330	46	132	346	300	3.070	840
RUKIRA	1.158	639	73	208	77	158	253	263	2.829	787
RUSUMO	2.037	1.196	153	385	162	172	478	478	5.061	1.083
SAKE	1.219	593	39	300	11	273	-	335	2.770	765
MUGESERA	2.356	780	63	323	-	-	372	447	3.341	1.210
KIG. RAMA	1.275	812	42	349	21	97	276	337	3.209	1.010
K. BARONDO	682	336	34	124	84	-	151	200	1.611	481
KAYONZA	805	493	88	212	10	-	223	213	2.044	563
RUTONDE	1.283	830	31	243	10	-	406	454	3.257	1.030
MUHLZI	1.713	1.201	21	225	19	31	312	569	4.091	1.769
RUKIRA	2.292	1.441	65	625	56	-	569	555	5.603	1.008
RANCH RUSUMO	934	356	45	102	1	158	376	391	2.363	B.G.M.
RANCH DE L. RWAND.	-	-	-	-	-	-	-	-	39.299	10.546
TOTAL	15.889	9.401	711	3.426	497	1.021	3.762	4.542		

Source : Service Vétérinaire de Préfecture.

La rareté des pâturages et le problème du fumier qui se fait de plus en plus sentir, orientent les agriculteurs-éleveurs à la création des fermettes ou des étables fumières. Dans cet ordre d'idées certaines familles ont été obligées d'en héberger un et ainsi contribuer à l'augmentation du cheptel.

La conduite de l'élevage dans les pâturages organisés connaît une évolution positive. Il y a peu d'infestation et pas d'épizooties. Tels sont les facteurs qui ont contribué à l'augmentation du cheptel bovin qui était de 37.363 têtes en 1986 contre 39.299 en 1987, soit une augmentation de 1.936 têtes du cheptel bovin.

TABLEAU L V. : Cheptel bétail et autres espèces de fermes.

	PETIT BETAIL					BASSES COURS							ANIMAUX DE CAMPAGNE		
	Caprins	Ovins	Porcs	Lapins	Cobayes	Poules	Canards	OIES	Dindons	Pin-tades	Pig.	Perr.	Perd.	Chiens	Chats
BIRENGA	14.909	777	802	1593	257	25477	708	211	5	-	-	-	-	676	105
RUKIRA	19.829	352	129	389	-	7193	381	-	-	-	-	-	-	485	21
RUSUMO	34.986	2.243	731	1332	-	22880	1239	27	-	-	-	-	-	1320	69
SAKE	4.730	159	346	368	-	5100	659	-	5	-	-	-	-	484	93
MUGESERA	7.367	160	862	867	-	11972	341	-	31	-	-	-	-	584	178
KIGARAMA	13.188	1.528	810	2245	-	22840	1916	-	6	-	-	-	-	821	118
KABARONDO	6.880	521	516	452	-	9686	45	14	-	-	-	-	-	362	107
KAYONZA	7.833	828	108	671	44	7940	325	-	-	-	-	-	-	517	220
RUTONDE	5.028	1.172	149	1744	-	12042	442	24	68	11	85	5	6	415	394
MUHAZI	7.493	416	21	36	5	11384	29	-	10	-	-	-	-	302	21
RUKARA	11.684	1.137	497	645	-	9576	99	-	3	-	-	-	-	564	67
T O T A L	133.857	9.293	4971	10342	306	144.090	6.182	276	128	11	85	5	6	6.530	1.393

.../...

Source : Service vétérinaire de préfecture.

Tableau LVI : Relevé des champs de multiplication fourragère.

Commune	Espèce fourragère	Nombre de champs	Superficie	Localisation exacte
BIRENGA	-	-	-	-
RUKIRA	Penissetum	2	3 Ha	CYANJUNA-BURUMBA
RUSUMO	-	-	-	-
KIGARAMA	-	-	-	-
KABARONDO	Tripsacum	12	13,4 Ha	KABARONDO-CYINZOVU-RUNDU- RUKIRA-NKAMBA-RURAMIRA- RUYONZA-RUSEIRA-SHYANDA- MURAMA et BISEICA.
KAYONZA	-	-	-	-
RUKARA	Tripsacum	10	15 Ha	KIYENZI-KAWANGIRE-NYAWERA- RWIMISHINYA-RYAMANYONI et NYAKABUNGO.
RUTONDE	Tripsacum	5	4,87 Ha	NYAGASENYI-NSINDA-NYARUSANGE- NKUNGU et KADUHA.
	Sétaria	1	0,50 Ha	"
	Desmodium	1	0,45 "	"
	Penissetum	1	0,02 "	"
MUHAZI	Tripsacum	3	1 Ha	KABARE-GISHALI et MUNYIGINYA.
MUGESERA	-	-	-	-
SAKE	Tripsacum	12	14,9 Ha	RUYEMA-MWITA BIRC-NKANGA- N KINGI-MUBAHA-KARWONDO- SHOLI-KIRYAMA-MABUGA-RUBAGO- GITUZA et RWIMASHIYA.
<b>T O T A L</b>		<b>47</b>	<b>53,16 Ha</b>	

Source : Service vétérinaire de Préfecture.

Tableau LVII Cultures fourragères individuelles.

Commune	Espèce fourragère	Nombre de parcelles	Superficie
SAKE	Tripsacum	1	30 Ha
MUGESERA	Penissetum	28	0,17 Ha
MUHAZI	Tripsacum	-	2,60 Ha
	Tripsacum	-	2,5 "
RUTONDE	Tripsacum	-	35,5326 Ha
RUKARA	Tripsacum	-	0,20 Ha
KAYONZA	-	-	-
KABARONDO	Tripsacum	12	18,69 Ha
KIGARAMA	-	-	-
RUKIRA	-	-	-
RUSUMO	-	-	-
BIRENGA	Tripsacum	21	1,9565 Ha
<b>T O T A L</b>		<b>62</b>	<b>91,649 Ha</b>

Source : Service vétérinaire de Préfecture.

3.2.3. Mode d'élevage.

Le mode d'élevage pratiqué est un élevage semi-extensif, à part quelques éleveurs progressistes qui élèvent leur bétail en semi-stabulation avec affouragement dans les étables-fumière. Tôt dans la matinée, les vaches et les moutons sont conduits aux pâturages et aux environs de midi, aux abreuvoirs. Toute la journée, les animaux restent à l'extérieur. Les chèvres broutent attachées aux piquets ou gardées par les enfants dans les buissons. Cependant, l'élevage se trouve actuellement à un stade transitoire entre le semi-extensif et l'intensif, idéal pour tout le pays.

3.2.4. Infrastructures vétérinaires et zootechniques - Personnel.

Tableau LVIII.2.4.1. Infrastructures vétérinaires et zootechniques.

Commune	: Dispensaires vétérinaires		: Couloirs		: Dipping-		: Abreuvoirs		: Hangars	
	: Durables	: Provisaires	: Abri pour	: Dura-	: Provi-	: Durables	: Dura-	: Provi-	: séchage	: de
	:	:	: microscopes	: bles	: soires	:	: bles	: soires	: peaux.	:
BIRENGA	: 4	: -	: 13	: 9	: 14	: 1	: 2	: 28	: 1	
RUKIRA	: 3	: 1	: 4	: 8	: 7	: -	: 3	: -	: 1	
RUSUMO	: 4	: 1	: 10	: 7	: 14	: 1	: 12	: 45	: 1	
KIGARAMA	: 1	: 1	: -	: 3	: 10	: -	: -	: 29	: -	
KABARONDO	: 1	: 3	: -	: 2	: 7	: -	: -	: 24	: 1	
KAYONZA	: 1	: 2	: -	: 1	: 4	: -	: 3	: 3	: -	
RUKARA	: 1	: -	: -	: 1	: 4	: 1	: 3	: 2	: -	
RUTONDE	: 1	: -	: 1	: 2	: 3	: -	: 4	: 22	: 1	
MUHAZI	: 1	: -	: -	: 1	: -	: -	: -	: -	: -	
MUGESERA	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: 1	
SAKE	: 1	: -	: -	: 5	: -	: 1	: -	: -	: -	
T O T A L	: 18	: 8	: 28	: 39	: 63	: 4	: 27	: 153	: 6	

Source : Service vétérinaire de Préfecture.

La zone encadrée par le Projet B.G.M. compte des infrastructures vétérinaires plus ou moins suffisantes. Il s'agit de la zone qui comprend les Communes BIRENGA, RUKIRA et RUSUMO. Quant aux Communes couvertes par le Projet KIBUNGO II, les besoins se font sentir surtout en tueries et en couloirs d'aspersion en matériaux durables. Il s'agit des 8 Communes restantes.

.../...

Tableau LIX : 3.2.4.2. Du Personnel.

Lieu d'affectation	: A <sub>0</sub>	: A <sub>1</sub>	: A <sub>2</sub>	: A <sub>3</sub>	: A.I.V. et assimilés	: Moniteur piscicole	: Moniteur apicole A <sub>3</sub>	: Volontaire Apicole (expatrié)
1. Administration Préfectorale	: -	: -	: 2	: 2	: -	: -	: 1	: -
2. Projet B.G.M.	: 2	: -	: -	: 1	: -	: -	: 1	: -
3. Projet KIBUNGO II	: -	: -	: 1	: -	: -	: -	: -	: -
4. Ranch RUSUMO	: 1	: -	: 1	: 1	: -	: -	: -	: -
5. Projet Africare	: -	: -	: -	: 2	: -	: -	: 1	: -
6. Ranch MPANGA	: 1	: -	: -	: -	: -	: -	: -	: -
7. Commune BIRENGA	: -	: -	: -	: 2	: 2	: -	: -	: -
8. Commune RUKIRA	: -	: -	: -	: 1	: 1	: -	: -	: -
9. Commune RUSUMO	: -	: -	: -	: 3	: 1	: -	: -	: -
10. Commune KIGARAMA	: -	: -	: -	: -	: 4	: -	: -	: -
11. Commune KABARONDO	: -	: -	: -	: 1	: 2	: -	: -	: -
12. Commune KAYONZA	: -	: -	: -	: 1	: 3	: -	: -	: -
13. Commune RUKARA	: -	: -	: -	: 1	: 5	: -	: -	: -
14. Commune RUTONDE	: -	: -	: -	: 1	: 4	: -	: -	: -
15. Commune MUHAZI	: -	: -	: -	: 1	: 3	: -	: -	: -
16. Commune MUGESERA	: -	: -	: -	: 1	: 3	: 1	: -	: -
17. Commune SAKE	: -	: -	: -	: 1	: 4	: 1	: -	: -
18. Pêcheurie IHEMA	: -	: -	: 1	: -	: -	: -	: -	: -
19. Pêcheurie MPANGA	: -	: -	: 1	: -	: -	: -	: -	: -
<b>T O T A L</b>	<b>: 4</b>	<b>: -</b>	<b>: 6</b>	<b>: 19</b>	<b>: 32</b>	<b>: 2</b>	<b>: 3</b>	<b>: -</b>

N.B.: A.I.V. : Aides-infirmiers - Vétérinaires.

3.2.5. Etat sanitaire du cheptel.

L'état du cheptel est en général satisfaisant. Le dispensaire vétérinaire de la Préfecture dessert les diverses Communes par le biais des vétérinaires de ces Communes ou par des aides-infirmiers-vétérinaires. Les maladies épizootiques furent moins nombreuses et ont été maîtrisées. Les maladies qui se sont démarquées sont surtout :

- Les verminoses;
- Les maladies du sang;
- Les protozoaires du tube digestif;
- Les maladies de reproduction;
- Les affections traumatiques;
- Les affections non spécifiques.

Tableau IX : Interventions vétérinaires (Examens effectués).

COMMUNES	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	KIGARAMA	KABARONDO	KAYONZA	RUKARA	RUTONDE	MUHAZI	MUCESERA	SAKE	TOTAL
Examens												
-Cliniques	974	257	259	757	113	45	205	173	139	308	242	3.472
-Hématologiques												
à frais	294	122	341	214	15	115	313	205	65	223	5	1.886
à colorés	63	16	14	-	12	-	3	25	-	-	-	133
-Coprologiques	449	77	573	162	109	39	394	570	146	477	85	3.081
-Sucs												
ganglionnaires	1	-	-	2	3	4	15	-	-	-	1	26
- Sucs												
dermiques	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1

Commentaire : Il n'y a pas eu une augmentation des examens cliniques suite aux traitements systématiques qui ont été effectués durant l'année 1987.

3.2.6. DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE.

TABLEAU LXI. COMMERCE DU BETAIL.

ANIMAUX ET CATEGORIES	! MARCHE	! P R I X
- Vache de réforme 250 à 300Kg	! KIBUNGO	! 20.000 FRW
- Taurillon de 250 à 300 Kg	! "	! 25.000 "
- Boeuf de 350 à 400 Kg	! "	! 30.000 "
- Génisse de 2 à 3 ans	! "	! 25.000 "
- Chèvre de 20 à 25 Kg	! "	! 3.000 "
- Mouton de 20 à 25 Kg	! "	! 2.000 "
- Porc de 80.- 100 Kg	! "	! 8.000 "
- Poule	! "	! 400 "
- Lapin	! "	! 200 "
- Oie	! "	! 500 "
- Dindon	! "	! 1.000 "
- Canard	! "	! 850 "

Source : Service vétérinaire de préfecture.

TABLEAU LXII. : COMMERCE DE LA VIANDE

PRODUIT	! UNITE	! MARCHE	! PRIX
- Viande de boeuf	! 1 Kg	! KIBUNGO	! 180 FRW
- Viande de boeuf avec os	! 1 Kg	! "	! 150 "
- Viscères	! 1 Kg	! "	! 150 "
- Viande de chèvres	! 1 Kg	! "	! 150 "
- Viande de moutons	! 1 Kg	! "	! 150 "
- Poisson	! 1 Kg	! "	! 100 "

Source : Service vétérinaire de préfecture.

TABLEAU LXIII:COMMERCE DU LAIT.

PRODUIT	! UNITE	! MARCHE	! PRIX
Lait de vache	! 1 l	! KIBUNGO	! 50 FRW

Source : Service vétérinaire de préfecture.

Tableau IXIV : 3.3. Apiculture.

Commune	Apiculture traditionnelle			Apiculture moderne		
	Nombre d'apiculteurs	Nombre de ruches	Production	Nombre d'apiculteurs	Nombre de ruches	Production
BIRENGA	385	1.309	9.163 Kg	6	51	612 Kg
RUKIRA	227	936	10.098 Kg	-	-	-
RUSUMO	442	1.815	-	55	210	-
KIGARAMA	677	2.411	-	258	293	-
KABARONDO	-	-	-	-	-	-
KAYONZA	317	2.065	-	25	155	49,5 Kg
RUKARA	345	1.975	9.835 Kg	12	50	750 Kg
RUTONDE	137	693	2.632,5Kg	5	21	27 Kg
MUHAZI	121	150	-	35	285	346 Kg
MUGESERA	527	1.870	-	-	-	-
SAKE	130	540	-	3	9	-

Commentaires : -Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'apiculteurs ni de celui de ruches par rapport à l'année 1986.

-La grande partie du miel récolté est autoconsommé, raison pour laquelle il n'est pas possible de quantifier la production.

-La Préfecture dispose de quatre centres apicoles situés respectivement à KIREHE en Commune RUSUMO, à VUMWE en Commune KIGARAMA, à KAYONZA en Commune KAYONZA et à MUHAZI en Commune MUHAZI.

Un cinquième centre est prévu à MUHULIRE en Commune KIGARAMA.

-Pour les quatre centres, toutes les maisons d'extraction du miel sont à renouveler de même que le matériel qui s'y trouve.

-Le manque du personnel qualifié en apiculture ainsi que le matériel technique handicapent la bonne marche de cette activité.

Tableau LXVI : Recensement des étangs piscicoles (suite).

Commune	Etangs empoisonnés			Non empoisonnés	
	Nombre	Superficie	Production	Nombre	Superficie
MUGESERA	-	-	-	6	112 ares
SAKE	-	-	-	1	1,50 are
T O T A L	22	207,91 ares	298	13	513,50 ares

Source : Service vétérinaire de Préfecture.

Tableau LXVII: Production des pêcheries lacustres.

Lac	Commune	Nombre de		Filets	Production	Hameçons
		pêcheurs	Pirogues			
- MUHAZI	MUHAI	-	-	-	-	-
	RUKARA	24	12	120	19.711	-
- MUGESERA	MUGESERA	5.421	4.750	36.682	150.420	-
	SAKE	8.577	8.577	34.711	51.182	-
- SAKE	SAKE	10.192	10.192	45.840	61.507	-
- BIRIRA	SAKE	2.757	2.757	6.678	11.607	-
- CYAMBWE	RUSUMO	88	45	559	-	40
- MPANGA	RUSUMO	52	14	421	14.048	1.000
- NASHO	RUSUMO	53	42	495	11.806	-
- IHEMA	KAYONZA	80	35	-	168.438	-
T O T A L		27.164	26.389	125.506	488.719	1.040

Source : Service vétérinaire de Préfecture.

L'absence d'agents qualifiés en pêche et pisciculture entrave la bonne marche des activités piscicoles et de pêche. La frappe d'eau ainsi que l'utilisation des filets de petite maille entraînent une réduction de la population lacustre. Le manque des bacs spécifiques pour le transport des alevins fait que certaines étangs privés ne soient pas peuplés.

### 3.5. Industrie, Mines et Artisanat.

#### 3.5.1. Industrie.

L'industrie, encore embryonnaire dans la Préfecture KIBUNGO, ne se limite qu'à une seule Usine des Papeteries du RWANDA à ZAZA en Commune MUGESERA.

##### a) Historique des Papeteries du RWANDA à ZAZA.

C'est en 1972 qu'un projet d'une Usine de fabrication des plaques isolantes et des cartons utilisant le papyrus comme matières premières a été présenté au Ministère de la Jeunesse de l'époque par un Volontaire du nom de MANTELEERS Joseph qui vivait à ZAZA. Ledit Ministère a examiné ce projet et a estimé qu'il allait dans l'intérêt des pouvoirs publics de l'appuyer. Ainsi plusieurs tentatives ont été lancées pour trouver son financement, malheureusement sans succès, car il manquait une étude technique et financière dudit projet. C'était donc une simple idée.

Dès l'avènement de la Deuxième République en Juillet 1973, le Ministère ci-haut mentionné a immédiatement repris le dossier. Le promoteur MANTELEERS fut invité à présenter une étude technique permettant d'obtenir un crédit bancaire. En Novembre 1973, celui-ci présenta un projet d'étude en deux parties :

- 1ère partie : Création d'une Usine pour la fabrication de plaques isolantes et de cartons pour un montant total d'investissement de 8.054.000 FRW et devant se localiser à ZAZA.
- 2ème partie : Création d'un magasin de vente et d'une Usine pour la fabrication des boîtes, localisés à KIGALI pour un montant total d'investissement de 1.856.000 FRW.

En 1974, le Ministère de la Jeunesse conjointement avec le Ministère des Finances et de l'Economie, le Bureau Episcopal de Développement, la Banque Rwandaise de Développement et Monsieur MANTELEERS Joseph se réunirent pour élaborer une étude susceptible d'être acceptée par la Banque Rwandaise de Développement agréée pour co-financer ce projet. L'étude fut acceptée et le financement acquis.

b) Capital initial de l'Usine.

Le capital est de 90.643.378 FRW dont 90.308.378 FRW libellés par l'Etat et 335.000 FRW accordés comme don par le Bureau Episcopal de Développement (B.E.D.). Toutefois, l'Usine a emprunté à l'Etat une somme de 40 millions remboursables à long terme.

Cependant, le Conseil d'Administration a demandé que cet emprunt soit transformé en une subvention devant servir à l'achat des équipements de fabrication des plaques dures en remplacement des actuelles plaques isolantes. On attend la suite que le Gouvernement voudra bien réserver à cette demande.

c) Du personnel employé.

Le nombre de personnes employées s'élève à 66 agents répartis comme suit :

Tableau LXVIII

Service	: Agents S/Statut	: Agents S/Contrat
- Direction	: 2	: 3
- Administration et Finances	: 2	: 1
- Production	: 2	: -
- Commerce	: 1	: 3
- Maintenance	: 1	: -
- Gestion et Approvisionnement	: -	: 3
- Technique Commune	: -	: 5
- Services généraux	: -	: 7
- Cartonnerie	: -	: 24
- Plaques isolantes	: -	: 12

d) Production.

- Production vendue plaques isolantes	:	550.193 FRW
- Production stockée plaques isolantes	:	1.398.034 FRW
- Production plaques utilisées	:	1.855 FRW
- Production vendue cartons	:	<u>55.575.457 FRW</u>
		57.525.539 FRW.-

e) Produits et leur évaluation.

- Matières premières unité plaques	:	363.071 FRW
- Matières premières unité cartons	:	25.192.487 FRW
- Matières et fournitures diverses	:	2.224.518 FRW
- Transports consommés	:	1.777.678 FRW
- Autres sources consommées	:	<u>1.509.167 FRW</u>
		31.066.921 FRW.-

Valeur ajoutée = 57.525.539 - 31.066.921 = 26.458.618 FRW.-

Au cours de l'année 1987, la valeur ajoutée a diminué de 12,8% en passant de 30.343.308 FRW en 1986 à 26.458.618 FRW en 1987. Cette diminution est due d'une part à ce que l'activité de la cartonnerie a subi une chute de 10,8% en volume et de 2,5% en valeur au cours de l'année 1987 et ce, suite à la baisse des commandes car un de ses principaux clients (SAKIRWA) qui avait commandé 351.000 cartons l'année dernière n'a commandé que 123.059 cette année, soit une régression de 65%, et d'autre part à cause de l'augmentation de 13,5% sur les matières premières et l'augmentation du prix de la colle qui a monté de 240 FRW par kilo à 270 FRW par kilo, soit un accroissement de 12,5%.

f) Problèmes rencontrés par l'Usine.

Actuellement l'Usine a deux problèmes majeurs : le manque de cadres surtout un économiste pour le service comptable et financier et celui du marché où écouler ses produits.

g) Perspectives d'avenir.

L'Usine prévoit la production des panneaux durs, l'extension de la cartonnerie et la fabrication du papier.

Pour mener à bien ses activités, l'Usine prévoit également un personnel de cadre très bien formé et compétent ainsi que l'augmentation des ouvriers spécialisés.

3.5.2. Mine.

La Préfecture de KIBUNGO dispose de certaines mines de cassitérite et de wolfram. Les concessions minières se retrouvent respectivement à RWINKWAVU en Commune KAYONZA et à MBUYE en Commune SAKÉ.

Au cours de ces derniers temps, ces mines ont arrêté leurs activités d'exploitation suite à la banqueroute de la société "SOMIRWA" qui s'occupait des mines du RWANDA. Cependant, on espère le redémarrage des activités à RWINKWAVU par la Régie (REDEMI) créée récemment. Pour le moment, aucun problème technique ne s'oppose à la reprise des activités.

Quant à la mine de MUYE, la laverie est bien entretenue et elle se trouve en état de marche. Le seul problème qu'il faudrait régler avant le démarrage des activités de la Régie ci-haut mentionnée serait de ramener une pompe prêtée à MUSHA en Préfecture KIGALI pour le dénoyage de la mine NTUNGA (KIGALI).

### 3.5.3. Artisanat.

L'artisanat englobe toutes les activités manuelles non agricoles. Il est surtout du type menuiserie, maçonnerie, forge, couture, coordonnerie, poterie, briqueterie, scierie et tuilerie.

Cependant, pour plus d'efficacité, un encadrement et une certaine orientation s'imposent. En effet, le travail n'a aucun programme. Il faudra songer à créer des coopératives faciles à contrôler, à diriger et à rendre utiles sur le marché. Le recensement des artisans accuse beaucoup de lacunes surtout qu'un tailleur par exemple peut du jour au lendemain devenir chauffeur.

La Préfecture de KIBUNGO dispose d'un comptoir de vente des produits artisanaux à RWAMAGANA en Commune RUTONDE. Ce comptoir compte aujourd'hui plus de 350 Artisans et leurs produits sont vendus dans ce magasin. La commercialisation est saisonnière car l'artisan associe son métier avec d'autres occupations. Pour la situation de la vente au comptoir, les totaux pour les ventes mensuelles donnent les chiffres suivantes pour chaque catégorie de produit :

Tableau LXIX : Situation de la vente au comptoir de RWAMAGANA.

<u>: Catégorie</u>	<u>: Chiffre mensuel</u>	<u>: Versement de 10%</u>	<u>:</u>
: 1. Vannerie	: 163.711	: 16.371	:
: 2. Tricotage	: 107.750	: 10.775	:
: 3. Broderie	: 105.900	: 10.590	:
: 4. Perlage	: 68.200	: 6.820	:
: 5. Forge	: 109.605	: 10.960	:
: 6. Coordonnerie	: 22.630	: 2.263	:
: 7. Confection	: 68.200	: 6.820	:
: 8. Bois	: 8.390	: 839	:
: 9. Divers	: 4.590	: 459	:
<u>: T O T A L</u>	<u>: 658.976</u>	<u>: 65.897</u>	<u>:</u>

N.B. : Le versement de 10% est la somme prélevée aux produits vendus au comptoir pour alimenter le compte des artisans-déposants ouvert depuis le 31 Janvier 1987 en Banque Populaire de RUTONDE.

La Préfecture ne dispose que d'une poterie où sont fabriqués divers objets en céramique (vases, assiettes, cendriers, statuettes...) ainsi que les briques réfractaires. Cet atelier est localisé dans la Commune SAKE plus précisément à RUKOMA. Les activités de l'atelier existent depuis 1982 sur l'initiative de l'Abbé Walter Declercq.

\* La liste des articles et prix pratiqués se présente comme suit :

Dénomination	:	Prix
1. Tasse ordinaire	:	200 FRW
2. Tasse américaine	:	200 "
3. Tasse française	:	300 "
4. Tasse anglaise	:	200 "
5. Tasse à Moka	:	200 "
6. Sous-tasse	:	100 "
7. Cafetière	:	950 "
8. Soupière	:	1.000 "
9. Saladier 20 cm de diamètre	:	800 "
"    25 cm " "	:	1.000 "
"    30 cm " "	:	1.200 "
10. Théière (grande)	:	950 "
"    (petite)	:	850 "
11. Cannelle à lait	:	400 "
12. Cannelle à lait moyen	:	200 "
13. Cannelle à lait petit	:	150 "
14. Sucrière	:	300 "
15. Bourgoire	:	200 "
16. Pot à sel	:	600 "
17. Pot à sucre	:	500 "
18. Pot à thé	:	600 "
19. Pot à café	:	600 "
20. Pot à farine	:	600 "
21. Petit pot à beurre	:	50 "
22. Petit pot à confiture	:	50 "
23. Pot à mayonnaise	:	250 "
24. Assiette à fondue	:	500 "
25. Pot à spaghetti	:	600 "
26. Assiette à dessert	:	250 "
27. Pot à soupe fondue	:	300 "
28. Pot à lait	:	300 "
29. Lampadaire normale	:	1.000 "
30. Lampadaire (plus grand)	:	1.200 "
31. Grande vase (droit)	:	5.000 "
32. Vase (droit)	:	1.000 "

Dénomination (suite)	Prix
33. Petite vase	300 FRW
34. Cloche-pot	450 "
35. Cloche à fromage	1.000 "
36. Plat de fruit de 35cm	2.000 "
37. Plat de fruit de 40cm	2.500 "
38. Plat de fruit de 45cm	3.000 "
39. Bol à soupe à l'oignon	500 "
40. Bol à soupe avec couvercle	600 "
41. Chope normal	450 "
42. Chope spécial	500 "
43. Pot à beurre spécial	500 "
44. Pot RUKOMA	2.000 "
45. Pot de four	2.200 "
46. Cendrier en biscuit	100 "
47. Cendrier émaillé	200 "
48. Bol à soupe	400 "
49. Statue Ste Vierge de KIBEHO	1.300 "
50. Statue Ste Vierge	1.500 "
51. Petite Ste Vierge	600 "
52. Croix	1.000 "
53. Calice de chapelle	300 "
54. Ciboire	1.250 "
55. Carraux à motif (biscuit)	30 "
56. Carraux normal	20 "

Source : Poterie de RUKOMA en Commune SAKI.

1. Les groupements artisanaux.

Les groupements artisanaux deviennent de plus en plus nombreux dans les différents coins de la Préfecture. On les trouve surtout aux chef-lieux des Communes, dans les petits centres de négoce et dans les centres urbains de la Préfecture à savoir KIBUNGO et RWAMAGANA. En somme il existe déjà plus de 20 groupements artisanaux.

Tableau XXVII : Liste des groupements artisanaux.

Commune	Groupement	Activité principale
1. BIRENGA	: KODUKI	: -Broderie, vannerie, couture.
	: A.M.B.M.	: -Menuiserie
	: A.JE.ME.MU	: -Menuiserie
	: C.CJ.KI	: -Construction et menuiserie
	: IS.A.KI	: -Association des artisans KIBUNGO.

Liste des groupements artisanaux (suite).

Commune	Groupement	Activité principale
2. KAYONZA	: A.JE.FI.KA	: Broderie et vannerie
3. KIGARAMA	: C.F.J.	: Maçonnerie, menuiserie et couture
4. MUHAZI	: ATACOMU	: -Tapisserie
	: C.F.J.	: -Cordonnerie
5. MUGESERA	: A.F.A.KI	: Broderie, vannerie et couture
6. RUKARA	: Cordonnerie	: Cordonnerie
	: COFABRIKA	: Briqueterie
	: Tubanze-Twubake	: Maçonnerie et menuiserie
7. RUKIRA	: ABANABIMANA	: Menuiserie
	: A.J.C.RU.	: Menuiserie
8. RUSUMO	: A.J. de NYARUBUYE	: Menuiserie
9. RUTONDE	: U.G.A.	: Broderie et vannerie
	: H.V.P./R/	: Broderie, couture, vannerie et
	:	: tricotage.
10. SAKE	: ABADATENGUJANA	: Menuiserie
	: Poterie RUKOMA	: Céramique, briqueterie et sculpture.

Source : Service d'Encadrement de l'artisanat dans la Préfecture.

N.B. : La Commune KABARONDO n'a aucun groupement artisanal.

2. Les ateliers privés.

Ces ateliers sont les plus nombreux et les plus perfectionnés, et ils appartiennent aux commerçants et aux religieux.

3. Les difficultés.

3.1. Au niveau de l'encadrement :

- Le manque de matériel de documentation sur l'artisanat;
- Le manque de formation en matière artisanale.

3.2. Au niveau des artisans :

- Le manque de formation technique en matière artisanat;
- Le manque de moyen financier pour se payer la matière première et les outils;
- Le manque d'outils et matières premières adaptés à la technique sur le marché local.
- Le manque de marché pour les produits fabriqués.

3.6. COMMERCE.

3.6.1. Considérations générales.

Les activités commerciales pratiquées en Préfecture de KIBUNGO s'étendent uniquement au commerce général de détails. Hormis les distributeurs de la bière PRIMUS et des limonades ainsi que du ciment, le reste des commerçants est classé dans la catégorie des détaillants et des demi-grossistes. Il n'y a donc pas de grossiste à proprement parler.

.../...

Lorsqu'on examine les registres de commerce, on constate que dans l'ensemble les activités commerciales se limitent à la commercialisation des produits d'habillement, des articles de traite, des produits ménagers, biens d'équipement et d'approvisionnement, des produits locaux, l'abattage du gros et du petit bétail ainsi que la commercialisation des boissons alcoolisées. En Préfecture de KIBUNGO, l'exploitation des hôtels est <sup>une</sup> activité presque inconnue. Il n'en existe qu'un seul à savoir l'hôtel de l'AKAGERA.

A part les activités commerciales sus-mentionnées, l'on note également le commerce des services (Banques, Pharmacies, Stations d'essence).

### 3.6.2. Organisation :

Le commerce en Préfecture est organisé par l'Inspecteur du Commerce en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du RWANDA et les représentants de celle-ci dans les Communes ainsi que les autorités communales. L'Inspecteur du Commerce est nommé par le Ministre des Finances et de l'Economie. Il doit faire respecter les prix fixés par l'Etat sur le marché et veiller à l'application des lois et instructions en vigueur ayant trait aux activités commerciales.

### 3.6.3. Echanges commerciaux :

Les commerçants de KIBUNGO s'approvisionnent généralement à KIGALI pour les marchandises de première nécessité et de grande consommation. Ces produits achetés par les grands commerçants sont distribués dans différents centres et marchés par le canal des autres commerçants venant de ces centres. Quant aux produits vivriers, il y a lieu de souligner que la Préfecture satisfait amplement ses besoins quantitatifs en consommation et que le reste est réservé à la vente, ce qui permet aux agriculteurs-éleveurs de s'équiper en biens de première nécessité.

Au niveau des prix, on constate qu'il n'y a pas beaucoup de variations surtout pour les produits de première nécessité parce que les grands détaillants assurent le transport et l'approvisionnement régulier dans presque tous les marchés importants de la Préfecture; mais cela ne veut pas dire que les prix de ces produits sont uniformes. Plus on s'éloigne d'un centre important, plus on observe un certain écart entre les prix d'un petit centre à l'autre; suite aux frais de transport qui s'ajoutent au prix initial. Agissant des prix des produits vivriers locaux, on enregistre la baisse de ceux-ci lors de la grande récolte (Juillet-Septembre).

.../...

Tableau LXX : Centres commerciaux, centres de négoce, marché.

Commune	Lieu du marché et Secteur administratif	Jour du marché	Importance du marché	Distance entre le chef-lieu de Préfecture au lieu de marché
1. BIRENGA	KIBUNGO-KIBUNGO	Mercredi	Centre commercial	3 Kms
		Samedi		
	MUTENDERI-BARE	Lundi	Centre de négoce	18 Kms
	DAGAZA-GAHARA	Mercredi	Marché	26 Kms
	GAHARA-GAHARA	Vendredi	Marché	27 Kms
2. RUKIRA	RUKIRA-RURAMA	Lundi	Centre de négoce	20 Kms
	MULINDI-GASHIRU	Dimanche	Marché	72 Kms
	GITUKU-GITUKU	Vendredi	Centre de négoce	31 Kms
	RURENGE-RURENGE	Samedi	Marché	24 Kms
3. RUSUMO	NYAMUGALI-NYAMUGALI	Lundi	Marché	57 Kms
	NYAKARAMBI-KIGINA	Mercredi	Centre de négoce	45 Kms
	KIYANZI-KIGARAMA	Vendredi	Marché	62 Kms
	NYARUTUNGA-NYARUBUYE	Samedi	Centre de négoce	42 Kms
	RUSHONGA-GISENYI	Vendredi	Marché	75 Kms
	NGANDA-MUSAZA	Lundi	Marché	58 Kms
4. SAKE	RUKUMBERI-RUKUMBERI	Mercredi	Marché	41 Kms
	JARAMA-MURWA	Lundi	Marché	43 Kms
	MABUGA-MABUGA I	Vendredi	Centre de négoce	29 Kms
5. MUGESERA	KAREMBO-KAREMBO	Samedi	Centre de négoce	22 Kms
	NGOMA-KIBARE	Mercredi	Marché	29 Kms
6. KIGARAMA	FEMERA-FEMERA	Vendredi	Centre de négoce	10 Kms
	KIGARAMA-KIGARAMA	Lundi	Marché	15 Kms
	CYARUBARE-KABARE II	Mercredi	Marché	27 Kms
7. KABARONDO	KABARONDO-KABARONDO	Lundi	Centre commercial	18 Kms
	RURAMIRA-RURAMIRA	Vendredi	Marché	36 Kms
	BUKUMBYA-MURAMA	Dimanche	Marché	35 Kms
8. KAYONZA	KAYONZA-KAYONZA	Vendredi	Centre de négoce	37 Kms
	NYANKORA-RWINKWAVU	Vendredi	Marché	39 Kms
9. RUPONDE	RWAMAGANA-KIGABIRO	Mercredi +	Centre commercial	57 Kms
		Samedi		
10. MURAMBI	GISHALI-GISHALI	Lundi	Marché	67 Kms
	KIRUHURA-MUNYIGINYA	Vendredi	Marché	68 Kms
	MURAMBI-MURAMBI	Dimanche	Marché	-
	KARUMBA-RUKARA	Mercredi	Centre de négoce	57 Kms
	MURAMBI-RYAMANYONI	Vendredi	Marché	-
	NYAWERA-NYAWERA	Samedi	Marché	-

Préfectural d'Inspection du Commerce.

TABLEAU LXXI : NOMBRE DE COMMERÇANTS.

COMMUNE	DETAILLANTS	CONSTRUCTEURS	1/2 GROSSISTES	IMPORTATEURS	T O T A L
1. BIRENGA	127	-	4	1	132
2. RUKIRA	46	-	4	-	47
3. RUSUMO	55	-	-	-	55
4. SAKE	18	-	-	-	18
5. MUGESERA	54	-	-	-	54
6. KIGARAMA	17	-	-	-	17
7. KABARONDO	35	1	2	-	38
8. KAYONZA	12	-	1	-	13
9. RUTONDE	93	-	4	-	97
10. MUHAZI	3	-	-	-	3
11. RUKARA	9	-	-	-	9
T O T A L	469	1	12	1	483

Source : Service préfectoral d'inspection du commerce.

.../.../

Evolution du registre de commerce.

Le Tribunal de Première Instance a enregistré au 31 Décembre 1987 : 560 commerçants légalement rétablis et répartis aux centres de commerce, de néoce et aux marchés ruraux de toute la Préfecture. Le nombre des immatriculés en 1986 était de 525, ce qui fait une augmentation de 35 commerçants durant l'exercice 1987. Lors des tournées de sensibilisation, d'inspection et de contrôle des prix en collaboration avec les autorités préfectorales et de la C.C.I.R. au cours de l'année dernière, l'on a constaté que le commerce ambulante se fait n'importe comment. Certaines Communes exigent une taxe de plus de 500 francs fixée par la loi du 13 Septembre 1982 sur le commerce ambulante. Quant à la marge bénéficiaire légale de 15%, il y a lieu de dire que l'on ne la dépasse plus.

L'immatriculation au registre de commerce évolue plus ou moins bien, mais il importe de souligner les infractions fréquentes dans le ressort de KIBUNGO :

- L'exercice du commerce sans pièces légales et réglementaires;
- L'emploi de faux poids et fausses balances;
- L'exercice du commerce non autorisé sur le registre de commerce.

Tableau LXXII Répartition des services de commerce.

Services	: Communes	: Distances	: Observations
1. Garage ONATRACOM	: BIRENGA	: 1 Km	: Il existe d'autres petits
2. Garage B.G.M.	: BIRENGA	: 2 Kms	: garages qui fonctionnent illéga-
3. Garage E.G. KIBUNGO	: BIRENGA	: 2 Kms	: lement aux centres éloignés du
4. Garage E.G. RWAMAGANA	: RUTONDE	: 58 Kms	: chef-lieu de la Préfecture.

2°. Stations d'essence.

1. PETRORWANDA KIBUNGO	: BIRENGA	: 3 Kms	:
2. SHELL KIBUNGO	: BIRENGA	: 2,5 Kms	:
3. S.G.P. NYAKARAMBI	: RUSUMO	: 46 Kms	:
4. E.R.P. KABARONDO	: KABARONDO	: 10 Kms	:
5. B.P. FINA KAYONZA	: KAYONZA	: 37 Kms	:
6. PETRORWANDA RWAMAGANA	: RUTONDE	: 56 Kms	:
7. E.R.P. RWAMAGANA	: RUTONDE	: 56 Kms	:
8. B.P. FINA RWAMAGANA	: RUTONDE	: 56 Kms	:
9. Hôtel AKAGERA	: KAYONZA	: 48 Kms	:
10. E.R.P. KAYONZA	: KAYONZA	: 37 Kms	:
11. E.R.P. KIBUNGO	: BIRENGA	: 3 Kms	:
12. S.G.P. KIBUNGO	: BIRENGA	: 2,5 Kms	:

.../...

3° Pharmacies.

1. SOCOPHAKI KIBUNGO	: BIRENGA	: 1 Km	:
2. PHARMACIE DE KABARONDO	: KABARONDO	: 18 Kms	:
3. PHARMACIE DE KAYONZA	: KAYONZA	: 37 Kms	:
4. PHARMACIE DE RWAMAGANA	: RUTONDE	: 57 Kms	:
5. PHARMACIE GAPHAR	: RUTONDE	: 57 Kms	:
6. PHARMACIE SODEPHAR	: RUTONDE	: 57 Kms	:
7. PHARMACIE DE KAREMBO	: MUGESERA	: 19 Kms	:
8. PHARMACIE SODEPHAR	: RUKARA	: 53 Kms	:

4° Banques.

	: Communes	: Sièges	:
1. B.C.R. + B. Populaires	: BIRENGA	: KIBUNGO	:
2. B.K. CC RWAMAGANA	: RUTONDE	: RWAMAGANA	:
3. B.P. C.N. MUTENDERI	: BIRENGA	: MUTENDERI	:
4. B.P. C.N. RUKIRA	: RUKIRA	: RUKIRA	:
5. B.P. SAKE	: SAKE	: SAKE	:
6. B.P. C.N. KAREMBO	: MUGESERA	: KAREMBO	:
7. B.P. GAHORORO	: KIGALI	: GAHORORO	:
8. B.P. RUSUMO	: RUSUMO	: RUSUMO	:
9. B.P. NKAMBA et KABARONDO	: KABARONDO	: KABARONDO	:
10. B.P. RWINKWAVU	: KAYONZA	: RWINKWAVU	:
11. B.P. RUKARA	: RUKARA	: RUKARA	:

3.7. VOIES DE COMMUNICATION.

La Préfecture de KIBUNGO ne connaît que deux voies de communication, à savoir la voie d'eau et le réseau routier.

3.7.1. Le réseau routier.

La Préfecture est traversée par le réseau routier national long de 186 Kms (KIGALI-RUSUMO). Cette route est asphaltée et se trouve en bon état. Outre ce réseau national, chaque Commune dispose de routes dites communales entretenues par celles-ci. Les Secteurs administratifs sont également liés entre eux par des pistes. Certaines routes sont entretenues par le Service Préfectoral des Ponts et Chaussées. Mais quelques unes nécessitent une amélioration surtout lors de la saison des pluies. Le manque des engins mécanisés fait que certains axes sont en dégradation continue malgré des efforts consentis par les autorités locales. Les Communes ne sont pas toujours à mesure de mener un programme d'entretien de toutes leurs routes, faute de fonds. La ville de KIBUNGO ne dispose pas de voirie alors que celle-ci s'avère nécessaire. La capacité de trafic n'est pas connue car elle varie selon les lieux, les besoins, les jours ..

.../...

### 3.7.2. Voie d'eau.

Elle est pratiquée dans tous les lacs sillonnant la Préfecture. On utilise des pirogues difficilement maniables occasionnant ainsi de grands risques. Un bac à moteur sur le lac MUGESERA qui reliait la Préfecture de KIBUNGO à la Commune BICUMBI de la Préfecture de KIGALI est pour le moment en panne et sa réparation n'a pas pu se faire jusqu'à présent faute de fonds nécessaires. Le transport organisé sur le lac MUIAZI serait d'une grande utilité préfectorale, vu la longueur et la superficie du lac.

### 3.7.3. Aéroport-Aérodrome.

La Préfecture ne dispose ni d'aérodrome ni d'aéroport comme on l'a vu plus haut.

### 3.7.4. Postes et téléphones.

#### a) Postes.

La Préfecture de KIBUNGO possède un bureau postal à KIBUNGO et un autre à RWAMAGANA dont les locaux sont étroits. Le transport du courrier est assuré par les autobus de l'ONATRACOM, ainsi que les échanges de dépêches entre ces postes. Jusqu'aujourd'hui, les dépêches se forment comme suit : KIBUNGO - KIGALI

KIBUNGO - RWAMAGANA

KIBUNGO - NYAMATA

KIBUNGO - KIREHE

KIBUNGO - RUSUMO (Douane).

Il faut signaler aussi que bientôt un bureau de poste sera installé à la Sous-Préfecture de KIREHE. Le problème qui persiste est qu'on n'a pas d'autobus direct KIBUNGO-KIGALI via la route asphaltée, et pour ce fait on ne peut pas expédier le courrier tous les jours. Pour le moment le bureau postal reçoit du courrier quatre fois par semaine : Lundi, Mercredi, Samedi et Dimanche.

Les tâches assignées à la perception et sous-perception postales sont :

- La vente des valeurs postales;
- L'émission et paiements des mandats;
- Prestations sur compte chèque postal;
- Acheminement du courrier;
- Opérations de la Caisse d'Epargne.

#### b) Télécommunications.

A l'avènement de l'Indépendance en 1962, les communications se faisaient à l'aide de la télégraphie sans fils (T.S.F.) et de la télégraphie manuelle avec fils. Un central télégraphique fut installé vers l'année 1972 en même temps qu'un système de transmission par faisceaux hertziens qui a remplacé l'ancien câble. Dès lors les abonnés pouvaient communiquer automatiquement entre eux en local, tandis que pour les communications interurbaines et internationales, c'était en semi-automatique, c.à.d. qu'on devait passer par une opératrice à KIGALI.

Au cours de l'année 1986, on a installé un réseau automatique dans le cadre de la modernisation des télécommunications rwandaises, avec des équipements modernes, qui permettent aux abonnés d'avoir des communications interurbaines et internationales automatiquement, c.à.d. sans devoir passer par une opératrice à KIGALI. Ce système a débuté à KIBUNGO le 12 Février 1987.

Ces équipements écoulent :

- les communications téléphoniques locales, interurbaines et internationales;
- les communications télégraphiques interurbaines et internationales.

Le centre est équipé d'un concentrateur numérique de communication automatique ayant une capacité nominale de 256 abonnés extensibles.

Le réseau téléphonique de KIBUNGO a 134 abonnés installés, 63 abonnés officiels, 71 abonnés privés et 18 abonnés avec postes secondaires. Soulignons que ce système automatique avec des équipements modernes se trouve à KIBUNGO et à RWAMAGANA.

Le service téléphonique actuel est fait de six catégories de service restreint (SR).

1. SR0 : Cette catégorie n'a pas de restriction, elle donne accès à toutes sortes de communications en automatique.
2. SR1 : Donne accès à l'interurbain en automatique mais l'international en manuel (par opératrice).
3. SR2 : Donne accès à l'interurbain en automatique
4. SR3 : Interurbain en manuel;
5. SR4 : Communications locales seulement;
6. SR5 : Accès aux communications interurbaines et internationales en manuel.

Le service des télécommunications a prévu une cabine téléphonique pour ceux qui n'ont pas de téléphones ou qui n'ont pas accès à certains services téléphoniques tout en exigeant de payer une certaine somme d'argent.

Le service téléx fut installé en Juin 1987, mais il n'a pas encore été sollicité par le public comme cabine téléx. On attend que le monde des affaires s'y intéresse, surtout que son utilisation comme liaison télégraphique est beaucoup plus intéressant qu'avant.

En télégraphie on ne transmet que des télégrammes. Un guichet est ouvert au public tous les jours sauf Dimanche ou autre jour de congé.

En ce qui concerne les téléphones communaux, il est à signaler que cinq Communes sur onze que compte la Préfecture sont raccordées au réseau téléphonique. Ces Communes sont BIRENGA, SAKE, MUGENGERA, RUTONDE et MUHAZI. Le raccordement des autres Communes (RUKIRA, RUSUMO, KIGARAMA, KABARONDO, KAYONZA et RUKARA) nécessite des équipements radiotéléphoniques V.H.F. pour abonnés éloignés, qui ne sont pas disponibles pour le moment; elles attendront le Projet des Télécommunications Rurales qui raccordera toutes les Communes du Pays.

.../...

### 3.7.5. Postes de radios récepteurs.

Le nombre de postes radios récepteurs se présente comme suit

par Commune :

1. BIRENGA	= 2.134	:	6. KIGARAMA	= 3.014
2. RUKIRA	= 2.000	:	7. KABARONDO	= 4.750
3. RUSUMO	= 10.097	:	8. KINYONZA	= 2.100
4. SAKE	= 2.128	:	9. RUTONDE	= 2.900
5. MUGESERA	= 2.056	:	10. MUIAZI	= 2.500
		:	11. RUKIRA	= 1.981

La Préfecture totalise 35.660 postes de radios récepteurs en 1987.

### 3.7.6. Information (journaux, radiodiffusion).

Le Centre Régional d'Information de KIBUNGO date de 1986, année au cours de laquelle ce Centre fut installé à KIBUNGO en Commune BIRENGA.

Ce Centre s'occupe notamment de la distribution et la diffusion des journaux ainsi que des activités journalistiques. Il sert en effet de courroie de transmission entre la population locale et le reste du Pays par les journaux et autres publications, ainsi que par les communiqués sociaux ou nécrologiques qu'il transmet pour être diffusés à la Radiodiffusion Nationale.

Les journaux "IMVAHO" proviennent généralement de KIGALI samedi et sont assemblés le Dimanche pour être prêts à la distribution le Lundi matin. Cette distribution se fait par véhicule du Centre Régional d'Information pour les journaux des Communes KIGARAMA, KABARONDO, KINYONZA, RUKARA, MUIAZI, RUTONDE et SAKE, et par les autobus de l'ONATRACOM pour les Communes RUSUMO, RUKIRA et MUGESERA. Cela se fait pour satisfaire les besoins des abonnés à ce journal qui sont essentiellement les membres des Comités de Cellules, les enseignants et tant d'autres assoiffés de l'information. En 1987, le Centre Régional d'Information de KIBUNGO comptait en tout 3.504 abonnés ordinaires et 696 abonnés du M.R.N.D., c'est-à-dire les responsables de Cellules.

La promotion du journal "IMVAHO" est allée de pair avec l'intensification des activités journalistiques du Responsable du Centre. Au cours de cette année, celui-ci a produit et publié pas moins de 88 articles pour la Radiodiffusion Nationale et 49 articles pour le journal "IMVAHO".

En Préfecture de KIBUNGO, les revues les plus populaires sont : IMVAHO, KINYAMATEKA et HOBE. Le reste comme la Relève, le Courrier, le Journal Officiel, le Dialogue, le Diapason, Jeune Afrique, Magasine etc, intéresse seulement le monde intellectuel.

### 3.7.7. ONATRACOM.

L'ONATRACOM (Office National des Transports en Commun) compte sept réseaux en Préfecture de KIBUNGO à savoir : KIBUNGO-RUSUMO; KIBUNGO-BARE; KIBUNGO-MPANGA; KIBUNGO-RWAMAGANA; KIBUNGO-SAKE; KIBUNGO-NYAMATA et KIBUNGO-NYAMATA-KIGALI.

.../...

Actuellement l'ONATRACOM vient de mener une étude sur terrain de deux réseaux : KIBUNGO-KABARONDO-NYAMIKORA et celui de KIBUNGO-GITUKU-KIREHE pour désenclaver respectivement la région des Communes KABARONDO, KAYONZA, KIGARAMA et celle de RUKIRA et RUSUMO. Il y a également le réseau KIBUNGO-RUSOZI-RUSHONGA-MULINDI sollicité par les autorités locales pour désenclaver la région de MIGONGO dans les Communes RUKIRA et RUSUMO et une étude ad hoc a été effectuée.

### 3.8. ENERGIE ET EAU.

#### 3.8.1. Energie.

La Préfecture de KIBUNGO est reliée au réseau national de distribution d'électricité. Celui de la Station ELECTROGAZ de KIBUNGO n'est pas très vaste : il comprend deux postes de transformation HT, MT, à savoir KABARONDO et RWINKWAVU. Le poste 70/30 KV de KABARONDO alimente le centre du même nom, REMERA, l'Ecole Normale Technique de KABARE en Commune KIGARAMA, le chef-lieu de Préfecture KIBUNGO en Commune BIRENGA, les centres de KAREMBO, ZAZA et la Papeterie plus haut citée en Commune MUGESERA.

Le poste 70/15 KV de RWINKWAVU fournit quant à lui de l'électricité à l'ex. SOMIRWA RWINKWAVU, l'Hôtel AKAGERA et la Pêcherie du lac IHEMA en Commune KAYONZA. Au cours de l'année 1987, 63 nouveaux abonnés ont été raccordés au réseau électrique de la Station de KIBUNGO. Une extension du réseau électrique BT a vu le jour à REMERA en Commune KIGARAMA et à KABARONDO en Commune KABARONDO.

Un autre réseau électrique de la Station ELECTROGAZ de RWAMAGANA distribue de l'électricité dans les Communes MULLAZI et RUTONDE de la Préfecture KIBUNGO ainsi que BICUMBI et GIKORO de la Préfecture KIGALI.

Sur les programmes d'électrification figure l'électrification de la Sous-Préfecture de KIREHE en Commune RUSUMO ainsi que dans les Communes SAKE et RUKARA.

#### 3.8.2. EAU.

En Préfecture de KIBUNGO, les sources d'eau sont localisées dans les marais. C'est un problème pour toute la Préfecture puisque la population habite souvent les flancs ou les sommets des grands plateaux. Ainsi, cette population effectue un long trajet à la recherche de l'eau.

La ville de KIBUNGO est alimentée en eau grâce à l'ELECTROGAZ. L'eau pompée du lieu appelé RWASABURO est refoulée dans un réservoir de 250m<sup>3</sup> situé à CYASEMAKAMBA en Commune BIRENGA. Le réseau de distribution d'eau a deux branches principales qui s'étendent de CYASEMAKAMBA à KABARE en Commune KIGARAMA et de CYASEMAKAMBA à MUSAMVU en Commune BIRENGA.

La ville de RWAMAGANA est alimentée en eau grâce à l'ELECTROGAZ également. L'eau consommée dans cette ville vient du lac MUHAZI. Après traitement au chlore, elle est acheminée jusqu'au réservoir de RWAMAGANA d'une capacité de 600m<sup>3</sup> et d'où partent différents tuyaux qui alimentent les quartiers du centre.

### 3.9. TOURISME ET HOTELLERIE.

La Préfecture de KIBUNGO possède une énorme potentialité touristique. Elle comprend une partie non négligeable du Parc National de l'AKAGERA (910 Km<sup>2</sup>) qui attire la curiosité d'un grand nombre de Touristes. Les touristes viennent d'un peu partout pour admirer la faune et flore très variées du Parc. La faune compte plusieurs espèces notamment LEMALA, Buffles, Zèbres; Topi, Antilopes, Waterbucks, Lions, Léopards, Chats sauvages, etc... Notons également l'emplacement de l'Hôtel AKAGERA au bord du lac IHEMA, le panorama magnifique des lacs NASHO, RWAMTANGA et RWEHIKAMA le long de l'AKAGERA. Citons aussi la partie Sud-Ouest de la Préfecture où les lacs CYONGHA, SAKE et MUGESERA le long de la frontière de la République du BURUNDI et de la Préfecture de KIGALI au RWANDA donnent un aspect agréable à l'oeil. Au Nord de la Préfecture de KIBUNGO se trouve le lac MUHAZI, qui par ses vastes plages, favorise un week-end bienfaisant.

Malgré cette grande potentialité touristique, la Préfecture possède une infrastructure d'accueil relativement faible.

### 3.10. SERVICES BANCAIRES ET D'ASSURANCES.

#### 3.10.1. Services bancaires.

##### a) La Banque Commerciale du RWANDA (B.C.R.).

La Banque Commerciale du RWANDA a ouvert ses offices à KIBUNGO le 20 Juillet 1983 et s'abrite dans le bâtiment d'un particulier. Les opérations comptables et le nombre de déposants nous sont inconnus parce qu'une consigne de la Direction interdit l'accès. Mais le montant des dépôts et le nombre de clients augmentent considérablement.

##### b) Les Banques Populaires.

La première Banque Populaire du RWANDA a vu le jour en Préfecture de KIBUNGO. C'est précisément le 04 Août 1975 que le premier dépôt confié aux Banques Populaires a été enregistré à NKAMBA en Commune KABARONDO. Actuellement la Préfecture compte 13 Banques Populaires éparpillées dans les Communes. Les Banques Populaires proviennent du Projet de la Coopération Rwando-Suisse et sont des Coopératives d'Epargne et de Crédit. Elles sont, de ce fait, régies par la loi sur les Coopératives mais sont également soumises à la loi sur les Banques.

Les Banques Populaires que nous trouvons dans la Préfecture sont : NKAMBA, KABARONDO et MUTUMBA en Commune KABARONDO; KIBUNGO et MUTENDERI en Commune BIRENGA; GAKORORO en Commune KIGARAMA; RUKIRA en Commune RUKIRA; RUSUMO en Commune RUSUMO; SAKE en Commune SAKE; KAYONZA en Commune KAYONZA; RUKARA en Commune RUKARA; KAREMBO en Commune MUGESERA et RUTONDE en Commune RUTONDE. Le montant des dépôts et le nombre de déposants sont très importants et augmentent considérablement.

.../...

c) La Banque de KIGALI.

La Banque de KIGALI a ouvert ses offices à RWAMAGANA en 1978. Le montant des dépôts tout en étant secret est important quand on se réfère au trafic qui y existe.

3.10.2. Services d'assurances.

La Préfecture de VIBUNGO ne dispose d'aucun service d'assurance sur son territoire.

3.11. FINANCES COMMUNALES.

L'autonomie financière dont disposent les Communes permet de percevoir les recettes et d'engager les dépenses. La subdivision budgétaire comprend trois titres à savoir : - Budget Ordinaire;  
- Budget Extraordinaire;  
- Budget pour Ordre.

- . Le budget ordinaire comprend les recettes et les dépenses ordinaires de la Commune.
- . Le budget extraordinaire est constitué par les subventions de l'Etat, les emprunts, les aides des organismes internationaux et privés, les cotisations de la population ainsi que les activités de l'Umuganda (Travaux Communautaires de Développement) des militants et militantes et les prélèvements sur recettes ordinaires.
- . Le budget pour ordre consiste au paiement du personnel communal ainsi qu'au 10% des recettes ordinaires destinées au fonds de développement communal. Il y a également les cotisations à la Caisse Sociale du RWANDA et les taxes professionnelles.

Les autorités communales ont déployé un grand effort pour faire rentrer dans les caisses communales les recettes prévues dans le budget communal.

Ci-après les tableaux des différentes recettes enregistrées pendant l'année 1987.

.../...

Tableau LXXIII : Recettes enregistrées par rapport aux Prévisions 1987.

COMMUNE	RECETTES ORDINAIRES			RECETTES EXTRAORDINAIRES			RECETTES POUR ORDRE			COMPTES			TOTAL GENERAL DES		
	PREV. : REAL. : %			PREV. : REAL. : %			PREV. : REAL. : %			PREV. : REAL. : %			PREV. : REAL. : %		
	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%
1. BIRENGA	12447257	11631835	63	5931680	73450	1,23	3622666	3534879	97,52	-	12736826	-	28601611	27976990	99,9
2. RUKIRA	11986750	11764807	98	7300915	4233195	57	670250	3867088	577	-	9790234	-	19957915	29655324	148,6
3. RUSUMO	15084750	23304881	153	14014039	3050380	21,7	901357	6135358	680,7	-	14988226	-	13946626	26485737	180
4. SAKE	8719400	9014431	103	4697770	4943671	112	721259	696087	75,5	-	19779140	-	14188429	34433329	242,6
5. MUGESERA	9686350	7417824	76,5	3098400	1626415	52,4	626865	5597153	892,8	-	14521237	-	15411615	29162629	217
6. KIGARAMA	9265090	7881253	85	4548799	6745263	148	596096	4669331	783	-	21885367	-	14409985	41181214	285,72
7. KABARONDO	9800600	10470907	107	4652235	3351874	85	3868638	4475659	101	-	16201015	-	16201015	18321473	188
8. KAYONZA	8930450	7361124	85	4345000	978588	25	673176	3157797	415,6	-	14988226	-	13946626	26485737	190
9. RUTONDE	7713650	9606460	124	1694000	4629648	73	480900	2783167	578	-	20586984	-	9888550	37603299	38
10. MUHAZI	12248200	10362668	84,6	3300000	5673065	177	61308	4074195	677	-	19297367	-	1604950	39407295	24
11. RUKARA	8069855	8535622	105,7	1980190	2114490	106,78	71452	315447	552	-	12157697	-	10621491	25964256	27
T O T A L	114452352	117351812	120	55463028	57420339	67	13333967	42147161	316	-	183467595	-	189397355	380086907	503

Source : Service préfectoral de contrôle des finances communales.

N.B. : Sont considérées comme des réalisations réelles, la sommation des recettes ordinaires, extraordinaires et des recettes pour ordre. Dans l'ensemble, la situation est plus ou moins satisfaisante. Les recettes pour ordre sont considérablement majorées par les primes des membres des Comités de Cellules accordées par le M.R.N.D. Pour éviter cette augmentation irréaliste de recettes, les Communes ont ouvert des comptes à cette fin avec le nouvel exercice 1988.

- PREV. = PREVISIONS

- REAL. = Réalisations.

Tableau LXXIV : Recettes de marchés.

COMMUNES	CRUCHES DE BIERE			ABATAGE GROS BETAIL			ABATAGE PETIT BETAIL			EMPLACEMENTS DIVERS			TOTAL		
	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%
1. BIRENGA	96.000	79.270	82,57	724.000	912.400	126	150.000	281.300	187,5	2.100.000	2.084.720	99,27	3.070.000	3.357.690	109
2. RUKIRA	20.000	31.300	156	780.000	511.600	65	300.000	244.750	81	3.028.000	2.763.365	91	4.128.000	3.551.015	86
3. RUSUMO	21.350	20.500	96	468.000	494.700	105,7	450.000	447.700	99,48	3.484.000	4.113.491	118	4.423.350	5.076.391	114
4. SAKE	-	-	-	156.000	175.000	111	160.000	193.600	121	1.500.000	1.733.460	115	1.816.000	2.102.060	115
5. MUGESERA	14.400	16.500	114,5	350.000	361.000	103	155.200	243.500	156,8	1.040.000	920.200	88,4	1.559.600	1.541.200	98
6. KIGARAMA	40.000	35.630	89	350.000	394.600	112,7	111.600	148.310	132,9	2.800.000	3.258.950	116	3.152.000	3.689.450	117
7. KABARONDO	100.000	122.200	122	200.000	243.000	121	52.000	65.300	126	2.800.000	3.258.950	116	3.152.000	3.689.450	117
8. KAYONZA	120.000	116.920	97,4	262.000	171.000	65,2	170.250	103.050	60,52	1.700.000	1.283.035	75,47	2.252.250	1.674.005	74
9. RUTONDE	73.250	62.650	85	312.000	327.500	104	140.400	105.000	74	2.674.000	3.101.761	115	3.199.650	3.596.911	112
10. MUHAZI	30.000	34.170	113	300.000	408.000	136	138.000	107.800	78	200.000	277.455	138	668.000	827.425	123
11. RUKARA	71.600	93.540	130,6	168.000	240.100	142,9	191.800	284.250	148	740.000	1.038.420	140,38	1.171.400	1.656.310	141
T O T A L	586.600	612.680	104	4.070.000	4.238.900	104	2.019.250	2.224.560	110	19.526.000	21.098.037	108	26.201.850	28.174.177	107

Source : Service préfectoral de contrôle des finances communales.

Avec ce tableau on est amené à conclure que pour toute la Préfecture, les recettes des marchés se sont bien portées. Cependant, certaines Communes ont chuté comparativement aux exercices antérieurs notamment MUGESERA, RUKIRA et RUTONDE.

N.B. : -PREV. = Prévisions.

-REAL. = Réalisations.

TABLEAU LXX V. . : TAUX DE PERCEPTION POUR LES GROSSES RECETTES AU 31 DECEMBRE 1987.

COMMUNE	CPM/H exercice 1987 à 400 FRW.			I.G.B. à 250 F.			V E L O			TAXES COMMUNALES			RECETTES ACCIDENTELLES ET DIVERSES.		
	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%	PREV.	REAL.	%
	BIRENGA	3326000	2654800	79,8	525000	278000	52,99	150000	134600	89,73	5822000	5600440	96,18	2010000	1859535
RUKIRA	2460000	2214400	90	287500	268250	93	80000	93600	117	6981000	4926577	71	1538500	3481612	226,2
RUSUMO	3632400	2667000	73,4	719500	695450	96,65	255800	194000	75,84	6887350	7085087	102	2243300	3693766	163
SAKE	2520000	2377600	94	375000	299500	80	210000	282200	134	3890000	3946990	103	1125000	1140704	101,39
MUGESERA	2889600	2531200	87,5	627000	464500	74	312000	245600	78,7	3178200	2768950	87	1321000	778650	58,9
KIGARAMA	3246000	2637200	80,8	475000	325750	68,6	136000	147600	108,5	3152420	2853517	90,4	1240670	1209224	97,4
KABARONDO	2289200	2172800	95	313750	281750	90	124800	168000	135	4718000	4924512	104	1598350	2042359	128
KAYONZA	1793200	2074800	116	304000	257500	85	186600	159600	86	4448050	2858980	64,27	1473000	1678445	114
RUTONDE	1614000	1372000	85	416750	333500	80	95800	125600	131	4295450	4403912	102	858500	2957117	344
MUHAZI	2400000	2161600	90	1000000	838000	83,8	200000	213400	106	1807700	1823975	100,9	2703000	1513555	55,9
RUKARA	2489600	2031200	81,58	717500	591000	82,36	231400	238400	103	2153950	2729027	126,69	1214659	1710837	140,84
<b>TOTAL</b>	<b>28660000</b>	<b>24895400</b>	<b>86,8</b>	<b>5761000</b>	<b>4633200</b>	<b>80,4</b>	<b>1982400</b>	<b>2002600</b>	<b>101</b>	<b>47334620</b>	<b>43921967</b>	<b>92,79</b>	<b>19325979</b>	<b>22065804</b>	<b>127,3</b>

Source : Service préfectoral de contrôle des finances communales.

- I.B. : - PREV. = Prévisions
- REAL. = Réalisations
- CPM/H = Contribution personnel minimum pour hommes.
- I.G.B. = Impôt pour le gros bétail.

. . . / . . .

3.13. FINANCES PUBLIQUES.

Dans cette rubrique, nous avons deux volets:

- 1) Volet du contrôle des engagements budgétaires (visa).  
Ce volet s'occupe du contrôle des listes de paie des agents s/contrat et journaliers ainsi que des déclarations des frais de mission, des indemnités diverses, de l'entretien des véhicules, de la consommation du carburant, etc...
- 2) Volet du contrôle financier.  
Ce volet concerne le contrôle des pièces de recettes et de dépenses des comptabilités publiques et assimilées.

3.14. IMPOTS ET DOUANES.

3.14.1. IMPOTS.

Le Service de vérification des impôts n'a démarré qu'en 1985. Les contribuables sont:

- Les propriétaires des immeubles,
- Les transporteurs,
- Les commerçants.

3.14.2. DOUANES.

La Préfecture de KIBUNGO a une seule douane qui est installée à RUSUMO à la frontière RWANDO-TANZANIENNE où il existe un flux important des produits de toutes sortes en provenance de MOMBASA et de la TANZANIE à destination de notre pays.

.../...

CONCLUSION :

Le présent document s'est attaché à présenter globalement la Préfecture de KIBUNGO telle qu'elle apparaissait à la fin de l'année 1987. Cette présentation s'est faite sur le plan géographique, institutionnel, socio-culturel, économique et technique. Ce faisant, il s'agissait de mettre en évidence les réalisations de la population dans ces différents domaines, d'identifier les besoins qui sont encore à assouvir ainsi que d'innombrables obstacles à surmonter.

Sur le plan géographique, il a fallu d'abord la situer d'une part par rapport aux autres Préfectures environnantes à savoir KIGALI à l'Ouest et BYUMBA au Nord, et d'autre part par rapport aux pays limitrophes du RWANDA à savoir la TANZANIE à l'Est et le BURUNDI au Sud.

Sous cette même rubrique, il a été aussi question du climat, du relief, de l'hydrographie et de la végétation. Le climat de la Préfecture est tempéré, le relief se caractérise, suivant les régions, par des plateaux assez étendus et de nombreuses collines qui alternent avec les vallées, tandis que l'hydrographie est constitué par de nombreux lacs et rivières. Quant à la végétation, elle est très variée. De vastes champs, de bananiers alternent souvent avec des steppes clairsemées d'arbustes et d'arbrisseaux.

Sur le plan institutionnel, la gestion administrative et politique de la Préfecture se fait dans le cadre des organes préfectoraux et communaux.

Sur le plan socio-culturel, le présent document a parlé des problèmes démographiques, des mentalités, des coutumes et croyances de la population, de l'enseignement, de la santé et de l'appareil judiciaires. Le problème démographique le plus épineux est que la Préfecture de KIBUNGO continue à être considérée comme une région d'accueil pour les populations migrantes des autres Préfectures alors que les espaces inoccupées deviennent de plus en plus rares. Dans les autres domaines tels l'enseignement, la santé et l'appareil judiciaire, l'handicap majeur est le manque d'infrastructures et de moyens logistiques.

En ce qui concerne le domaine économique, la présente monographie présente l'agri-élevage comme le secteur clé de l'économie de la Préfecture de KIBUNGO. Cependant, d'autres activités des domaines tels que l'industrie, l'artisanat, le commerce, le tourisme, etc sont à promouvoir et constitueront à l'avenir des débouchés d'emploi pour les futures générations. En effet, les terres cultivables devenant de plus en plus rares, il faut penser à créer dès aujourd'hui, de nombreux secteurs d'activités diversifiés.

.../...

Le présent document ne prétend pas avoir été complet ni exhaustif dans la présentation générale de la Préfecture de KIBUNGO ou dans la circonscription des problèmes de développement que rencontre sa population. Toutefois, il aura essayé de mettre sous les yeux du lecteur les éléments indicatifs essentiels qui guideraient une intervention quelconque dans la promotion de l'un ou l'autre secteur d'activités parmi ceux évoqués ci-dessus. Enfin, l'administration préfectorale saluerait avec grande reconnaissance toute initiative dont le but serait d'entreprendre une étude plus détaillée sur les problèmes socio-économiques que connaît la Préfecture en vue de leur trouver des solutions appropriées.

.....

.....

.....

ANNEXE I.

Tableau I : LES DONNES EN CHIFFRES DE L'ANNEE 1987.

	BIRENGA	RUKIRA	RUSUMO	SAKE	MUGESERA	KIGARAMA	KABARONDO	KAYONZA	RUTONDE	MUHAZI	RUKARA	TOTAL
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
• Les jeunes de 12 à 15 ans	6.442	9.291	15.134	10.090	11.422	10.251	5.919	6.092	8.596	12.371	8.496	104.104
- Jeunes filles	3.272	4.749	7.118	5.314	5.907	5.278	3.315	3.513	4.320	6.281	4.578	53.645
- Jeunes garçons	3.170	4.542	8.016	4.776	5.515	4.973	2.604	2.579	4.276	6.090	3.918	50.459
• Les personnes âgées de moins de 25 ans	17.493	18.944	37.716	24.432	26.255	21.066	14.169	10.781	17.062	11.537	16.994	216.449
• Les groupements socio-économiques des jeunes	10	9	11	15	-	1	14	18	15	5	2	100
- Membres	166	112	154	255	-	10	173	214	289	69	221	1.643
- Avoir en Caisse	94.771	7.742	134.456	91.200	-	8.500	102.747	126.088	80.860	45.206	69.507	761.077
• Les infrastructures sportives :												
- Terrains de foot-ball	16	16	44	10	11	11	11	9	9	14	12	163
- Terrains de volley-ball	5	-	-	2	10	4	3	3	5	8	6	46
- Terrains de basket-ball	2	-	-	-	6	1	-	1	4	1	4	19
- Terrains de hand-ball	-	-	-	1	2	-	2	6	1	-	4	16
- Pistes d'athlétisme (Km)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. La population agricole :												
- Famille agricole	7.238	8.953	16.195	9.788	9.314	9.413	7.133	7.356	6.531	9.332	6.981	98.234
6. Les commerçants détaillants	54	25	39	16	34	46	69	36	93	3	19	434
7. Les commerçants demi-grossistes	2	2	-	-	1	2	2	-	4	2	1	16
8. Les commerçants grossistes	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
9. Importateurs	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1

.../...

ANNEXE I (suite).

Tableau I : LES DONNEES EN CHIFFRES DE L'ANNEE 1987.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
10. Les exportateurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11. Les Banques	3	1	1	1	1	1	3	1	2	-	1	15
12. Les entrepôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13. Les Hôtels	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
14. Les entreprises industrielles	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
15. Les transporteurs et transitaires	3	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	6
16. Les routes communales/Km	196	58,5	367	16	85	267,85	253	167	12	47,5	261	1.730,85
17. Les lignes électriques	1	-	-	-	1	1	1	-	1	2	-	7
18. Les groupes électrogènes/moteur	10	-	7	2	4	1	1	-	3	3	6	37
19. L'énergie solaire/centres	1	1	3	-	4	-	-	-	-	-	2	11
20. Les sources d'eau	37	77	214	28	63	93	54	44	27	24	5	666
21. Les adductions d'eau en Km	9	68	15	43,02	14	11,1	-	-	8	-	20	188,12
22. Les postes de radio	2.134	2.900	10.097	2.128	2.056	3.014	4.750	-	3.100	2.500	1.891	34.660
23. Les téléphones ruraux	-	-	-	1	1	-	-	-	-	16	-	18
24. Les garages	8	-	-	-	-	-	1	2	1	-	-	12
25. Les stations d'essence	4	-	1	-	-	-	1	3	3	-	-	12

.../...

ANNEXE II.

TABLEAU DE PROJETS COMMUNAUX REALISES ET PROGRAMMES - ANNEE 1987 -.

Tableau II : Projets réalisés.

Dénomination du projet	Localisation		Coût total: estimé en FRW	Part de la Commune (en FRW)	Cotisation de la population (en FRW)	Umuganda: évaluation (en FRW)	Aide ou prêt déjà accordé (en FRW)	Aide ou prêt à solliciter (en FRW)	Organisme sollicité	Observations (Etat d'avancement du projet)
	Secteur	Commune								
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
1. Logement du Bourgmestre	MURAMA	RUKIRA	3.533.300	1.000.000	2.044.700	490.520	1.500.000	-	F.D.C.	Finissage
2. Logement du Bourgmestre	KIREHE	RUSUMO	3.651.325	2.317.325	-	34.000	1.300.000	-	MININTER	Inauguré en Juillet 1987.
3. Bureau de Secteur GATCRE	GATORE	RUSUMO	2.042.504	-	2.009.904	32.600	-	-	-	Inauguré en Juillet 1987
4. Bureau de Secteur NYARUBUYE	NYARUBUYE	RUSUMO	2.042.504	-	2.009.904	32.600	-	-	-	Inauguré en Juillet 1987
5. Tribunal de Canton SAKE (bâtiment transformé)	MABUGA I	SAKE	450.000	333.505	-	-	-	-	-	Peinture
6. Logement du Bourgmestre	MABUGA I	SAKE	3.535.300	-	902.525	199.500	1.500.000	933.475	MININTER F.D.C.	Finissage
7. Logement du Bourgmestre	KUKABUYE	MUGESERA	3.535.300	1.535.300	-	500.000	1.500.000	-	MININTER F.D.C.	Finissage
8. Ecole primaire de GASETSA	GASETSA	KIGARAMA	5.111.150	143.550	-	-	4.967.600	-	M.R.N.D. MINEPRISEC	Achèvement de la 2ème tranche.

N.B. : F.D.C. = Fonds de Développement Communal;

MININTER = Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal;

= M.R.N.D. = Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement;

= MINEPRISEC = Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

Tableau II : Projets réalisés (suite).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
9. Tribunal de Canton KABARONDO.	KABARONDO	KABARONDO	4.325.320	1.928.490	2.396.830	-	-	-	-	Inauguré en Juillet 198
10. Bureau de Secteur SHYOGO	SHYOGO	KAYONZA	3.900.000	1.500.000	2.000.000	400.000	-	-	-	Déjà réalisé
11. C.C.D.F.P.	GISHALI	MUHAZI	5.041.651	-	2.141.651	200.000	2.700.000	-	Etat	Déjà réalisé
12. Atelier des jeunes	GISHALI	MUHAZI	1.652.233	298.927	-	353.306	1.000.000	-	"	"
13. Logement du Bourgmestre	GISHALI	MUHAZI	3.364.168	800.000	2.204.168	160.000	200.000	-	"	"
14. Deux puits à eau	MURAMBI	MUHAZI	820.016	-	-	-	820.016	-	Commune HAMI	"
	et								de Rhénanie-	
	NYAGATOVU								Palatinat	
15. Logement du Bourgmestre	RUKARA	RUKARA	3.535.300	-	2.109.995	-	1.000.000	-	F.D.C.	"
16. C.C.D.F.P.	RWIKUBO	RUMONDE	4.134.807	2.134.807	-	-	2.000.000	-	F.D.C.	Finissage

.../...

Tableau III : Projets programmés en cours.

Dénomination du projet (1)	Localisation		Coût total	Part de la	Cotisation	Umuganda	Aide ou	Aide ou	Organisme	Observations (Etat
	Secteur	Commune	estimé en	Commune	de la	et son	prêt déjà	prêt à	sollicité	avancement au 31/12/1987
			FRW	(En FRW)	population	évaluation	accordé	solliciter		projet prioritaire moyen
					(en FRW)	(en FRW)	(en FRW)	(en FRW)		et long termes)
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
1. C.C.D.F.P. de BIRENGA	GAMULIRE	BIRENGA	4.500.000	1.000.000	1.900.000	300.000	1.300.000	-	-	Projet prioritaire moyen
										terme.
2. C.C.D.F.P. de MUGESERA	KUKABUYE	MUGESERA	4.685.081	2.085.081	1.000.000	600.000	1.000.000	-	-	"
3. Logement du Bourgmestre	REMERA	KIGARAMA	2.702.360	549.617	652.743	-	1.500.000	-	F.D.C.	Rassemblement des matériaux
									MININTER	
4. Ecole primaire CYINZOVU	CYINZOVU	KABARONDO	7.009.080	245.000	60.000	400.000	3.845.260	2.458.820	MINEPRISEC	Pour le finissage
									Diocèse	
									KIBUNGO	
5. Ecole primaire MUKO	BISENGA	KABARONDO	13.665.360	245.000	60.000	280.000	1.479.850	1.600.510	MINEPRISEC	Elevation et toiture de
									ADRA	locaux.
6. Ecole primaire de RURAMIRA	RURAMIRA	KABARONDO	20.498.040	245.000	60.000	700.000	1.141.450	18.351.590	MINEPRISEC	Elevation et toiture de
									ADRA et	4 locaux.
									Diocèse	
									KIBUNGO	
7. C.C.D.F.P. de KAYONZA	KAYONZA	KAYONZA	13.700.000	1.500.000	5.300.000	400.000	6.500.000	-	MININTER	toiture
									F.D.C.	
8. Bureau de Secteur GAHINI	GAHINI	RUKARA	2.370.000	-	1.100.000	220.000	1.000.000	-	F.D.C.	Fondation



ANNEXE III

TABIEAU DE PROJETS COMMUNAUX EXIGEANT UN FINANCEMENT IMPORTANT.

Secteur	Intitulé du projet	Localisation	Département Ministériel de tutelle	Montant	Observation
Eau et Energie	Adduction d'eau KIBUNGO- KABARE I-GAHIMA-REMER- GASETSA-KIRWA (au Centre de Santé).	Commune KIGARAMA	MINITRAPE		L'étude de ce projet a été déjà faite par l'ELECTROGAZ.
	Adduction d'eau IARE et GAHARA	Commune BIRENGA	MINITRAPE		
	Adduction d'eau MUHAZI- KAYONZA-KABARONDO.	Communes MUHAZI, KAYONZA et KABARONDO	MINITRAPE		
	Adduction d'eau RUKARA	Commune RUKARA	MINITRAPE		L'étude de ce projet a été déjà faite
	Adduction d'eau KABARONDO	Commune KABARONDO	MINITRAPE		L'étude a été déjà faite par l'ELECTROGAZ.
	Electrification ligne KIBUNGO- BARE-GAHARA.	Commune BIRENGA	MINITRAPE		
	Electrification REMER- GASETSA-KIRWA (au Centre de Santé).	Commune KIGARAMA	MINITRAPE		
Santé	Construction d'un Centre de Santé à MUSAZA	Commune RUSUMO	MINISAPASO		

ANNEXE IV.

TABLEAU DE PROJETS PROGRAMMES AU NIVEAU PREFECTORAL.

1) Projets dont le financement est acquis ou promis.

Secteur	Intitulé du projet	Localisation	Département Ministériel de tutelle	Montant	Provenance du financement.	Observations (financement acquis ou promis)
Eau et Energie	Captage et adduction d'eau à la Commune RUSUMO	Commune RUSUMO	MINITRAPE			Financement acquis
	Sous-Préfecture de KIREHE					
	Electrification ligne ZAZA-SAKE	Commune SAKI	MINITRAPE		Belgique	Financement acquis
	Electrification KABARONDO-	Communes KABARONDO,	MINITRAPE		Belgique	Financement <del>acquis</del>
	NYAGASAMBU-NYAMIRAMA-Rond-point	KAYONZA, RUKARA et				
	(KAYONZA)-MUKARANGE-GAHINI-	MURAMBI (en Préfec-				
	RUKARA-KIZIGURO (BYUMBA).	ture de BYUMBA).				
Santé	Extension du dispensaire de KIREHE	Commune RUSUMO	MINISAPASO	20.000.000	Action globale du projet	Financement acquis
				FRW.-		
					Santé Famiale.	
Agriculture	Aménagement de la cuvette de RUSUMO	Commune RUSUMO	MINAGRI	+ 2,5	ITALIE	Financement <del>promis</del>
				Milliards		
				de FRW		
				(1ère phase):		

2) Projets dont le financement est à chercher.

Secteur	Intitulé du Projet	Localisation	Département	Observations
			Ministériel de tutelle	
Bâtiments, Travaux Publics et infrastructures.	Construction Stade de Préfecture	Commune BIRENGA	MINITRAPE	
	Construction route KIBUNGO-BUGESERA (KIGALI)-DUTARE.	Communes BIRENGA, MUGESERA, SAKE (KIBUNGO), NGENDA, GASHORA (KIGALI), MUYIRA (DUTARE).	MINITRAPE	
	Réaménagement des voiries urbaines de KIBUNGO et RWAMAGANA.	Communes BIRENGA et RUTONDE	MINITRAPE	
Agriculture et Elevage	Projet de reboisement en bordure du Parc National de l'AKAGERA.	Savanes de l'Est	MINAGRI	
	Construction d'une laiterie à KIBUNGO.	Commune BIRENGA	MINAGRI	Contacts pris avec le Grand-Duché de Luxembourg.
Enseignement	Construction de l'école agrovétérinaire à RWINKWAVU.	Commune KAYONZA	MINEPRISEC	Ce projet avait été retenu pour le IIIème Plan national de développement.
Energie	Eclairage Public dans la ville de KIBUNGO	Commune BIRENGA	MINITRAPE	
	Eclairage Public dans la ville de RWAMAGANA	Commune RUTONDE	MINITRAPE	



